المملكة المغربية
ⵜⴰⴳⵍⴷⵉⵜ ⵏ ⵍⵎⵖⵔⵉⴱ
ROYAUME DU MAROC

المجلس الأعلى للتربية والتكوين والبحث العلمي
ⴰⵙⵇⵇⵉⵎ ⴰⵏⴰⵎⵓⵔ ⵏ ⵓⵙⴳⵎⵉ ⴷ ⵓⵙⵎⵓⵜⵜⴳ ⴷ ⵓⵙⵙⵍⵎⵓ ⴰⵎⴰⵙⵙⴰⵏ
Conseil Supérieur de l'Education, de la Formation et de la Recherche Scientifique

الهيئة الوطنية لتقييم منظومة التربية والتكوين والبحث العلمي
INSTANCE NATIONALE D'ÉVALUATION DU SYSTÈME D'ÉDUCATION, DE FORMATION ET DE RECHERCHE SCIENTIFIQUE

LES MÉNAGES ET L'ÉDUCATION

Perceptions, attentes et aspirations

ENQUÊTE NATIONALE

2019

LES MÉNAGES ET L'ÉDUCATION
Perceptions, attentes et aspirations

ENQUÊTE NATIONALE

Dépôt légal : 2020MO0742
ISBN : 978-9920-785-23-5

TABLE DES **MATIÈRES**

- **INTRODUCTION 3**
- **CHAPITRE I. PRÉSENTATION DE L'ENQUÊTE 5**
  - 1. Champ et Objectifs 5
    - 1.1. Champ de l'enquête 5
    - 1.2. Finalité et objectifs 5
  - 2. Échantillonnage 6
    - 2.1. Méthode de sondage des ménages 6
    - 2.2. Méthode de tirage de l'adulte de 25 ans et plus 7
  - 3. Questionnaire 7
  - 4. Enquête pilote 8
  - 5. Formation du personnel terrain et collecte des données 8
    - 5.1. Formation 8
    - 5.2. Collecte des données 8
  - 6. Traitement des données 8
- **CHAPITRE II. CARACTÉRISTIQUES DES MÉNAGES ET DE LA POPULATION ENQUÊTÉS 10**
  - 1. Tailles, conditions d'habitat et équipements des ménages 10
    - 1.1. Conditions d'habitat et accès à la propriété 11
    - 1.2. Les langues les plus parlées à la maison 15
    - 1.3. Caractéristiques sociodémographiques des adultes enquêtés 16
- **CHAPITRE III. SCOLARISATION DES MEMBRES DES MÉNAGES 19**
  - 1. Caractéristiques des enfants scolarisés entre 3 et 22 ans 19
  - 2. Caractéristiques des enfants scolarisés dans le secteur privé 20
  - 3. La non scolarisation des enfants entre 6 et 22 ans : un phénomène qui touche davantage les ménages pauvres dans le milieu rural 23
  - 4. La déscolarisation des 6-22 ans : un phénomène préoccupant chez les jeunes de 15 ans et plus 26
  - 5. Les raisons de la déscolarisation 28
  - 6. Les diplômes obtenus par les membres âgés de 15 ans et plus : une disparité de distribution encore influencée par le niveau socioéconomique du ménage 28
- **CHAPITRE IV. LES CHARGES FINANCIÈRES DES FAMILLES POUR L'ÉDUCATION 31**
  - 1. Les dépenses de l'éducation des enfants 31
  - 2. Les attitudes envers la contribution aux frais de scolarité 34
- **CHAPITRE V. CONNAISSANCE DU SYSTÈME ÉDUCATIF ET RAPPORT À L'ÉCOLE 38**
  - 1. Connaissance de l'école, du directeur et des enseignants 38
  - 2. Rapports des parents aux acteurs éducatifs 41
  - 3. Rapport aux associations des parents d'élèves 42
  - 4. Connaissance et utilisation des services du Ministère de l'Éducation Nationale 46
- **CHAPITRE VI. PRÉFÉRENCES DES MÉNAGES EN ÉDUCATION 48**
  - 1. Préférences entre l'école d'hier et l'école d'aujourd'hui 48
  - 2. Préférences entre l'école publique et l'école privée 49
    - 2.1. Les raisons invoquées pour le choix de l'école publique 51
    - 2.2. Les motivations du choix de l'école privée 51
  - 3. Préférences pour les langues enseignées 51
  - 4. La responsabilité des parents dans l'éducation des enfants 53

■ CHAPITRE VII. PERCEPTIONS DES MÉNAGES PAR RAPPORT À L'ÉCOLE MAROCAINE 55
1. Perceptions de la qualité de l'enseignement à l'école marocaine 55
2. Perceptions du rôle de l'école 56
3. Perception des problèmes actuels et futurs de l'école 57
4. Perceptions de l'importance de l'école pour les filles et les garçons 59
5. Appréciations des parents de l'absentéisme des enseignants 60
6. Climat scolaire et violence 60
■ CHAPITRE VIII. IMPLICATION ET ENGAGEMENT DES PARENTS DANS LA VIE SCOLAIRE DE LEURS ENFANTS 62
1. Les parents et l'éducation : qui éduque les enfants dans le ménage ? 62
2. Accompagnement des enfants par les parents lorsqu'ils regardent la télévision 65
3. Travaux sur lesquels insistent les parents dans l'éducation de leur(s) enfant(s) 67
4. Suivi et soutien des parents dans la scolarité de l'enfant 69
4.1. Connaissance des parents de l'emploi du temps et du niveau scolaire de leur enfant 69
4.2. Suivi des parents de la scolarité de leurs enfants et ses dimensions 74
4.3. L'encouragement des parents de leurs enfants dans leur vie scolaire 86
■ CHAPITRE IX. SATISFACTION DES PARENTS ET ATTENTES ENVERS L'ÉCOLE 90
1. L'école que fréquente l'enfant 90
2. Curricula enseigné et orientation 92
3. Acquis des élèves, discipline et intégration 92
4. Les enseignants 93
5. Appui social à la scolarisation 93
6. Attentes envers la scolarisation des enfants 94
7. Attentes envers les enseignants 95
8. Attentes envers l'école 95
■ CHAPITRE X. ASPIRATIONS DES PARENTS POUR LEURS ENFANTS 97
1. Niveau d'éducation souhaité pour les enfants 97
1.1. Niveau d'éducation souhaité par les parents ayant au moins un garçon 97
1.2. Niveau d'éducation souhaité par les parents ayant au moins une fille 98
2. Métier souhaité pour les enfants 99
2.1. Parents ayant au moins un garçon âgé de 3 à 22 ans 99
2.2. Parents ayant au moins une fille âgée de 3 à 22 ans 101
3. Situation sociale future de l'enfant 101
■ CONCLUSION 103
■ ANNEXES 109

Introduction

En raison de son importance dans le développement du capital humain et dans l'émancipation de l'individu et de la société, l'école[1] est au centre d'une demande sociétale pour être le véhicule de la transmission et du renouvellement des générations, en dotant les enfants d'une éducation de qualité.

La société marocaine a connu, durant les trois dernières décennies, de profonds changements aux niveaux économique, politique, social et culturel qui ont impacté l'importance accordée par les familles à l'éducation, ainsi que leurs attentes et aspirations. L'éducation et la formation sont ainsi devenues une préoccupation primordiale pour les familles, pour lesquelles elles mobilisent un investissement affectif et des ressources matérielles, tout en nourrissant des attentes envers l'école et des aspirations à un avenir meilleur pour leurs enfants. Par ailleurs, le statut de l'enfant a également profondément changé durant ces dernières décennies. On se préoccupe davantage de son éducation et de son bien être au sein de la famille, de ses droits au sein de la société et de sa scolarité dans les politiques publiques.

Dans ce contexte, l'intérêt que nous portons à l'éducation ne pourrait occulter celui qu'on doit porter aux familles, à leurs perceptions et à leurs attentes envers l'école. En réalisant une **enquête nationale** en octobre 2018, sur « **les ménages et l'éducation : perceptions, attentes et aspirations**», dédiée, pour la première fois, aux ménages et à l'éducation au Maroc, l'Instance Nationale d'Évaluation (INE) auprès du Conseil Supérieur de l'Éducation, de la Formation et de la Recherche Scientifique (CSEFRS), tente de cerner la relation qu'ont les familles avec l'école à travers plusieurs dimensions, et de produire des données probantes qui feront avancer notre compréhension de la place qu'occupe l'éducation chez les familles marocaines.

L'initiative de mener cette enquête vise le renforcement des connaissances au sujet des différentes dimensions des rapports entre les ménages et le système d'éducation nationale afin de contribuer à consolider l'école marocaine et de participer à l'édification des générations futures.

En fait, la famille et l'école sont deux institutions de la société et toutes deux parties prenantes dans l'éducation et la transmission, du savoir, ainsi que dans le renouvellement des générations. Sans que ce rapport focalise son analyse sur l'articulation des modes de fonctionnement des deux institutions, il expose essentiellement les principaux résultats de l'étude à partir des déclarations des ménages.

L'intérêt d'une telle étude est de cerner les points de vue des ménages envers l'école et l'éducation scolaire afin de saisir la relation entre les familles et l'école, dans un contexte où l'éducation est devenue un enjeu de société, entrainant un débat d'idées passionné, avec parfois un clivage de points de vue sur certaines questions comme, la langue d'enseignement, le choix entre le privé et le public et les frais de scolarité.

L'étude a permis de tracer les profils socio-économiques des ménages et d'analyser leurs perceptions et préférences selon le genre, le milieu, le revenu, etc. Elle a ciblé les perceptions des ménages pour l'école, les acteurs de cette dernière, de son fonctionnement, les choix que les familles font entre les systèmes public et privé, ainsi que leur engagement, leur implication et l'accompagnement qu'ils effectuent dans la scolarité de leurs enfants, leur degré d'adhésion aux associations des parents d'élèves et les moyens financiers investis dans l'éducation de leurs enfants.

1. L'école est prise dans son sens générique comprenant l'école, le lycée et l'université.

En sachant que l'enfant est élevé dans le cadre d'une famille par la mère et le père, l'étude a été attentive au partage des rôles et des responsabilités au sein du ménage dans l'éducation des enfants. L'étude présente des résultats sur le rôle et le degré de responsabilité des deux parents par rapport aux actions entreprises dans l'éducation scolaire de leurs enfants.

L'étude a par ailleurs interrogé les attentes des ménages envers l'école et a présenté celles auxquelles ils accordent de l'importance. Et partant du fait que les familles ont des aspirations pour l'avenir de leurs enfants, l'étude a tenté d'explorer la place qu'occupe l'éducation pour ces familles dans la réalisation de leurs aspirations et ce qu'ils souhaitent à leurs enfants, en termes d'emploi, de métier et de statut social. En effet, le succès de l'école dans la transmission du savoir et de l'éducation dépend du rôle de la famille pour favoriser la réussite scolaire des enfants. Une éducation multidimensionnelle nécessite de tisser les liens entre les familles et l'école. Ainsi, réfléchir sur les outils et leviers pour construire une bonne relation entre les parents et l'école, pourrait en constituer le premier pas. Cela passe par l'étude des perceptions, des préférences, des engagements, du degré de satisfaction, des attentes et des aspirations des ménages vis-à-vis de l'école ; et, non moins important, par l'étude des coûts afférents à la scolarisation des enfants et leurs poids relatifs dans le budget des ménages.

Ce rapport descriptif des résultats de l'**enquête nationale** : « **les ménages et l'éducation : perceptions, attentes et aspirations** », se présente en dix chapitres. Ceux-ci exposent les éléments de méthodologie, les caractéristiques des ménages et de la population enquêtés, tout en reflétant la structure des questionnements de l'étude, à savoir la scolarisation des membres des ménages, le revenu et les dépenses des familles, leur connaissance du système éducatif et le rapport à l'école, les préférences en matière d'éducation pour leurs enfants, leur implication et leur engagement, le suivi et le soutien scolaire en faveur des enfants, la satisfaction des parents par rapport au système éducatif, les attentes et les aspirations des parents pour leurs enfants.

Ce rapport vise à présenter, de manière descriptive, les grandes tendances qui se dégagent des données du travail de terrain sur "les ménages et l'éducation". Ces données peuvent alimenter les analyses et servir ultérieurement à réaliser d'autres rapports analytiques de l'INE et des Commissions du CSEFRS.

CHAPITRE I.
PRÉSENTATION DE L'ENQUÊTE

Ce chapitre présente «l'enquête nationale sur les ménages et l'éducation (ENME): perceptions, attentes et aspirations» qui a été réalisée sur le terrain pendant la période allant du 18 octobre et fin novembre 2018 par l'Instance Nationale d'Évaluation (INE) auprès du Conseil Supérieur de l'Éducation, de la Formation et de la Recherche Scientifique (CSEFRS).

1. Champ et Objectifs

1.1. Champ de l'enquête

On distingue entre l'éducation formelle, assurée dans un cadre institutionnel, scolaire notamment, et l'éducation diffuse qui implique un mode implicite de transmission de connaissances, de valeurs et des codes sociaux par divers acteurs éducatifs (les parents, la parenté étendue, les pairs, les animateurs de colonies de vacances, de maison de jeunes, les médias de masse, etc.). Le champ de la présente étude concerne l'éducation formelle et plus précisément l'enseignement du préscolaire au secondaire qualifiant en intégrant, dans la mesure du possible, la formation professionnelle.

L'enquête a concerné un échantillon de 3.000 ménages dont 2.000 en milieu urbain et 1.000 en milieu rural. Elle a été menée auprès des chefs de ménage et des adultes éligibles sélectionnés.

- les ménages concernés sont ceux résidant au Maroc, avec ou sans enfants, à l'exception des personnes sans abri; les étrangers membres des corps diplomatiques résidant sur les territoires des ambassades et consulats au Maroc ; les marocains résidant à l'étranger pour une durée effective ou intentionnelle de plus de six mois; constituant la population comptée à part au sens du recensement général de la population et de l'habitat (RGPH) :

- Les adultes éligibles sont des membres de ménages âgés de 25 ans ou plus. Une seule personne de 25 ans et plus est tirée aléatoirement parmi tous les adultes du ménage enquêté. Pour pouvoir mener une analyse selon le genre de l'enquêté, la moitié de ces adultes environ est de sexe féminin. Auprès de ces adultes sélectionnés aléatoirement, des informations sur le système d'éducation nationale sont recueillies conformément aux objectifs de l'enquête ;

- Les informations recueillies concernent principalement des enfants âgés de 3 à 22 ans. Ils peuvent être scolarisés ou non à la date de l'enquête. L'enquête s'est plus précisément intéressée aux enfants susceptibles d'avoir fréquenté, dans le passé ou au moment de l'enquête, un établissement préscolaire, primaire, collégial, qualifiant ou de formation professionnelle. Pour tous les enfants déscolarisés, membres du ménage, les raisons de déscolarisation ont également été relevées.

1.2. Finalité et objectifs

• Finalité

La finalité de l'étude consiste à approfondir notre connaissance des rapports qu'ont les ménages avec l'éducation scolaire et à se doter de données et d'analyses pour orienter les décisions stratégiques dans le processus de réforme.

• Objectifs

L'objet central de l'étude est d'interroger les rapports des familles à l'éducation de leurs enfants âgés de 3 à 22 ans scolarisés au préscolaire, au primaire, au secondaire

collégial, au secondaire qualifiant et éventuellement en formation professionnelle et ce, au niveau national, urbain et rural.

Les axes d'investigation suivants ont été retenus :

a. les caractéristiques démographiques et socioéconomiques des membres des ménages enquêtés (lien de parenté avec le chef de ménage, sexe, âge, état matrimonial, activité /emploi et niveau d'instruction);

b. les conditions d'habitat des ménages (typologie du logement, nombre de pièces, statut d'occupation, équipements...) ;

c. les dépenses de scolarisation et les catégories de revenus des ménages ;

d. les connaissances des ménages par rapport aux différentes composantes du système éducatif ;

e. le degré de satisfaction des parents et des adultes non parents quant à la scolarisation des enfants garçons et filles ;

f. les perceptions, préférences, attentes et aspirations des ménages par rapport à l'éducation des enfants ;

g. l'engagement et participation des parents vis-à-vis de l'éducation de leurs enfants ;

h. la violence à l'école et dans ses alentours.

2. Échantillonnage

L'ENME est représentative de toutes les catégories de la population du Maroc, et des deux milieux urbain et rural. La taille de l'échantillon au niveau national a été fixée à 3.000 ménages (2.000 en milieu urbain et 1.000 en milieu rural). Le tirage de cet échantillon de ménages s'est basé sur un plan de sondage stratifié à trois degrés.

2.1. Méthode de sondage des ménages

La méthode proposée est basée sur le principe d'un plan de sondage stratifié à trois degrés. Au premier degré, il s'agit de choisir, par la méthode probabiliste, un échantillon national de 200 unités primaires (UPs) en milieu urbain et 100 UPs en milieu rural. Au niveau de chaque région, la répartition de l'échantillon des ménages et des UPs est effectuée avec des probabilités proportionnelles à leurs tailles en termes de ménages.

Le tirage au deuxième degré a consisté au choix aléatoire d'une US parmi chaque UP tirée, soit un échantillon de 200 grappes (USs) en milieu urbain et 100 USs en milieu rural. Un dénombrement des ménages au sein de chacune de ces unités secondaires a eu lieu par le chef d'équipe moyennant une feuille de dénombrement[1] préalablement conçue à cet effet. Ce dénombrement a permis de déterminer les ménages dits «ménages éligibles», dont au moins un membre est âgé de 25 ans et plus. Le taux d'éligibilité des ménages dénombrés s'est élevé à 95,8% au niveau national, à 98,2% en milieu rural et à 94,5% en milieu urbain.

Au troisième degré, 10 ménages ont été tirés parmi les ménages éligibles de chaque US de l'échantillon, selon la méthode systématique à un seul démarrage avec probabilités égales.

Dans une seconde étape de la collecte des informations auprès du ménage de l'échantillon, un adulte de 25 ans et plus d'un sexe donné est tiré aléatoirement au sein de chaque ménage. Le tirage s'est opéré, autant que possible, par alternance, une fois un adulte de sexe masculin et une autre un adulte de sexe féminin.

Il importe de signaler que le tirage des UPs et des USs s'est fait à partir de l'échantillon maître du Haut-Commissariat au Plan (HCP), élaboré sur la base du recensement général de la population et de l'habitat (RGPH) de 2014 et actualisé par la Direction de la

1. Les informations recueillies à l'aide de cette feuille ont également servi à remplacer le ménage refusant de répondre par le ménage suivant.

Statistique (DS) en 2015. Les coefficients d'extrapolation ont été également fournis par la Direction de la Statistique.

2.2. Méthode de tirage de l'adulte de 25 ans et plus

Au sein de chacun des 3.000 ménages ainsi constitués, un adulte de 25 ans ou plus, d'un sexe donné, est tiré par l'enquêteur (trice) à l'aide d'un tableau de Kish[2] intégré dans le questionnaire lui-même. Le tirage s'est fait au sein de chaque US, par alternance, une fois un adulte de sexe masculin et l'autre un adulte de sexe féminin. Cette décision est prise car il y a généralement autant d'hommes que de femmes de 25 ans ou plus dans la population aussi bien au niveau national, qu'aux niveaux urbain et rural, voire par région. En pratique, cette règle a permis d'avoir une bonne représentativité de genre selon le milieu de résidence. Le tableau ci-après montre qu'au niveau national, ce choix a permis d'enquêter légèrement plus d'hommes que de femmes en milieu rural (53,6% contre 46,4%) et inversement en milieu urbain (48,9% contre 51,1%), soit au niveau national 50,5% d'hommes versus 49,6% de femmes.

Tableau 1. Répartition des adultes tirés et enquêtés selon leur genre

Genre	Effectif			Proportions		
	Total	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural
Masculin	1514	978	536	50,5	48,9	53,6
Féminin	1486	1022	464	49,5	51,1	46,4
Ensemble	**3000**	**2000**	**1000**	**100,0**	**100,0**	**100,0**

Source : INE-CSEFRS, ENME2018

3. Questionnaire

Le questionnaire du ménage est constitué de plusieurs modules, chacun d'eux abordant une dimension particulière. Outre la partie relative à l'identification du ménage enquêté, celle concernant le tirage de l'adulte à sélectionner aléatoirement et les questions filtres adressées à l'enquêteur, le questionnaire est composé de deux parties distinctes : la première, relative au ménage dans son ensemble, est constituée de quatre modules. Le premier module, «caractéristiques des membres du ménage», recueille les principales informations sociodémographiques, d'emploi et d'éducation des membres du ménage. Le deuxième, intitulé « habitat et équipements du logement », a trait au logement et à ses équipements ainsi qu'à certains biens de confort dont dispose le ménage. Quant au troisième module, il est scindé en deux volets distincts visant, d'une part, la collecte de données sur les « dépenses de scolarisation des enfants durant l'année scolaire 2017-2018 » et, d'autre part, de saisir le « lien de parenté de la personne qui a effectué les dépenses » au profit de chacun des enfants scolarisés au cours de l'année scolaire 2017-2018. Enfin, le quatrième module s'attache aux « dépenses de scolarisation et budget du ménage ».

Quant à la deuxième partie du questionnaire, elle regroupe les questions posées à un adulte tiré aléatoirement parmi les membres âgés de 25 ans ou plus du ménage. Cette partie est scindée en six modules portant sur ses «perceptions et préférences» ; ses «attentes et aspirations»; sa «connaissance du système éducatif» et sa «satisfaction par rapport au système éducatif et à l'enseignement» dont bénéficient ses enfants. Ils concernent également sa «participation et engagement» vis-à-vis de l'éducation de ses enfants dont le niveau d'éducation est le primaire, le secondaire collégial, le secondaire qualifiant ou la formation professionnelle. Enfin, cette personne est interrogée sur la «violence» à l'école et dans ses alentours.

2. C'est une procédure de sélection au hasard d'un individu parmi les individus éligibles d'un ménage appartenant à l'échantillon d'une enquête auprès des ménages. Cette méthode a été proposée par Leslie Kish. L'individu sélectionné est celui qui sera interrogé ou sur lequel des données seront collectées.

L'administration des questions s'est faite en face à face moyennant la méthode connue sous le nom de «Computer Assisted Personal Interviewing» (CAPI) qui a permis à l'enquêteur de saisir les données au fur et à mesure du déroulement de l'entretien et de contrôler instantanément la cohérence des réponses enregistrées.

4. Enquête pilote

Afin de tester les outils de travail, notamment le questionnaire, les instructions au personnel de terrain, les applications informatiques d'entrée des données et de contrôle au moyen de la technique CAPI ainsi que l'organisation en équipe et le rapport enquêteur-enquêté, une enquête pilote de 50 ménages a été réalisée, les 4 et 5 octobre 2018, dans les zones suivantes :

- Rabat (10 ménages dans le milieu urbain);
- Témara (10 ménages dans le milieu urbain);
- Casablanca (2 unités urbaines soit 20 ménages);
- Meknès (10 ménages dans le milieu rural).

Les enseignements tirés de cette enquête test ont servi à ajuster le questionnaire et améliorer les outils de collecte d'information qui ont été utilisés par la suite pendant l'enquête.

5. Formation du personnel terrain et collecte des données

5.1. Formation

Pour mener à bien cette opération, une formation théorique et pratique a été assurée au personnel de terrain, du 24 au 28 septembre 2018. Elle a consisté à présenter les objectifs de l'enquête, les concepts et définitions des termes utilisés dans le questionnaire, les modules du questionnaire, les modalités de remplissage du questionnaire et de saisie sur ordinateur, les aspects de contrôle des données sur l'application CAPI, le dossier cartographique des unités tirées et la méthode de dénombrement des ménages de l'US et de tirage des ménages et des adultes à enquêter, ainsi que l'organisation de l'opération sur le terrain. À l'issue de la formation, un exercice de simulation a été fait pour évaluer le degré d'assimilation de la formation par le personnel du terrain.

5.2. Collecte des données

La collecte des données s'est déroulée en 27 jours ouvrables, du 15 octobre au 20 novembre 2018. Des passages multiples chez le ménage ont été nécessaires pour compléter les informations manquantes ou en raison de l'absence du chef de ménage. Chaque enquêteur était en mesure de remplir 3 à 4 questionnaires en moyenne par jour. L'interview par ménage durait en moyenne une quarantaine de minutes.

Les questionnaires renseignés et saisis par les enquêteurs étaient vérifiés dans un premier temps par les enquêteurs eux-mêmes après achèvement de l'entretien sachant que des tests de cohérence ont été intégrés dans l'application de saisie. À la fin de chaque journée, les questionnaires saisis sont remis au chef d'équipe, pour un deuxième contrôle à l'aide d'une application informatique conçue à cet effet. Par la suite, ils sont transmis par messagerie à l'équipe centrale qui s'assure de la validité des codes d'identification, d'éventuels doublons, génère et signale les éventuelles anomalies restantes non corrigées.

6. Traitement des données

Les programmes de contrôle de cohérence, de vraisemblance, d'exhaustivité étaient intégrés dans l'application informatique de contrôle sous le logiciel CSPro. D'autres programmes étaient élaborés sous SPSS dans le but de :

- vérifier que tous les champs concernant l'enquêté sont renseignés;

- vérifier que les valeurs prises par les variables sont conformes à leurs plages;
- vérifier que les renvois instaurés dans les questionnaires sont respectés;
- s'assurer du respect des liens logiques entre les différentes variables;
- vérifier que les variables ne concernant pas des catégories d'enquêtés sont vides.

En plus de cette vérification, les programmes ont permis de déceler :

- Les valeurs aberrantes et les doublons;
- Les réponses peu probables nécessitant des vérifications ou des justifications.

Une conversion des bases de données de CSPro vers SPSS a été réalisée. Deux bases de données, sous SPSS, ont ainsi été préparées pour l'analyse : une concernant le ménage, affectée au chef de ce dernier et une autre concernant les données individuelles des membres du ménage, dont celles des personnes interrogées.

En outre, une base de données Excel a été constituée à partir des feuilles de dénombrement. Le dépouillement de cette base indique que sur les 3.000 ménages initialement tirés, 196 n'ont pas pu être enquêtés, soit en raison de leur absence au cours de l'enquête (126 cas) de la grappe, soit en raison du refus d'être enquêté (69 cas) ou encore pour cause de maladie (1 ménage d'une seule personne). Ainsi, le taux de réponse initial s'élève à 93,5%. Ces ménages ont été remplacés par d'autres se trouvant à proximité pour assurer, autant que possible, la représentativité de l'échantillon. Au final, 3.000 ménages ont été enquêtés, y compris les adultes de 25 ans et plus.

La population de l'ensemble des ménages enquêtés s'élève à 12.820 personnes dont 8.033 résident en milieu urbain (62,7%) et 4.787 dans le rural (37,3%), 6.353 de sexe masculin et 6.467 de sexe féminin, soit un rapport de masculinité de 98,2% légèrement inférieur à celui de la population totale du Maroc (99,2% en 2018) tel qu'estimé par le HCP. Cette différence pourrait s'expliquer, d'une part, par le fait que la population comptée à part ne fait pas partie de l'échantillon enquêté alors qu'elle est comptabilisée dans les projections sources de cette estimation et, d'autre part, par l'erreur de sondage de l'enquête et celle émanant des hypothèses des prévisions démographiques.

Afin de réduire les différences constatées entre les résultats de l'enquête et les projections démographiques, bien qu'elles ne soient pas importantes, une pondération par calage[3] a été appliquée en utilisant la répartition par âge et sexe selon le milieu de résidence des projections les plus récentes de la population du Maroc pour l'année 2018. Il en résulte un poids des ménages urbains de l'enquête de 67,9% et celui du rural de 32,1%. La population urbaine, quant à elle, représente 62,4% et celle au milieu rural 37,6%. Le calage a également été effectué pour s'assurer que les totaux, par cycle et par secteur d'enseignement, correspondent à ceux de la population des scolarisés au titre de l'année 2018, en particulier dans la section relative à l'analyse des dépenses.

Parmi les adultes de 25 ans et plus, choisis de façon aléatoire (les 3.000 interviewés sur leurs connaissances, préférences, attentes, aspirations et engagements en matière d'éducation), 1.852 ont des enfants, soit 61,7% du total, 1.190 dans l'urbain (59,5%) et 662 dans le rural (66,5%). L'effectif des enfants âgés de 3 à 22 ans, et qui constituent la cible de certains modules du questionnaire, est de 4.347 enfants dont 2.569 dans l'urbain et 1.788 dans le rural.

3. « Le calage des poids de sondage se réfère à la recherche de corrections multiplicatives des poids, de telle sorte que les totaux extrapolés des variables de calage coïncident avec les totaux de population correspondants, supposés connus ».
https://www150.statcan.gc.ca/n1/fr/catalogue/11-536-X200900110814 https://www150.statcan.gc.ca/n1/fr/catalogue/11-536-X

CHAPITRE II.
CARACTÉRISTIQUES DES MÉNAGES ET DE LA POPULATION ENQUÊTÉS

Dans un premier temps, cette section examine la répartition des 3.000 ménages enquêtés selon la taille, selon les conditions de leur logement et les équipements dont ils disposent ainsi que les langues qu'ils parlent le plus à la maison. Elle décrit ensuite la distribution par genre, grands groupes d'âge, état matrimonial, type d'activité et par emploi des adultes interviewés. Ces caractéristiques seront relevées aussi bien au niveau national que par milieu de résidence. Ces variables explicatives retenues permettront, en particulier, de donner un aperçu sur les caractéristiques des enquêtés interrogés et qui serviront de grille de lecture pour analyser leurs connaissances, préférences, perceptions, attentes, engagement, participations et aspirations en matière d'éducation.

1. Tailles, conditions d'habitat et équipements des ménages

La taille moyenne des ménages enquêtés est de 4,4 personnes. Elle est plus élevée dans le milieu rural qu'en milieu urbain (5,1 contre 4,0). Dans tous les cas, ces tailles sont identiques à celles émanant des projections du HCP pour l'année 2018, du fait du redressement par calage. Comme l'indique le tableau 2, c'est dans les ménages, dont le chef est un homme, que cohabitent le plus de personnes comparés à ceux gérés par une femme. Ces dernières sont en général contraintes d'être chefs de ménage suite à un divorce ou au décès de leur époux. En effet, la proportion des ménages dirigés par un homme s'élève à 82,6% contre 17,4% pour ceux dirigés par une femme.

Tableau 2. Taille moyenne des ménages par milieu de résidence et genre du chef de ménage

Milieu et genre du chef de ménage	Taille moyenne	Nombre de ménages
Urbain	4,0	2000
Rural	5,1	1000
Masculin	4,6	2536
Féminin	3,2	464
Ensemble	4,4	3000

Source : INE-CSEFRS, ENME2018

Selon le tableau 3, les ménages de 7 personnes et plus, qui caractérisent les familles étendues, généralement à plusieurs noyaux, ne sont plus nombreux en milieu urbain, ne représentant pas plus de 5,5% alors que c'est le cas en milieu rural où 20,7% des ménages sont de ce type. Le poids des ménages d'une à deux personnes est, en revanche, plus important dans les villes que dans les campagnes (respectivement 16,8% et 8,4%). Ce constat s'expliquerait par une tendance de nucléarisation des ménages plus accentuée en milieu urbain. Les ménages de 3 à 4 personnes sont également plus présents en milieu urbain (48,8% versus 33,1% en milieu rural) traduisant, outre le phénomène de la nucléarisation, une baisse de la fécondité plus poussée dans les villes[1].

1. Cette baisse de la fécondité est confirmée par les dernières données du HCP publiées en mars 2019.

Tableau 3. Répartition des ménages selon le nombre de personnes par ménage par milieu de résidence

Milieu de résidence	Nombre de personnes par ménage				Les deux milieux
	1-2	3-4	5-6	7 et plus	
Urbain	16,8%	48,8%	29,0%	5,5%	100,0%
Rural	8,4%	33,1%	37,8%	20,7%	100,0%
Total	**14,1%**	**43,7%**	**31,8%**	**10,4%**	**100,0%**

Source : INE-CSEFRS, ENME2018

1.1. Conditions d'habitat et accès à la propriété

À l'échelle nationale, les ménages enquêtés en 2018 résident, en grande majorité, dans des maisons marocaines[2] à raison de 56,4%, proportion similaire à celle enregistrée en 2014 par le RGPH (56,8%), avec une dominance des logements de type maison marocaine moderne 49,0%.

Toutefois, de nettes différences existent entre les milieux urbain et rural. En ville, la maison marocaine domine largement les types d'habitat avec un poids de 69,5% contre 28,8% en milieu rural (70,4% contre 30,7% selon le RGPH2014). Les ménages résidant dans des appartements représentent une bonne proportion en milieu urbain, un cinquième du total (20,7%), alors qu'en milieu rural, ce type d'habitat est pratiquement inexistant (17,5% contre 0,3% selon le RGPH2014), cédant la place au logement de type rural qui représente 69,6% (64,1% au RGPH2014). La part des autres types de logement reste modeste à faible : en milieu urbain, l'habitat sommaire est le refuge de 5,0% des ménages (5,2% au RGPH2014) et les villas en abritent 2,2% (4,5% au RGPH2014) ; en milieu rural, ces proportions ne dépassent pas 1,5% et 0,2% respectivement (3,1% et 0,8% au RGPH2014).

Tableau 4. Proportions des ménages selon le type d'habitat par milieu de résidence

Type d'habitat	Milieu		Les deux milieux
	Urbain	Rural	
Villa ou un niveau de villa	**2,2%**	**0,2%**	**1,6%**
Appartement	**20,7%**	**-**	**14,1%**
Dont appartement de standing	8,7%	-	5,9%
Dont autres types d'appartement	12,0%	-	8,2%
Maison marocaine	**69,5**	**28,8**	**56,4%**
Dont maison marocaine traditionnelle	8,7%	4,7%	7,4%
Dont maison marocaine moderne	60,8%	24,1%	49,0%
Habitat sommaire	**5,0%**	**1,5%**	**3,9%**
Dont chambre(s) dans un établissement	0,1%	0,1%	0,1%
Dont maison sommaire ou bidonville	4,9%	1,2%	3,7%
Dont local non destiné à l'habitation	-	0,2%	0,1%
Logement rural	1,5%	69,6%	23,4%
Autres	1,1%	-	0,7%
Total	**100,0%**	**100,0%**	**100,0%**

- : insignifiant *Source : INE-CSEFRS, ENME2018*

2. Comprend la maison marocaine moderne (bâtiment à 1 étage ou plus, mais ne s'apparentant pas à un immeuble ou à une villa) et la maison marocaine traditionnelle.

La tendance observée ces dernières années vers l'accès à la propriété se confirme. Si c'est la règle générale en milieu rural depuis longtemps, où 96,5% des ménages sont propriétaires, copropriétaires ou en voie de le devenir (89,6% selon le RGPH2014), en milieu urbain, en revanche, seuls 72,8% sont propriétaires. Cela dit, depuis 2014, des progrès soutenus ont permis d'augmenter la proportion de tels ménages puisqu'elle était de 62,7%, au RGPH2014 et à peine 40,9% en 1982. Dans ce milieu, les ménages locataires représentent environ le cinquième (20,3%) des ménages (contre 27,6% au RGPH2014 et 47,1% en 1982).

Tableau 5. Proportions des ménages selon le statut d'occupation par milieu de résidence

Type d'habitat	Milieu		Les deux milieux
	Urbain	Rural	
Propriétaires/ Copropriétaires/ accédant à la propriété	**72,8%**	**96,5%**	**80,4%**
Dont propriétaire ou Copropriétaire	71,0%	96,2%	79,1%
Dont accédant à la propriété	1,8%	0,3%	1,3%
Locataire	**20,3%**	**0,5%**	**14,0%**
Hypothèque avec ou sans loyer	**1,2%**	**0,0%**	**0,8%**
Logement de fonction	**1,2%**	**0,4%**	**1,0%**
Logé gratuitement	**4,4%**	**2,5%**	**3,7%**
Autres	**0,2%**	**-**	**0,1%**
Total	**100,0%**	**100,0%**	**100,0%**

- : insignifiant *Source : INE-CSEFRS, ENME2018*

Une autre caractéristique relevée par la présente enquête est le nombre de pièces de logement qu'occupe le ménage. En moyenne, cet indicateur est de 3 pièces par ménage à l'échelle nationale, légèrement plus élevé en milieu rural qu'en milieu urbain: 3,2 versus 2,9. Ces moyennes ne rendent pas compte de la distribution des ménages selon le nombre de pièces (tableau 6).

À l'échelle nationale, environ un ménage sur cinq dispose d'un logement constitué de quatre pièces ou plus, soit un tiers des ménages dans le milieu rural, contre 16% dans l'urbain. À l'opposé, 24,1% des ménages habitent des logements d'une à deux pièces (17,2% en milieu rural et 27,3% en milieu urbain). La majorité, cependant, vivent dans un logement de 3 pièces : 55,1% au niveau national, 49,9% en milieu rural et 57,5% en milieu urbain.

Tableau 6. Proportions des ménages selon le nombre de pièces par milieu de résidence

Nombre de pièces	Milieu		Les deux milieux
	Urbain	Rural	
1	3,5%	2,5%	3,2%
2	23,8%	14,7%	20,9%
3	57,5%	49,9%	55,1%
4 et plus	15,2%	33,0%	20,9%
Total	**100,0%**	**100,0%**	**100,0%**

Source : INE-CSEFRS, ENME2018

À la question posée aux chefs de ménage «est-ce que chaque enfant de votre ménage dispose de sa propre chambre?», les réponses obtenues indiquent que 22,3% sont sans enfants dans le ménage (24,9% en milieu urbain et 16,7% en milieu rural). En écartant ces ménages (tableau 7), il s'avère que dans un cinquième des ménages (20,2%), les enfants

disposent chacun de sa propre chambre, proportion plus élevée en milieu urbain (24,8%) qu'en milieu rural (11,3%), bien que, comme mentionné précédement, le nombre de chambres par ménage est, en moyenne, plus élevé en milieu rural. Ce constat indique, qu'à ce titre, les enfants citadins sont plus avantagés que ceux résidant dans le milieu rural, une dépravation dont souffrent ces derniers plus que les enfants citadins et qui s'ajoute à l'éloignement de l'école, à un analphabétisme plus fréquent des parents et, en général à une vulnérabilité plus accentuée en milieu rural. La part des ménages dont la majorité des enfants partagent la chambre avec d'autres membres (autres que des enfants) est, elle-même, moins élevée dans l'urbain : 20,9% contre 27,3%.

Tableau 7. Proportions des ménages selon le type de de chambre de l'enfant de 3 à 22 ans (par milieu de résidence)

Type de chambre de l'enfant de 3 à 22 ans	Milieu		Les deux milieux
	Urbain	Rural	
Individuelle (chaque enfant dispose de sa propre chambre)	24,8%	11,3%	20,2%
La majorité des enfants partagent leur chambre avec d'autres enfants du ménage	53,6%	61,4%	56,3%
La majorité des enfants partagent leur chambre avec d'autres membres adultes du ménage	20,9%	27,3%	23,1%
Autre	0,7%	0,0%	0,5%
Total	**100,0%**	**100,0%**	**100,0%**

Source : INE-CSEFRS, ENME2018

Parmi les conditions d'habitat auxquelles s'est intéressée l'ENME2018, il y a la source d'eau consommée par les membres du ménage. Les résultats obtenus montrent que plus de quatre ménages sur dix (81,8%) utilisent l'eau courante (à comparer à 73% au RGPH2014), presque la totalité en milieu urbain (97,6%) mais à peine une moitié (48,4%) en milieu rural. Il s'agit généralement d'eau courante du réseau d'eau potable distribuée à la maison. En milieu rural, toutefois, l'eau bue provient, dans une bonne proportion, de puits (38,2%) ou d'une source naturelle (11,6%).

Tableau 8. Proportions des ménages selon la source d'eau bue (par milieu de résidence)

Source de l'eau bue	Milieu		Les deux milieux
	Urbain	Rural	
Eau courante *(y compris eau en bouteille)*	**97,6%**	**48,4%**	**81,8%**
Dans le logement (réseau d'eau potable)	94,1%	40,4%	76,9%
D'une pompe publique/borne-fontaine	1,2%	5,7%	2,7%
Du voisin	0,5%	0,6%	0,5%
Achetée	1,7%	1,7%	1,7%
Eau en bouteille	0,1%	-	0,0%
Puits	**2,0%**	**38,2%**	**13,6%**
Eau de source	**0,1%**	**11,6%**	**3,8%**
Eau de surface (rivière, barrage, lac)	**0,0%**	**0,0%**	**0,0%**
Autre	**0,3%**	**1,8%**	**0,8%**
Total	**100,0%**	**100,0%**	**100,0%**

- : insignifiant *Source : INE-CSEFRS, ENME2018*

Outre le confort qu'offrent les toilettes à l'intérieur du logement, leur type est d'une grande importance pour l'hygiène et donc la santé des membres du ménage,

(particulièrement les femmes et les enfants)[3]. Au RGPH 2014, 93,7% des ménages disposaient d'un cabinet de toilettes. Pour l'ENME2018, cette proportion a atteint 99,9% et 97,1% en milieu rural (83,4% selon le RGPH2014) et presque 100% en milieu urbain (99% selon le RGPH2014). Toutefois, environ le tiers des ménages (34,6%) ont un cabinet de toilettes mais non raccordée à un réseau d'égout ce qui pourrait poser des problèmes d'hygiène et d'inconfort, voire constituer un lieu de prolifération d'insectes et même de rats. Ce problème est particulièrement accentué en milieu rural où la part des ménages avec des toilettes non raccordées à un système d'égout s'élève à 89,9% (au RGPH2014, seuls 2,9% des ménages ruraux avaient un système d'évacuation des eaux usées rattaché au réseau public). En milieu urbain, la proportion des ménages disposant de toilettes non raccordées à un système d'égout ne dépasse pas 8,5% (au RGPH2014, 11,8% des ménages urbains n'avaient pas un système d'évacuation des eaux usées rattaché au réseau public).

Tableau 9. Proportions des ménages selon le type de toilettes à l'intérieur du logement par milieu de résidences

Type de toilettes	Milieu		Les deux milieux
	Urbain	Rural	
Toilettes modernes raccordées à un réseau d'égout	47,5%	1,1%	32,6%
Toilettes traditionnelles raccordées à un réseau d'égout	43,8%	5,9%	31,6%
Toilettes non raccordées à un réseau d'égout	8,5%	89,9%	34,6%
Autre	-	0,2%	0,1%
Pas de toilettes	0,2%	2,9%	1,1%
Total	**100,0%**	**100,0%**	**100,0%**

- : insignifiant *Source : INE-CSEFRS, ENME2018*

L'accès à l'électricité améliore également les conditions socio-économiques des ménages. Parmi les bienfaits de l'électrification des ménages, on peut citer[4] :

- les bénéfices domestiques ainsi que ceux liés aux loisirs culturels notamment (éclairage et radio/télévision) ;
- une économie de temps dans la réalisation des tâches domestiques pouvant être investie dans l'éducation des enfants ;
- des effets positifs sur l'éducation scolaire, les enfants vivant dans des foyers raccordés au réseau atteignant un niveau d'éducation plus élevé ;
- une meilleure diffusion des campagnes de sensibilisation au prix d'un moindre investissement, puisqu'obtenue grâce à des canaux d'informations utilisant l'électricité à la place de programmes nécessitant des déplacements de personnes ;
- des effets positifs sur la sécurité susceptible d'encourager la scolarisation des jeunes filles en particulier.

À l'échelle nationale, l'accès à l'électricité est quasi-total selon l'enquête : 98,0% des ménages en bénéficient, 98,8% en milieu urbain contre 96,3% en milieu rural, soit une situation beaucoup plus favorable que quatre ans auparavant : 91,6% ; 95,2% et 84,6% respectivement au RGPH 2014.

3. L'absence de latrines à la maison pourrait pousser à « se retenir d'aller aux toilettes », ce qui peut notamment «entraîner une infection urinaire ou plus grave, une pyélonéphrite lorsque les reins sont atteints. Les filles sont les plus touchées par ce problème. Les douleurs abdominales et la constipation sont également des risques auxquels s'exposent les enfants ne se rendant pas assez régulièrement aux WC».

4 . Voir par exemple, Torero Maximo, « L'impact de l'électrification rurale : enjeux et perspectives », Revue d'économie du développement, 2015/3 (Vol. 23), p. 55-83. URL : https://www.cairn.info/revue-revue-d-economie-du-developpement-2015-3-page-55.html

Tableau 10. Proportions des ménages selon la possession de l'électricité à l'intérieur du logement par milieu de résidence

Accès à l'électricité	Milieu		Les deux milieux
	Urbain	Rural	
Non	1,2%	3,7%	2,0%
Oui	98,8%	96,3%	98,0%
Total	100,0%	100,0%	100,0%

Source : INE-CSEFRS, ENME2018

En matière d'équipement des ménages, le tableau 11 indique une possession quasi-générale d'une télévision, d'un réfrigérateur, d'un téléphone portable aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural avec des taux dépassant 90%. Le milieu urbain reste cependant mieux doté en équipements que le rural.

En deuxième lieu, en moyenne 50% des ménages disposent d'un poste de radio, plus en milieu rural (58,3%) qu'en milieu urbain (46,0%). La possession d'un ordinateur ou d'une tablette ne concerne que le cinquième des ménages environ (22,3%), beaucoup plus pour les ménages citadins 31,0% que pour ceux du rural (3,7%). Elle est suivie par la possession d'une voiture, respectivement 17,4% ; 21,3% et 9,1%. En milieu urbain, la proportion de ménages ayant une voiture personnelle est nettement supérieure à celle de ménages disposant d'un motocycle : 22,3% contre 9,9%, résultat qui mérite davantage d'investigation.

Tableau 11. Proportions des ménages disposant de quelques équipements de confort par milieu de résidence (2014 et 2018)

Équipements	Urbain		Rural		Les deux milieux	
	ENME2018	RGPH2014	ENME2018	RGPH2014	ENME2018	RGPH2014
Motocycle	9,9%	ND	10,1%	ND	10,0%	ND
Voiture personnelle	21,3%	ND	9,1%	ND	17,4%	ND
Téléphone fixe	16,6%	19,7%	2,2%	1,5%	12,0%	13,5%
Téléphone portable	94,3%	96,5%	92,4%	90,3%	93,7%	94,3%
Ordinateur/Tablette	31,0%	35,7%*	3,7%	5,7%*	22,3%	25,4%*
Connexion Internet	19,7%	27,5%	2,3%	3,6%	14,1%	19,3%
Radio	46,0%	55,4%	58,3%	47,3%	50,0%	52,6%
Télévision	96,4%	96,1%	95,0%	85,7%	95,9%	92,5%
Réfrigérateur	96,8%	91,4%	90,4%	73,0%	94,7%	85,1%

ND : non disponible ** Ordinateur*

Source : INE-CSEFRS, ENME2018

1.2. Les langues les plus parlées à la maison

Une autre caractéristique des ménages relevée par l'ENME2018, culturelle cette fois-ci, concerne la langue parlée à la maison. L'enquêteur (trice) a posé la question suivante à une personne, tirée aléatoirement parmi tous les adultes de 25 ans ou plus du ménage : «quelles sont les trois principales langues/dialectes utilisées par les membres de votre ménage? Si plusieurs, langues/dialectes, classez-les, selon leur fréquence d'utilisation, du plus utilisé au moins utilisé».

Les résultats obtenus révèlent que les trois quarts des ménages (75,1% au niveau national ; 76,6% en milieu urbain et 71,8% en milieu rural) ne parlent qu'une langue/dialecte à la maison et que presque la

totalité (98,2% au niveau national ; et 97,9% en milieu urbain et 98,8% en milieu rural) ne parlent pas une troisième langue. Aussi, présentons-nous uniquement les données relatives à la première langue utilisée dans ces foyers (tableau 12).

Tableau 12. Proportions ménages selon la première langue parlée à la maison par milieu de résidence

1ère langue parlée	Milieu		Les deux milieux
	Urbain	Rural	
Darija	86,0%	64,5%	79,1%
Tachelhit	6,0%	22,6%	11,4%
Tamazight	2,7%	7,6%	4,2%
Tarifit	2,1%	4,7%	3,0%
Hassania	1,7%	0,5%	1,3%
Arabe	0,1%	-	0,1%
Français	1,3%	-	0,9%
Autres	0,1%	-	0,0%
Total	**100,0%**	**100,0%**	**100,0%**

- : insignifiant *Source : INE-CSEFRS, ENME2018*

Il ressort que près de huit ménages sur dix (79,1%) communiquent principalement en Darija, fréquence plus importante en milieu urbain (86,0%) qu'en milieu rural (64,5%). Le reste des ménages utilise plutôt Tachelhit comme première langue : 11,4% au niveau national, 6,0% en milieu urbain contre 22,6% en milieu rural. Tamazight (4,2%) et Tarifit (3,0%) sont très peu utilisés comme première langue, bien que plus fréquemment en milieu rural qu'en milieu urbain. L'Hassania encore moins, 1,3%, mais plus en urbain (1,7%) qu'au rural (0,5%). D'autres ménages communiquant par d'autres langues sont statistiquement négligeables et ne semblent exister que dans les villes.

1.3. Caractéristiques sociodémographiques des adultes enquêtés

L'analyse des caractéristiques des adultes enquêtés, tirés aléatoirement parmi les membres des ménages âgés de 25 ans ou plus, à raison d'une personne par ménage. Elle permettra de prendre en compte leur profil lors de l'analyse qui suivra.

Tout d'abord, au niveau national, il apparaît que le rapport de masculinité des personnes tirées est en faveur des hommes, il est de 105,3%, surtout en milieu rural où ce ratio atteint 118,3%, contrairement au milieu urbain où l'effectif des femmes interrogées surpasse légèrement celui des hommes tel qu'exprimé par le rapport de masculinité correspondant de 99,6%.

Bien que leur tirage était aléatoire, force est de constater que plus de la moitié des personnes interrogées sont des chefs de ménage (55,3% au niveau national ; 56,3% en milieu urbain et 53,2% en milieu rural). Par genre, en milieu urbain, plus de huit hommes sur dix (83,2%) sont des chefs de ménage, tandis que moins de trois femmes sur dix (29,5%) le sont. Dans le milieu rural, on observe pratiquement la même distribution, respectivement 84,1% et 16,6%. Ce constat s'explique par le fait que ce sont généralement les hommes qui sont déclarés chefs de ménage.

Seule une personne sur dix interrogées est fils/fille du chef de ménage (10,6% en milieu urbain et 9,4% en milieu rural). En effet, la probabilité pour que ces catégories soient enquêtées est faible comparée à celle des chefs de ménage et leur conjoint(e) en raison de leur âge, généralement inférieur au seuil de 25 ans. Les autres membres du ménage, qu'ils aient un lien de parenté avec le chef de ménage ou pas, ont beaucoup moins de chance d'être enquêtés en raison de leur

faible effectif en raison de la nucléarisation des ménages.

Les conjoint(e)s des chefs de ménages constituent trois adultes sur dix enquêtés (30,0% au niveau national ; 29,6% en milieu urbain et 30,7% en milieu rural). Ce sont surtout les femmes interrogées qui se trouvent dans cette situation (conjointes de chefs de ménages) (voir tableau 1 en annexe). En milieu urbain, près de six sur dix (58,2%) des femmes enquêtées sont des conjointes contre 1,0% pour les hommes et en milieu rural, 67,0% des femmes tirées sont des conjointes contre 0,1% parmi les hommes tirés.

Par âge, les personnes enquêtées sont plutôt jeunes ou ont entre 40 et 54 ans (tableau 2 en annexe). 37,9% sont des jeunes adultes de 25 à 39 ans ; 35,4% sont dans leurs quarantaines ou la première moitié de la cinquantaine (40 à 54 ans) et 26,7% sont dans l'âge de la retraite ou préretraite, ayant au moins 55 ans. Cette répartition ne varie pas beaucoup selon le milieu de résidence (tableau 2 en annexe).

En raison de leur situation dominante en tant que chefs de ménage ou leur conjoint(e)s, la grande majorité des personnes interrogées est mariée que ce soit en milieu urbain ou en milieu rural, parmi les hommes ou parmi les femmes (tableau 3 en annexe). On peut cependant y relever une fréquence nettement plus importante de veuves et divorcées que de veufs et divorcés en milieu urbain.

Par type d'activité (tableau 4 en annexe), les personnes enquêtées sont surtout des actifs occupés pour les hommes (85,2%) et femmes au foyer s'agissant des femmes (75,2%), profil plus présent en milieu rural. Les hommes interrogés dans ce milieu sont des actifs occupés dans près de neuf sur dix d'entre eux (89,5%) et les femmes sont déclarées « femmes au foyer » à raison de 85,9%, proportions moins prononcées en milieu urbain, respectivement 83,1% et 70,5%.

Le poids des retraités n'est relativement important que pour les hommes en milieu urbain (9,9%) ; en milieu rural leur part est faible (1,6%) étant donnée la prédominance du secteur informel dans ce milieu. C'est aussi le cas pour les femmes quel que soit le milieu car très peu d'entre elles exerçait dans un secteur organisé.

Comme le montre le tableau 4 en annexe, environ la moitié des individus interrogés exercent une activité (51,6%) ou l'avaient exercé dans le passé et en cherchent une au moment de l'enquête (1,5%). Lorsqu'ils étaient interrogés sur la catégorie de cette profession (tableau 5 en annexe) : il s'avère qu'en milieu urbain, 24,2% d'entre eux sont employés ou fonctionnaires, 20,2% sont commerçants, intermédiaires commerciaux et financiers et 20,3% font partie des manœuvres non agricoles, manutentionnaires et travailleurs des petits métiers. Comme quatrième catégorie, se trouvent les artisans et ouvriers qualifiés des métiers artisanaux, hors agriculture (10,7%). En milieux rural, trois grands groupes de professions dominent : d'abord les «ouvriers et manœuvres agricoles et de la pêche (y compris les ouvriers qualifiés)» avec 32,1% ; ensuite les «exploitants agricoles, pêcheurs, forestiers, travailleurs assimilés» qui regroupent 27,5% des professions déclarées; puis les «manœuvres non agricoles, manutentionnaires et travailleurs des petits métiers» qui concernent 22,2%. Les professions d'«employés ou fonctionnaires» ne sont déclarées que pour 8,5% des cas et les «commerçants, intermédiaires commerciaux et financiers» pour 7,8% des cas, ce qui est conforme à la nature agricole des activités du milieu rural.

En somme, les professions de statut supérieur comme les «responsables hiérarchiques de la fonction publique» ; les « directeurs et cadres de direction d'entreprises» ou les «cadres supérieurs et membres des professions libérales», voire même les «cadres moyens» sont très peu représentées parmi les personnes tirées. C'est le cas également des

«conducteurs d'installations et de machines et ouvriers de l'assemblage».

Étudiées selon la situation dans leur profession principale, il ressort que presque la totalité d'entre ces personnes sont soit des salariées (58,1% à en milieu urbain et 39,3% en milieu rural) soit des indépendants (36,9% en milieu urbain et 55,9% en milieu rural). Les employeurs sont peu fréquents (3,4% et 3,9% respectivement).

Quel que soit le milieu de résidence, le salariat est plus répandu parmi les femmes que parmi les hommes et c'est l'inverse qui est observé pour ceux ou celles travaillant à leur propre compte.

Selon le niveau d'instruction, il s'agit d'individus sans niveau d'instruction dans une proportion de 40,0% (52,8% parmi les femmes et 27,9% parmi les hommes); de niveau primaire à raison de 22,7% (18,7% parmi les femmes et 26,6% parmi les hommes) ; de niveau collège pour 13,8% d'entre eux (10,3% parmi les femmes et 17,0% parmi les hommes) ou de niveau lycée pour 10,9% (9,7% parmi les femmes et 11,9% parmi les hommes). Néanmoins environ un dixième d'entre eux ont le niveau supérieur, soit 9,6% à l'échelle nationale (11,8% chez les hommes 7,2% chez les femmes). Le niveau d'instruction des citadins reste supérieur à celui des ruraux, indépendamment du genre comme le montre le tableau 8 en annexe.

CHAPITRE III.
SCOLARISATION DES MEMBRES DES MÉNAGES

En raison de son importante incidence sur le niveau de développement économique et social du pays et sur la qualité de vie des générations futures, la scolarisation des individus fait partie intégrante de l'enquête nationale sur les ménages et l'éducation. Cette enquête recueille, entre autres, des données sur les caractéristiques scolaires des enfants âgés de 3 à 22 ans de la population marocaine, et des renseignements sur les niveaux de diplômes obtenus de la population âgée de 15 ans et plus.

Cette enquête a approché trois grandes questions concernant ces deux populations :

- les caractéristiques des enfants entre 3 et 22 ans scolarisés dans les secteurs public et privé ;
- la non scolarisation et la déscolarisation touchant les 6-22 ans ;
- les niveaux de diplômes obtenus des personnes âgées de 15 ans et plus.

1. Caractéristiques des enfants scolarisés entre 3 et 22 ans

La population des scolarisés, âgés de 3 à 22 ans de l'échantillon s'élève à 3.062 enfants au total en 2017-2018. Elle est scolarisée à raison de 8,5% au préscolaire, 51,7% au primaire, 21,5% au collège, 15,9% au lycée et 2,4% au supérieur.

Cette population est composée de 48,2% de filles et de 51,8% de garçons, cette répartition par genre se trouvant inversée au préscolaire, au lycée et au supérieur avec plus de filles que de garçons ; 63,8% des élèves entre 3 et 22 ans sont scolarisés dans le milieu urbain et 36,2% dans le rural. Le secteur public scolarise 84,1% des enfants et 15,9% des enfants sont scolarisés dans le secteur privé.

L'analyse de la répartition des scolarisés par âge fonctionnel révèle le phénomène du retard scolaire inter-cycles qui entrave la poursuite normale de la scolarité pour les élèves (voir tableau 9 en annexe). Au préscolaire, 73,9% des élèves sont âgés entre 4 et 5 ans ou moins et 26,1% sont en retard. Au primaire, 82,8% des élèves sont dans la tranche d'âge recommandée (6-11 ans) ou en avance et 17,2% sont en retard par rapport à leur cycle. Au secondaire collégial, le retard s'accentue et atteint 38% des élèves qui sont censés être au secondaire qualifiant. Dans ce dernier cycle, le retard touche 45% des élèves. Ce qui fait du collège un véritable goulot d'étranglement.

Graphique 1. Le retard scolaire selon le cycle d'enseignement
Répartition des scolarisés de 3 à 22 ans par âge fonctionnel et cycle d'enseignement

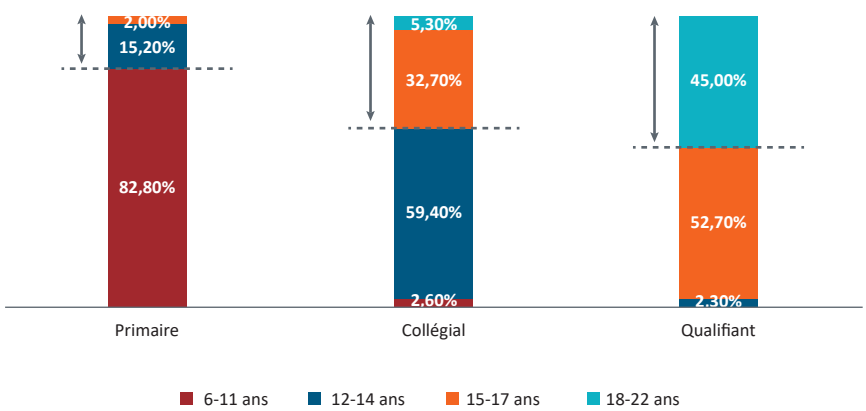

Source : INE-CSEFRS, ENME2018

Il est à noter que ce retard ne tient pas compte du retard intra-cycle, c'est-à-dire le retard de l'âge par rapport au niveau scolaire au sein du cycle.

2. Caractéristiques des enfants scolarisés dans le secteur privé

Une analyse comparative entre les élèves du privé et ceux du public révèle des particularités en termes de caractéristiques de ces deux populations.

Tableau 13. Proportions des enfants entre 3 et 22 ans scolarisés par cycle et par secteur d'enseignement

Secteur d'enseignement	Cycle					
	Préscolaire	Primaire	Secondaire collègial	Secondaire qualifiant	Supérieur	Total
	Secteur d'enseignement					
Public	24,7%	86,7%	92,2%	94,1%	98,9%	84,1%
Privé	75,3%	13,3%	7,8%	5,9%	1,1%	15,9%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
Public et privé	**8,5%**	**51,7%**	**21,5%**	**15,9%**	**2,4%**	**100,0%**

Source : INE-CSEFRS, ENME2018

Concernant les caractéristiques des élèves dans les écoles privées, la structure des âges est très concentrée sur les tranches de bas âge : 31,4% des élèves scolarisés dans le privé sont âgés de 3 à 5 ans et 50,5% sont âgés de 6 à 11 ans. Dans le secteur public, la proportion des élèves de 3 à 5 ans est de 2,2% seulement et celle des 6 à 11 ans de 44,1%. En revanche, 53,8% des élèves scolarisés dans le secteur public sont âgés de 12 ans et plus.

L'enquête montre également que le cycle privé est caractérisé par une grande part d'élèves scolarisés dans les cycles d'enseignement préscolaire et primaire (83,4%), 10,5% d'élèves scolarisés dans le secondaire collégial et 6,1% dans le qualifiant ou le supérieur. Dans le secteur public, 55,8% des élèves sont scolarisés dans le préscolaire ou le primaire, 23,6% dans le collégial et 20,6% dans le qualifiant ou le supérieur.

Tableau 14. Proportions des enfants entre 3 et 22 ans scolarisés par secteur et par facteur individuel

Caractéristiques de l'enfant	Secteur d'enseignement		
	PUBLIC	PRIVÉ	TOTAL
Genre			
Masculin	51,6%	52,9%	51,8%
Féminin	48,4%	47,1%	48,2%
Total	100,0%	100,0%	100,0%
Tranche d'âge			
0 à 3 ans	0,2%	4,8%	0,9%
4 à 5 ans	2,0%	26,6%	5,9%
6 à 11 ans	44,1%	50,5%	45,0%
12 à 14 ans	23,2%	9,0%	21,0%
15 à 17 ans	18,3%	7,2%	16,6%
18 à 22 ans	12,2%	1,9%	10,6%
Total	100,0%	100,0%	100,0%
Cycle d'enseignement			
Préscolaire	2,5%	40,2%	8,5%
Primaire	53,3%	43,2%	51,7%
Secondaire collégial	23,6%	10,5%	21,5%
Secondaire qualifiant	17,8%	5,9%	15,9%
Supérieur	2,8%	0,2%	2,4%
Total	100,0%	100,0%	100,0%
TOTAL	**84,1%**	**15,9%**	**100,0%**

Source : INE-CSEFRS, ENME2018

La répartition des élèves par milieu de résidence montre que les élèves scolarisés dans des écoles privées résident principalement dans le milieu urbain (95,2%) comparativement à 57,9% des élèves dans le secteur public (tableau 15).

En se référant aux revenus déclarés par les ménages, la structure des quintiles de revenu est inversée pour les deux secteurs d'enseignement. Il ressort qu'en général, les familles des élèves scolarisés dans le secteur privé ont un niveau de revenu moyen plus élevé que celui des familles dont les élèves sont dans le public : pour presque la moitié des élèves du privé (49,7%), leurs familles appartiennent au quintile de revenu le plus élevé, c'est-à-dire les 20% des ménages les plus aisés de la population, des ménages comparativement à 15,2% des élèves dans le public dont les familles appartiennent au quintile le plus élevé. Pour 3,1% seulement des élèves du privé, leurs familles appartiennent au quintile le plus bas, c'est-à-dire les 20% des ménages les plus pauvres de la population, en comparaison à une proportion de 17,4% dans le public. De manière générale, il apparait que plus le ménage est aisé, plus les enfants du ménage ont tendance à être scolarisés dans le privé. L'accès au privé s'explique par la capacité financière des ménages à payer les frais que requiert une école privée.

Graphique 2. Répartition des élèves par secteur selon le quintile de revenu

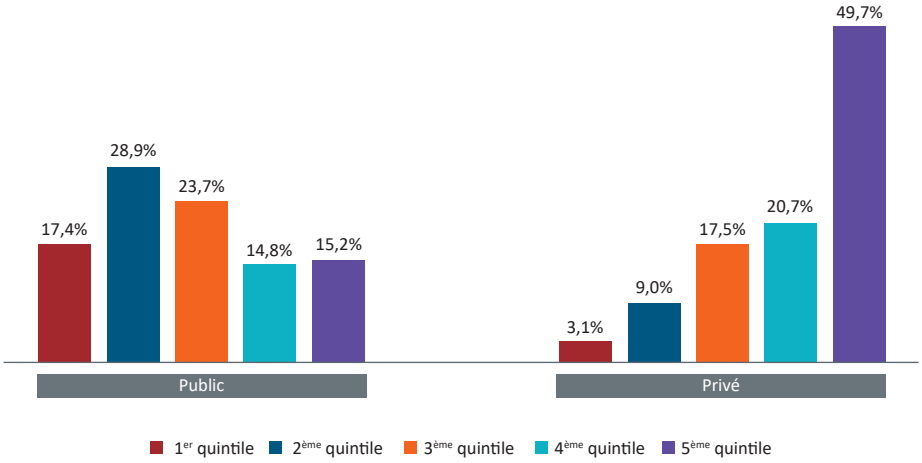

Source : INE-CSEFRS, ENME2018

Le graphique 3 montre que pour 50,3% des élèves dans le privé, le chef de ménage a un niveau de lycée ou plus, comparativement à 13,4% des élèves dans le secteur public. De même, pour 47,4% des élèves dans le public, le chef du ménage n'a aucun niveau d'instruction, contre 16,7% des élèves qui sont dans cette situation dans le privé. De manière générale, il apparait que plus le chef de ménage a un niveau d'instruction élevé, moins les enfants du ménage ont tendance à être scolarisés dans le public et plus ils ont tendance à être scolarisés dans le privé.

Graphique 3. Répartition des élèves par secteur selon le niveau d'instruction du chef du ménage

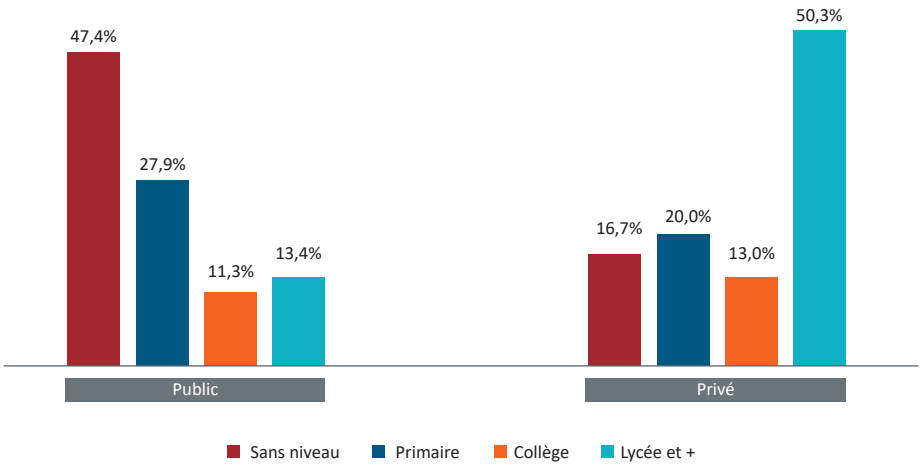

Source : INE-CSEFRS, ENME2018

Les conditions de vie et équipements du ménage sont des facteurs de distinction entre les élèves du public de ceux du privé. Pour les élèves du privé, 49,6% possèdent un ordinateur/tablette à la maison, comparativement à 18,2% dans le secteur public. Par ailleurs, 31,4% des élèves du privé vivent dans des ménages qui possèdent un téléphone fixe, comparativement à 7,3% pour les élèves du public. L'équipement en connexion internet à domicile est disponible pour 38,5% des élèves du privé, contre 9,6% seulement pour les élèves du secteur public. Enfin, 43,9% des élèves du privé vivent dans des ménages disposant d'une voiture personnelle contre 12,0% des élèves du public.

Tableau 15. Proportions des enfants entre 3 et 22 ans scolarisés par secteur et par facteur lié au ménage

Caractéristiques du ménage		Secteur d'enseignement		
		PUBLIC	PRIVÉ	TOTAL
Milieu de résidence				
Urbain		57,9%	95,2%	63,8%
Rural		42,1%	4,8%	36,2%
Total		100,0%	100,0%	100,0%
Équipements du ménage				
Ordinateur/Tablette	Oui	18,2%	49,6%	23,2%
	Non	81,8%	50,4%	76,8%
Téléphone fixe	Oui	7,3%	31,4%	11,1%
	Non	92,7%	68,6%	88,9%
Connexion internet	Oui	9,6%	38,5%	14,2%
	Non	90,4%	61,5%	85,8%
Voiture personnelle	Oui	12,0%	43,9%	17,1%
	Non	88,0%	56,1%	82,9%
TOTAL		**84,1%**	**15,9%**	**100,0%**

Source : INE-CSEFRS, ENME2018

3. La non scolarisation des enfants entre 6 et 22 ans : un phénomène qui touche davantage les ménages pauvres dans le milieu rural

Le nombre d'enfants âgés entre 6 et 22 ans s'élève à 3.737 dans l'échantillon, dont 2.948 scolarisés en 2017-2018, 643 ne sont pas scolarisés au titre de la même année et 146 n'ont jamais été à l'école. Le phénomène de la non scolarisation touche 4,5% des enfants âgés entre 6 et 22 ans. Cette proportion ne comprend pas les enfants qui ont déjà intégré l'école et qui l'ont quitté au cours de leurs parcours. Ce dernier phénomène, qualifié de « déscolarisation », sera traité dans la section qui suit.

Concernant les facteurs individuels, la non scolarisation touche davantage les filles (6%) que les garçons (3%). Par tranche d'âge, la proportion des non scolarisés n'ayant jamais accédé à l'école est beaucoup plus importante chez les jeunes de 18 à 22 ans avec 8,2%, mais reste élevée chez les enfants de 6 à 11 ans (4,5%) et (0,8%) chez les 12 à 14 ans qui sont censés être à l'école (âge de l'obligation scolaire).

Tableau 16. Proportions des enfants entre 6 et 22 ans scolarisés et non scolarisés par facteur individuel

Caractéristiques de l'enfant	Est-ce que l'enfant a déjà été scolarisé ?		
	OUI	NON	TOTAL
Genre			
Masculin	97,0%	3,0%	100,0%
Féminin	94,0%	6,0%	100,0%
Tranche d'âge			
6 à 11 ans	95,5%	4,5%	100,0%
12 à 14 ans	99,2%	0,8%	100,0%
15 à 17 ans	97,1%	2,9%	100,0%
18 à 22 ans	91,8%	8,2%	100,0%
TOTAL	**95,5%**	**4,5%**	**100,0%**

Source : INE-CSEFRS, ENME2018

Dans le milieu rural, la proportion des non scolarisés n'ayant jamais accédé à l'école s'élève à 8,1% contre 1,8% dans le milieu urbain (tableau 17).

Les conditions de vie et le niveau des équipements du ménage semblent également influer sur la situation scolaire de l'enfant. Les résultats montrent que le phénomène de la non scolarisation touche plus les enfants issus des ménages à faible revenu et ne disposant pas des équipements de base. Analysant chaque facteur à part, le revenu du ménage est particulièrement discriminant puisque dans les ménages du premier quintile, la proportion des non scolarisés atteint 6,7% et se réduit à 2,9% seulement pour les ménages du quintile supérieur.

Le nombre de chambres déclinées aux enfants constitue également un facteur de différenciation. Dans les ménages où chaque enfant dispose de sa propre chambre, la proportion des non scolarisés est de 1% seulement, tandis qu'elle s'élève à 4,4% pour les ménages où les enfants partagent leur chambre avec d'autres enfants et à 5,8% pour les ménages où les enfants partagent leur chambre avec d'autres membres adultes du ménage (tableau 17).

Pour les ménages qui disposent d'eau potable du robinet, la non scolarisation affecte 2,5% des enfants seulement tandis qu'elle touche 10,8% des enfants quand l'eau principalement bue par le ménage provient du puits et 11,1% lorsqu'il s'agit de l'eau de source.

Le taux de non scolarisation atteint 13,8% dans le cas de l'absence de l'électricité dans le logement et 8% dans le cas de l'absence d'un téléviseur. Ce taux atteint 5,3% et 4,8% dans le cas de l'absence d'ordinateur/tablette et de connexion internet respectivement.

Tableau 17. Proportions des enfants entre 6 et 22 ans scolarisés et non scolarisés par facteur lié au ménage

Caractéristiques du ménage		Est-ce que l'enfant a déjà été scolarisé ?		
		PUBLIC	PRIVÉ	TOTAL
Milieu de résidence				
Urbain		98,2%	1,8%	100,0%
Rural		91,9%	8,1%	100,0%
Quintile de revenu du ménage				
1er quintile		93,3%	6,7%	100,0%
2ème quintile		95,9%	4,1%	100,0%
3ème quintile		93,9%	6,1%	100,0%
4ème quintile		97,9%	2,1%	100,0%
5ème quintile		97,1%	2,9%	100,0%
Est-ce que chaque enfant dispose de sa propre chambre ?				
Chaque enfant dispose de sa propre chambre		99,0%	1,0%	100,0%
La majorité des enfants partagent la même chambre avec d'autres enfants du ménage		95,6%	4,4%	100,0%
La majorité des enfants partagent leur chambre avec d'autres membres adultes du ménage		94,2%	5,8%	100,0%
Provenance de l'eau bue par les membres du ménage				
Eau potable du robinet		97,5%	2,5%	100,0%
Eau du puits		89,2%	10,8%	100,0%
Eau de source		88,9%	11,1%	100,0%
Équipements du ménage				
Électricité	Oui	95,8%	4,2%	100,0%
	Non	86,2%	13,8%	100,0%
Téléviseur	Oui	95,7%	4,3%	100,0%
	Non	92,0%	8,0%	100,0%
Ordinateur/Tablette	Oui	98,9%	1,1%	100,0%
	Non	94,7%	5,3%	100,0%
Connexion internet	Oui	98,2%	1,8%	100,0%
	Non	95,2%	4,8%	100,0%
TOTAL		**95,5%**	**4,5%**	**100,0%**

Source : INE-CSEFRS, ENME2018

Les caractéristiques du chef du ménage jouent aussi un rôle dans la non scolarisation des enfants. Le taux de non scolarisation atteint 5,3% quand le chef de ménage n'a aucun niveau d'instruction. Ce taux diminue à mesure que le niveau d'instruction du chef de ménage s'élève pour atteindre 1,4% dans le cas où le chef de ménage a un niveau de secondaire qualifiant ou plus (tableau 18).

Tableau 18. Proportions des enfants entre 6 et 22 ans scolarisés et non scolarisés par facteur lié au chef de ménage

Caractéristiques du chef du ménage	Est-ce que l'enfant a déjà été scolarisé ?		
	OUI	NON	TOTAL
Situation d'activité			
Actif occupé	95,4%	4,6%	100,0%
Chômeur / inactif	96,1%	3,9%	100,0%
Niveau d'instruction			
Sans/ coranique/préscolaire	94,7%	5,3%	100,0%
Primaire	95,1%	4,9%	100,0%
Secondaire collégial	95,5%	4,5%	100,0%
Secondaire qualifiant et plus	98,6%	1,4%	100,0%
TOTAL	**95,5%**	**4,5%**	**100,0%**

Source : INE-CSEFRS, ENME2018

4. La déscolarisation des 6-22 ans : un phénomène préoccupant chez les jeunes de 15 ans et plus

L'enquête s'intéresse également au phénomène de la déscolarisation. Si seul 4,5% des enfants entre 6 et 22 ans n'ont jamais été scolarisés (tableau 18), 19,8% sont par contre déscolarisés, c'est-à-dire ont abandonné l'école sans obtenir de diplôme ou de certification. Il s'agit ici du stock de déscolarisés sur plusieurs années et non des déscolarisés au cours d'une année scolaire donnée. Chez les filles, la déscolarisation est légèrement moins prononcée (19,3%) que chez les garçons (20,2%) (tableau 19).

Chez les 6-11 ans, la déscolarisation touche 1,1% des enfants et 7,4% chez les 12-14 ans. À partir de 15 ans, la part des déscolarisés devient plus importante avec 26,9% chez les 15-17 ans. Chez les jeunes de 18-22 ans, plus que la moitié (52,2%) sont déscolarisés.

Tableau 19. Proportions des enfants entre 6 et 22 ans scolarisés et déscolarisés par facteur individuel

Caractéristiques de l'enfant	Est-ce que l'enfant est déscolarisé ?		
	NON	OUI	TOTAL
Genre			
Masculin	79,8%	20,2%	100,0%
Féminin	80,7%	19,3%	100,0%
Tranche d'âge			
6 à 11 ans	98,9%	1,1%	100,0%
12 à 14 ans	92,6%	7,4%	100,0%
15 à 17 ans	73,1%	26,9%	100,0%
18 à 22 ans	47,8%	52,2%	100,0%
TOTAL	**80,2%**	**19,8%**	**100,0%**

Source : INE-CSEFRS, ENME2018

Les résultats montrent que près de la moitié (48,7%) des enfants âgés entre 6 et 22 ans ont abondonné leur scolarité durant le cycle primaire, 40,7% durant le cycle collégial et (10,6%) sont sortis du qualifiant.

Tableau 20. Cycles de sortie de l'école des enfants entre 6 et 22 ans

Cycle scolaire de sortie de l'enfant	
Primaire	48,7%
Secondaire collégial	40,7%
Secondaire qualifiant	10,6%
TOTAL	**100,0%**

Source : INE-CSEFRS, ENME2018

Parmi ceux qui ont été déscolarisés au primaire, presque la moitié (48,9%) l'ont été à la dernière année de ce cycle (6ème année). Au secondaire collégial, 48,3% ont arrêté leur études durant la 3ème année. Finalement, au secondaire qualifiant, 45,1% et 41% ont abandonné leur scolarité pendant la 2ème année et la 1ère année du baccalauréat respectivement.

Graphique 4. Proportions des enfants entre 6 et 22 ans ayant abandonné leur scolarité (par niveau et cycle scolaires)

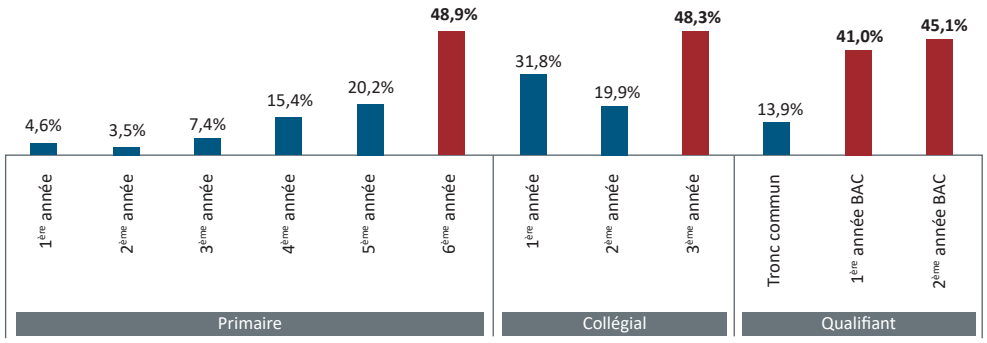

Source : INE-CSEFRS, ENME2018

Dans le milieu rural, la déscolarisation touche 23,9% des enfants âgés de 6 à 22 ans, tandis qu'elle concerne 13,1% des enfants dans le milieu urbain.

Les enfants issus de ménages pauvres sont confrontés, en général, à un plus grand risque de déscolarisation par rapport à ceux issus de ménages aisés. La part des déscolarisés est de 20,9% dans les ménages du quintile inférieur et se réduit à 13,8% seulement pour les ménages du quintile supérieur.

Par ailleurs, dans les ménages où chaque enfant dispose de sa propre chambre, la déscolarisation touche 12,7% des enfants, tandis qu'elle concerne 18,3% des enfants dans les ménages où ces derniers partagent leur chambre avec d'autres enfants et 24,7% pour les ménages où les enfants partagent leur chambre avec d'autres membres adultes.

Pour les ménages qui disposent d'eau potable du robinet, 16,7% des enfants des déscolarisés tandis que 29,2% des déscolarisés dans les ménages où l'eau provient du puits et 29,1% des déscolarisés vivent dans des ménages qui boivent essentiellement l'eau de source.

Dans les ménages où le chef du ménage est chômeur ou inactif, la part des déscolarisés atteint 22,7% contre 19,2% pour les ménages où le chef du ménage est actif occupé.

Les résultats montrent que le phénomène de déscolarisation touche 27% des enfants âgés de 6 à 22 ans qui vivent dans des ménages où le chef de ménage n'a aucun niveau d'instruction ou a un niveau préscolaire. Le taux de déscolarisation des enfants diminue à mesure que le niveau d'instruction du chef du ménage augmente jusqu'à atteindre 8,9% dans le cas où le chef du ménage à un niveau d'instruction de secondaire qualifiant ou plus (tableau 21).

Tableau 21. Proportions des enfants entre 6 et 22 ans scolarisés et déscolarisés par facteur lié au chef de ménage

Caractéristiques du chef de ménage	Est-ce que l'enfant est déscolarisé ?		
	NON	OUI	TOTAL
Situation d'activité			
Actif occupé	80,8%	19,2%	100,0%
Chômeur / inactif	77,3%	22,7%	100,0%
Niveau d'instruction			
Sans/ coranique/préscolaire	73,0%	27,0%	100,0%
Primaire	83,7%	16,3%	100,0%
Secondaire collégial	87,3%	12,7%	100,0%
Secondaire qualifiant et plus	91,1%	8,9%	100,0%
TOTAL	**80,2%**	**19,8%**	**100,0%**

Source : INE-CSEFRS, ENME2018

5. Les raisons de la déscolarisation

Les raisons de déscolarisation la plus évoquée par les chefs de ménages sont l'échec des enfants aux examens et le redoublement, à raison de 33,8%. Le faible revenu du ménage et la pauvreté constituent la deuxième raison selon les déclarations des chefs de ménages pour 11,7% d'entre eux. Viennent ensuite l'éloignement de l'établissement et le manque de transport scolaire ou d'appui social comme raisons multiples qui affectent la rétention des enfants à l'école.

Tableau 22. Raisons de déscolarisation des enfants entre 6 et 22 ans

Les raisons de la déscolarisation des enfants	
Échec aux examens, redouble souvent	33,8%
Faible revenu du ménage, pauvreté des parents / tuteurs	11,7%
Établissement scolaire (école, collège, lycée, ...) trop éloigné	10,2%
Refus de l'enfant de poursuivre ses études	9,8%
Manque de transport scolaire	7,8%
Inutilité de la poursuite des études	4,3%
Obligation de mariage	4,0%
Absence ou insuffisance d'appui social à la scolarisation	3,1%
Refus des parents, du tuteur que l'enfant poursuive ses études	2,6%
Exclusion	2,6%
Autres raisons	10,1%
TOTAL	**100,0%**

Source : INE-CSEFRS, ENME2018

6. Les diplômes obtenus par les membres âgés de 15 ans et plus : une disparité de distribution encore influencée par le niveau socioéconomique du ménage

Pour la population des 15 ans et plus, 50,1% n'ont aucun diplôme, 18,6% ont un certificat d'enseignement primaire (CEP), 14,5% ont un certificat d'études du collège (CEC) et 7,2% ont le baccalauréat. 7,5% ont un diplôme supérieur au baccalauréat et 2,1% ont un diplôme de formation professionnelle.

Les femmes sont en général moins diplômées que les hommes. 57,1% des femmes sont sans diplôme contre 42,9% des hommes. Les taux d'obtention de diplômes sont généralement plus élevés parmi les hommes.

Par tranche d'âge, les jeunes de 15-24 ans sont majoritaires à avoir un diplôme de CEP ou de CEC (57,4%); 20,2% de cette tranche d'âge n'ont aucun diplôme. Cela est dû au fait qu'une grande partie d'entre eux sont encore scolarisés au primaire en raison du retard scolaire qui sévit dans le système éducatif. Le reste a un diplôme de baccalauréat, ou de formation professionnelle ou un diplôme plus élevé que le baccalauréat.

Graphique 5. Diplômes et certificats obtenus par les 15 ans et plus selon la tranche d'âge

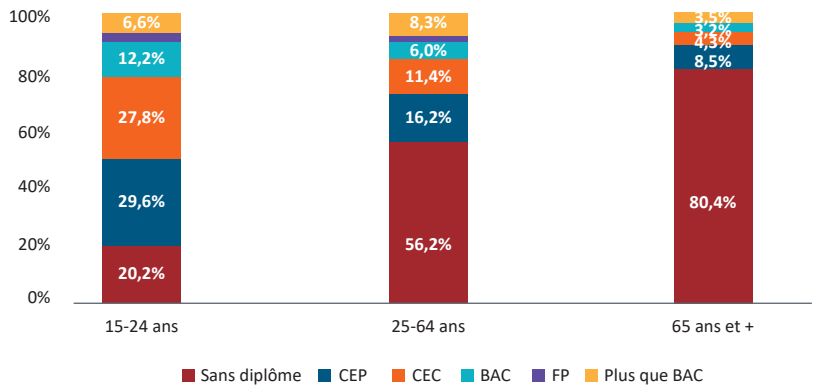

Source : INE-CSEFRS, ENME2018

La tranche d'âge des 25-64 ans regroupe une population de non diplômés à raison de 56,2%. Les diplômes de CEP et de CEC ont été obtenus par 27,6% de cette catégorie. Finalement, pour les individus âgés de 65 ans et plus, 80,4% d'entre eux n'ont aucun diplôme.

Tableau 23. Proportions des personnes de 15 ans et plus par diplôme le plus élevé obtenu et par facteur individuel

Caractéristiques de la personne de 15 ans et +	Diplôme le plus élevé obtenu						
	Sans diplôme	Certificat Primaire	Certificat Collégial	Baccalauréat	Formation Prof.	Plus que BAC	TOTAL
Genre							
Masculin	42,9%	22,0%	15,9%	7,7%	3,0%	8,5%	100,0%
Féminin	57,1%	15,3%	13,2%	6,7%	1,2%	6,5%	100,0%
Tranche d'âge							
15-24 ans	20,2%	29,6%	27,8%	12,2%	3,6%	6,6%	100,0%
25-64 ans	56,2%	16,2%	11,4%	6,0%	1,9%	8,3%	100,0%
65 ans et +	80,4%	8,5%	4,3%	3,2%	0,1%	3,5%	100,0%
TOTAL	**50,1%**	**18,6%**	**14,5%**	**7,2%**	**2,1%**	**7,5%**	**100,0%**

Source : INE-CSEFRS, ENME2018

Les membres des ménages résidant dans le milieu rural sont moins diplômés que ceux habitant le milieu urbain. 69,2% des individus de plus de 15 ans sont sans diplôme dans le milieu rural, 26% ont un diplôme inférieur au baccalauréat et seuls 4,8% ont le baccalauréat. Dans le milieu urbain, 39,4% sont sans diplôme, 37,2% ont un diplôme inférieur au baccalauréat et 23,4% ont un diplôme de baccalauréat ou plus.

Pour les ménages du quintile inférieur, la structure par diplôme obtenu est similaire aux ménages vivant dans le milieu rural. Le taux de diplomation augmente pour les membres âgés de 15 ans et plus, vivant dans des ménages plus aisés. A titre d'exemple, pour les ménages du quintile supérieur, 30,6% d'entre eux sont sans diplôme, 34,4% ont un diplôme de CEP ou de CEC et 31,6% ont un diplôme de baccalauréat ou plus.

Pour les ménages qui disposent de l'eau potable du robinet, 43,2% des membres de 15 ans et plus n'ont aucun diplôme ou certificat comparativement à une proportion de 74,9% dans les ménages où l'eau provient du puits et 74,2% quand il s'agit de l'eau de source.

Tableau 24. Proportions des personnes de 15 ans et plus par diplôme le plus élevé obtenu et par facteur lié au ménage

Caractéristiques du ménage	Diplôme le plus élevé obtenu						
	Sans diplôme	Certificat Primaire	Certificat Collégial	Baccalauréat	Formation Prof.	Plus que BAC	TOTAL
Milieu de résidence							
Urbain	39,4%	19,1%	18,1%	9,7%	2,8%	10,9%	100,0%
Rural	69,2%	17,7%	8,3%	2,6%	0,9%	1,3%	100,0%
Quintile de revenu du ménage							
1er quintile	70,1%	16,5%	7,0%	4,4%	0,3%	1,7%	100,0%
2ème quintile	59,3%	20,0%	13,0%	3,6%	1,6%	2,5%	100,0%
3ème quintile	52,7%	20,2%	14,8%	6,1%	1,7%	4,5%	100,0%
4ème quintile	44,4%	20,2%	16,7%	8,8%	3,0%	7,0%	100,0%
5ème quintile	30,6%	15,8%	18,6%	12,4%	3,4%	19,2%	100,0%
Provenance de l'eau bue par les membres du ménage							
Eau potable du robinet	43,2%	19,4%	16,9%	8,7%	2,6%	9,2%	100,0%
Eau du puits	74,9%	15,4%	6,9%	1,8%	0,5%	0,5%	100,0%
Eau de source	74,2%	16,4%	6,2%	1,7%	1,0%	0,5%	100,0%
TOTAL	**50,1%**	**18,6%**	**14,5%**	**7,2%**	**2,1%**	**7,5%**	**100,0%**

Source : INE-CSEFRS, ENME2018

Pour les ménages dont le chef n'a aucun niveau d'instruction ou est de niveau préscolaire et coranique, 66,9% de leurs membres de 15 ans et plus n'ont obtenu aucun diplôme, tandis que cette proportion est de 12,6% seulement pour les ménages dont le chef à un niveau de lycée ou plus.

La proportion des individus ayant obtenu un diplôme de baccalauréat ou plus atteint 48,6% pour les ménages dont le chef à un niveau de lycée ou plus, tandis qu'elle est de 6,3% seulement dans les ménages où le chef est sans niveau d'instruction ou de niveau préscolaire.

Tableau 25. Proportions des personnes de 15 ans et plus par diplôme le plus élevé obtenu et par le facteur lié au chef de ménage

Caractéristiques du Chef de ménage	Diplôme le plus élevé obtenu						
	Sans diplôme	Certificat Primaire	Certificat Collégial	Baccalauréat	Formation Prof.	Plus que BAC	TOTAL
Niveau d'instruction du chef de ménage							
Sans niveau/ coranique/préscolaire	66,9%	16,0%	9,3%	3,3%	1,6%	3,0%	100,0%
Primaire	54,8%	23,5%	11,4%	4,7%	2,1%	3,5%	100,0%
Secondaire collégial	21,9%	35,0%	26,7%	7,9%	3,5%	5,0%	100,0%
Secondaire qualifiant et plus	12,6%	9,5%	26,6%	21,3%	2,7%	27,3%	100,0%
TOTAL	**50,1%**	**18,6%**	**14,5%**	**7,2%**	**2,1%**	**7,5%**	**100,0%**

Source : INE-CSEFRS, ENME2018

CHAPITRE IV.
LES CHARGES FINANCIÈRES DES FAMILLES POUR L'ÉDUCATION

1. Les dépenses de l'éducation des enfants

L'examen du financement de l'éducation au Maroc se limite souvent à la seule analyse des dépenses publiques et au mieux, s'étend à l'appréciation des dépenses éducatives en mobilisant les données collectées par les enquêtes nationales multi-rubriques sur la consommation et les dépenses des ménages. Bien que ces enquêtes présentent des possibilités d'analyse des dépenses en éducation selon certaines caractéristiques des ménages dans lesquels vivent les enfants, leur objectif principal n'est pas l'étude spécifique des dépenses des familles en éducation.

Les données de cette enquête permettent, entre autres, d'apprécier le poids de la contribution des ménages aux dépenses d'éducation selon les différents cycles d'éducation en lien avec les caractéristiques démographiques et socio-économiques des ménages.

Sont concernés par cette analyse les ménages ayant des enfants dont l'âge varie de 3 à 22 ans et qui sont scolarisés au préscolaire, primaire, secondaire collégial ou secondaire qualifiant au titre de l'année scolaire 2017-2018.

Les dépenses éducatives des ménages englobent toute dépense directement induite par l'activité scolaire et dont le ménage doit s'acquitter, soit auprès de l'établissement scolaire fréquenté (frais scolaires, frais d'inscription et d'assurance, frais d'association des parents d'élèves, frais de cantine et d'internat), soit en dehors de l'établissement (frais liés aux vêtements et fournitures scolaires acquis à la rentrée des classes, frais de transport, cours de soutien scolaire, etc.).

Les ménages ont toujours des difficultés à donner en détail et avec précision les dépenses engendrées par l'éducation des enfants. Toutefois, leurs déclarations approximatives sur les dépenses engagées annuellement pour la scolarisation des enfants permettent, de manière globale, de les estimer et approcher. C'est ainsi que selon les résultats de l'enquête, les dépenses d'un enfant scolarisé, au titre de l'année scolaire 2017-2018, coûtent en moyenne 2.679 dirhams à un ménage tous cycles d'enseignement confondus. Selon le secteur d'enseignement, la dépense unitaire en 2017-2018 s'élève à 11.943 dirhams au privé contre 938 dirhams au public, soit un rapport de 12,7.

Graphique 6. Dépenses des ménages de scolarisation par enfant scolarisé (dirhams) selon le secteur d'enseignement et le cycle scolaire en 2017-2018

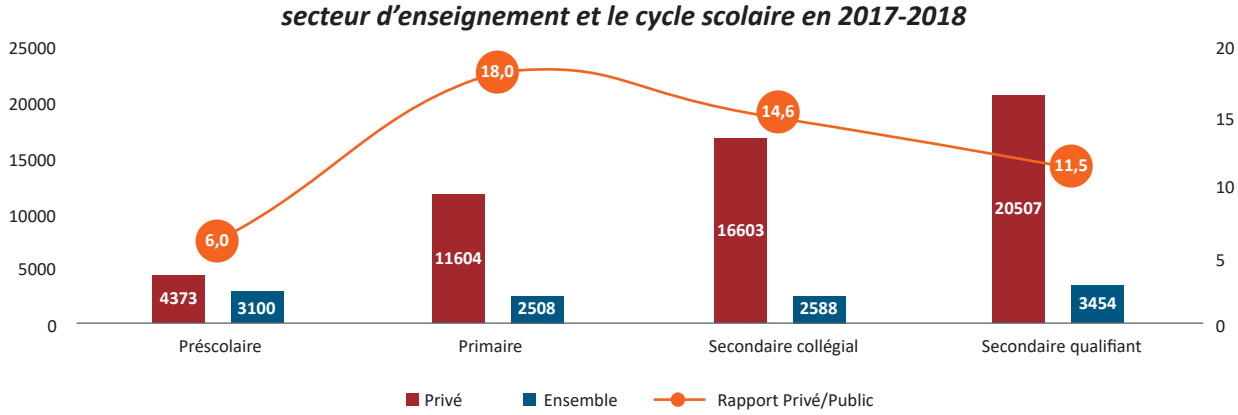

Source : INE-CSEFRS, ENME-2018

Selon le cycle d'études, la dépense globale des familles au titre de l'année 2017-2018 par enfant varie selon le niveau de scolarisation : elle s'élève à 3.100 dirhams pour un enfant scolarisé au préscolaire, à 2.508 dirhams pour un enfant scolarisé au primaire, à 2.588 dirhams pour un enfant scolarisé au secondaire collégial et à 3.454 dirhams pour un enfant scolarisé au secondaire qualifiant. Au privé, la dépense augmente avec le cycle scolaire. En 2017-2018, elle passe de 4.373 dirhams au préscolaire à 20.507 dirhams au secondaire qualifiant. Au public, à l'exception du préscolaire, la dépense de scolarisation augmente avec le cycle scolaire. Les familles dépensent 2,8 fois plus par élève dans l'enseignement secondaire qualifiant (1.778 dirhams), que dans l'enseignement primaire (644 dirhams).

La scolarisation d'un enfant au préscolaire privé coûte 6 fois plus cher qu'une scolarisation au préscolaire public, soit 4.373 dirhams contre 734 dirhams. Le rapport des dépenses moyennes de scolarisation atteint son maximum (18,0) au primaire où le coût de la scolarisation au privé est évalué à 11.604 dirhams contre seulement 644 dirhams au public.

La scolarisation d'un enfant citadin coûte 4,8 fois plus cher que celle d'un enfant résidant dans le milieu rural, tous cycles confondus. En effet, le coût de scolarisation d'un enfant citadin est de 3.749 dirhams, tandis que celui d'un enfant habitant le milieu rural est de 776 dirhams. L'écart des dépenses de scolarisation entre les enfants citadins et ceux du milieu rural se creuse davantage au primaire, où la scolarisation d'un enfant dans le milieu urbain coûte en moyenne 3.958 dirhams contre seulement 576 dirhams pour celle d'un enfant scolarisé dans le milieu rural.

La dépense des ménages en éducation consacrée aux garçons est supérieure à la dépense consacrée aux filles. Le coût de scolarisation d'une fille est de l'ordre de 2.308 dirhams alors qu'il atteint 3.018 dirhams pour un garçon. Les coûts de scolarisation d'une fille et d'un garçon sont respectivement de 755 dirhams et de 797 dirhams au milieu rural et de 3.241 dirhams et 4.195 dirhams au milieu urbain. Selon le cycle, c'est au secondaire collégial que la différence s'accentue, où la scolarisation d'un garçon coûte 3.297 dirhams alors que celle d'une fille coûte 1.876 dirhams. Quant au secteur, les coûts de scolarisation d'une fille et d'un garçon sont respectivement de 940 dirhams et 936 dirhams dans le secteur public et de 10.417 dirhams et 13.125 dirhams dans le privé.

Tableau 26. Dépenses des ménages en éducation selon le cycle, le genre et le milieu

CYCLE	Filles	Rural	Ensemble	Effectif des scolarisés 2017-2018-National	Coût global par cycle (en millions de DHS)
Préscolaire	2844	985	3100	256 400	794,9
Primaire	2209	576	2508	4 322 623	10 842,2
Secondaire Collégial	1876	1146	2588	1 687 720	4 368,1
Secondaire Qualifiant	3291	1620	3454	1 007 658	3 480,0

Source : INE-CSEFRS, ENME-2018

La prise en compte jointe de la dépense unitaire par niveau d'enseignement, et des effectifs scolarisés, permet de simuler, au niveau macroéconomique, l'ampleur des dépenses des ménages en éducation pour la scolarisation de leurs enfants à ces cycles. Cette reconstitution des dépenses des ménages permet d'appréhender le poids relatif des ménages dans le financement national des différents cycles. En effet, l'effort des ménages en matière de scolarisation de leurs enfants au préscolaire, primaire, au secondaire collégial et qualifiant reste important. Il est évalué à 19.485,2 millions de dirhams au niveau national.

La dépense en éducation au profit des enfants est assurée à 94% par leur père ou leurs mères. Près de 63% des ménages utilisent uniquement le revenu courant pour financer la scolarisation de leurs enfants au cours de l'année 2017-2018, près de 6% utilisent le revenu courant et l'épargne préalablement réservée à l'éducation de leurs enfants et 14,3% utilisent le revenu courant et l'épargne générale pour financer l'éducation de leurs enfants. Près de 21% déclarent être un ménage très pauvre, 35,3% déclarent être un ménage pauvre, 37% déclarent être un ménage de la classe moyenne et 6% pensent être un ménage relativement aisé. Près de 19% des ménages déclarent avoir contracté un prêt pour financer la rentrée scolaire de leurs enfants. Ces prêts sont accordés par une personne proche ou amie.

Le graphique 7 montre que la dépense moyenne par enfant scolarisé augmente avec le niveau de revenu si l'on excepte les 20% des ménages les moins aisés. Par ailleurs, la scolarisation d'un enfant issu des 10 % des ménages les plus aisés coûte 13,3 fois plus que celle d'un enfant issu des 10% des ménages les moins aisés.

Graphique 7. Évolution de la dépense moyenne en dirhams par enfant scolarisé selon les niveaux de revenus

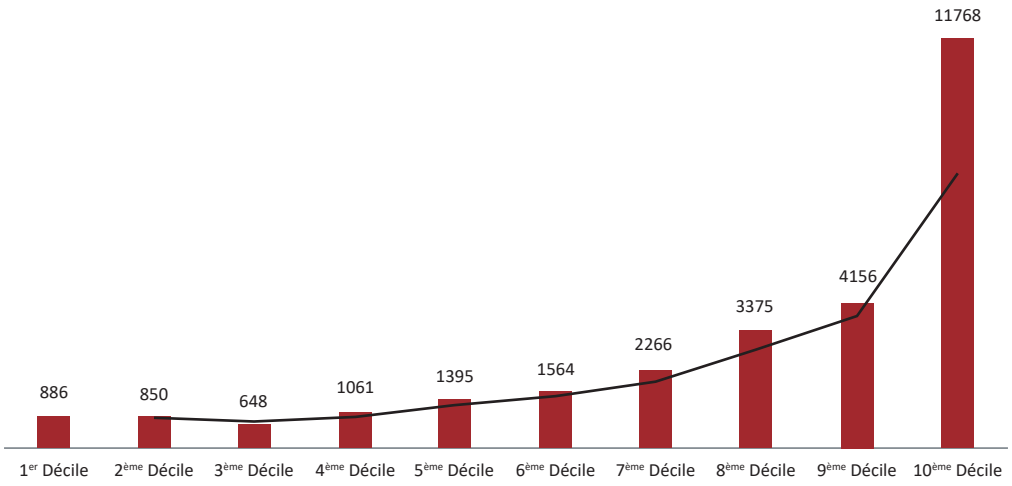

Source : INE-CSEFRS, ENME-2018

L'accès à l'éducation selon le secteur diffère selon les niveaux de revenus des familles. La part des ménages ayant des enfants scolarisés dans le secteur public est largement supérieure à celle des ménages dont les enfants sont scolarisés au privé pour les niveaux de revenus allant du 1er décile de revenu au 9ème. C'est uniquement parmi les 10% des ménages les plus aisés que la part de ceux ayant des enfants scolarisés dans le privé atteint 62,8% contre 37,2% de ceux dont les enfants scolarisés au public (graphique 8).

Graphique 8. Répartition des ménages selon les niveaux de revenus et le secteur d'éducation des enfants

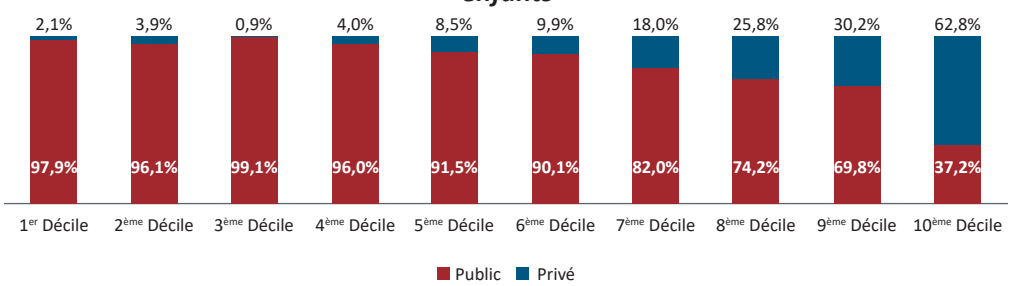

Source : INE-CSEFRS, ENME-2018

Une part importante des ménages du 1er au 4ème quintile trouvent que leur budget est toujours affecté par les dépenses en éducation. En effet, cette part atteint 68,6% pour les 20% des ménages les moins aisés et 53,4% pour les ménages du 4ème quintile. Cette part diminue pour les 20% des ménages les plus aisées pour atteindre 36,5%.

Graphique 9. Incidence des dépenses de la rentrée scolaire sur les budgets des ménages selon leurs niveaux de revenus

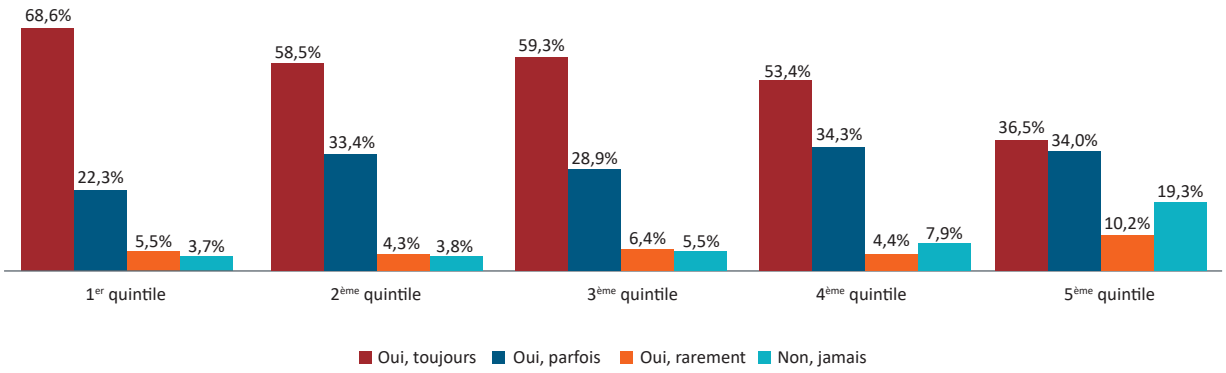

Source : INE-CSEFRS, ENME-2018

Le graphique 10 montre que 56,2%, des ménages dont les enfants sont scolarisés dans un établissement public, trouvent que leur budget est principalement affecté par les dépenses de la rentrée scolaire contre 57,5% pour les ménages dont les enfants sont scolarisés au privé. Les ménages qui n'éprouvent aucune difficulté face aux dépenses liées à la rentrée scolaire dont les enfants sont scolarisés respectivement au secteur public et privé représentent 6,4% et 10,3%.

Graphique 10. Incidence des dépenses de la rentrée scolaire sur les budgets des ménages selon le secteur d'éducation de leurs enfants

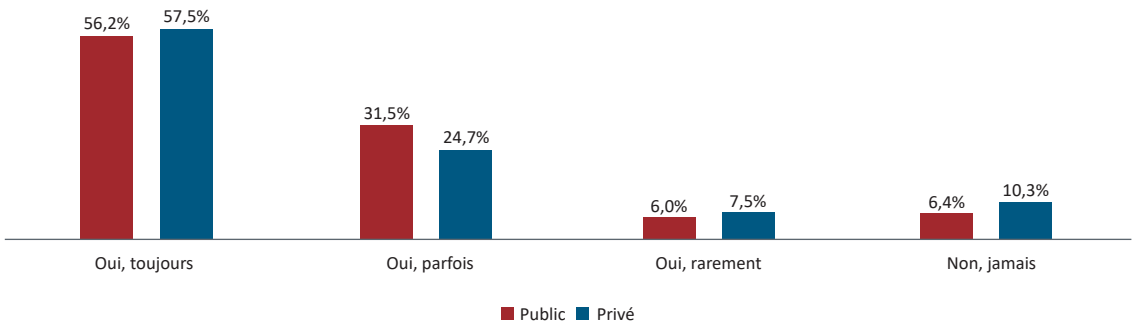

Source : INE-CSEFRS, ENME-2018

2. Les attitudes envers la contribution aux frais de scolarité

La question de la contribution des familles aux frais de scolarité a suscité un grand débat dans la société ces dernières années. Toutefois, aucune étude auprès des ménages et dédiée à l'éducation n'avait été réalisée auparavant. La présente enquête, en essayant de mesurer le degré d'engagement possible à cet égard, espère participer à lever un coin de voile sur cette problématique.

Aussi, l'enquête a interrogé les parents « si on devait assister à une amélioration de la qualité de l'éducation à l'école publique au secondaire qualifiant et au supérieur, seriez-vous, par solidarité nationale, pour ou contre la contribution des familles aux frais de scolarité au cycle secondaire qualifiant (lycée) et / ou au supérieur ? ». Les réponses collectées auprès des parents choisis aléatoirement, ayant des enfants de 3 à 22 ans vivant avec eux, scolarisés actuellement

ou l'ayant été, révèlent que la proportion qui serait favorable à la contribution aux frais de scolarité représente moins d'un cinquième d'entre eux (18,6%). En revanche, une grande majorité n'y est pas favorable (77,6%) et une minorité (3,8%) est sans avis. C'est dans le milieu rural que la proportion des répondants non favorables à la contribution financière est la plus élevée (83,6% versus 74,5% en milieu urbain). Cette proportion diminue en passant des ménages à revenu faible à ceux à revenu élevé mais tout en restant supérieure à 64%. Elle est aussi très élevée parmi les inactifs ou les chômeurs (78,9%) et ceux ayant le niveau primaire (81,6%).

Tableau 27. Proportions des parents selon qu'ils sont pour ou contre la contribution des familles aux frais de scolarité au cycle secondaire qualifiant (lycée) et / ou au supérieur, en cas d'amélioration de la qualité de l'éducation à l'école publique (par caractéristique des parents)

Caractéristiques du parent enquêté	Avis des parents relatif à la contribution des familles aux frais de scolarité au cycle secondaire qualifiant (lycée) et / ou au supérieur			
	Pour	Contre	Ne sait pas	Total
Milieu				
Urbain	22,0%	74,5%	3,5%	100,0%
Rural	12,0%	83,6%	4,4%	100,0%
Genre				
Masculin	18,9%	77,5%	3,6%	100,0%
Féminin	18,2%	77,8%	4,0%	100,0%
Tranche d'âge				
25-39 ans	19,6%	77,3%	3,1%	100,0%
40-54 ans	17,6%	77,6%	4,7%	100,0%
55 ans et plus	19,1%	78,4%	2,5%	100,0%
Situation d'activité				
Actif occupé	20,1%	76,5%	3,4%	100,0%
Inactif ou chômeur	16,9%	78,9%	4,2%	100,0%
Niveau d'instruction				
Sans/coranique/préscolaire	15,3%	80,3%	4,4%	100,0%
Primaire	16,3%	81,6%	2,1%	100,0%
Secondaire collégial	16,6%	77,1%	6,3%	100,0%
Secondaire qualifiant et plus	31,2%	66,2%	2,6%	100,0%
Quintile de revenu				
1er quintile	9,2%	88,0%	2,8%	100,0%
2ème quintile	12,9%	82,8%	4,3%	100,0%
3ème quintile	17,7%	79,7%	2,6%	100,0%
4ème quintile	19,6%	75,2%	5,2%	100,0%
5ème quintile	32,4%	64,0%	3,6%	100,0%
TOTAL	**18,6%**	**77,6%**	**3,8%**	**100,0%**

Source : INE-CSEFRS, ENME2018

Il a été demandé aux parents favorables à une contribution des familles aux frais de scolarité, en cas d'amélioration de la qualité de l'éducation à l'école publique, si la contribution des familles devrait concerner le secondaire qualifiant ou le supérieur ou les deux. Un peu moins de la moitié de ces parents (45,7%) pensent que les familles doivent contribuer au financement de la scolarité de leurs enfants, à la fois, au secondaire qualifiant et au supérieur. Les autres considèrent que les familles doivent contribuer uniquement au secondaire qualifiant (34,1%) ou uniquement au supérieur (20,2%). Ces proportions varient en fonction des caractéristiques des parents (tableau 28).

Tableau 28. Proportions des parents favorables à la contribution des familles aux frais de scolarité, en cas d'amélioration de la qualité de l'éducation à l'école publique, selon le cycle d'enseignement (secondaire qualifiant ou supérieur) à financer (par caractéristique des parents)

Caractéristiques du parent enquêté	Cycle d'enseignement (secondaire qualifiant ou supérieur) qui doit recevoir cette contribution			
	Secondaire qualifiant	Supérieur	Les deux cycles	Total
Milieu				
Urbain	32,4%	23,0%	44,7%	100,0%
Rural	40,1%	10,6%	49,3%	100,0%
Genre				
Masculin	31,9%	20,0%	48,1%	100,0%
Féminin	36,3%	20,5%	43,2%	100,0%
Tranche d'âge				
25-39 ans	34,3%	22,1%	43,6%	100,0%
40-54 ans	36,7%	22,4%	40,9%	100,0%
55 ans et plus	26,7%	10,9%	62,3%	100,0%
Situation d'activité				
Actif occupé	31,5%	21,4%	47,0%	100,0%
Inactif ou chômeur	37,5%	18,6%	43,9%	100,0%
Niveau d'instruction				
Sans/coranique/préscolaire	36,7%	10,5%	52,8%	100,0%
Primaire	46,6%	23,7%	29,7%	100,0%
Secondaire collégial	26,3%	19,2%	54,5%	100,0%
Secondaire qualifiant et plus	25,2%	30,0%	44,8%	100,0%
Quintile de revenu				
1er quintile	29,8%	9,7%	60,5%	100,0%
2ème quintile	46,2%	3,8%	50,0%	100,0%
3ème quintile	30,8%	20,1%	49,1%	100,0%
4ème quintile	38,3%	20,6%	41,1%	100,0%
5ème quintile	29,4%	30,6%	40,0%	100,0%
TOTAL	**34,1%**	**20,2%**	**45,7%**	**100,0%**

Source : INE-CSEFRS, ENME2018

Les parents qui ne sont pas pour la contribution des familles aux frais de scolarité, en cas d'amélioration de la qualité de l'éducation à l'école publique ont été, à leur tour, interrogés sur les motivations de ce choix. Un peu plus de trois parents sur cinq (64,9%), avancent que c'est parce qu'ils sont convaincus que « l'école publique doit rester gratuite ». Pour trois sur dix d'entre eux environ (31,3%), c'est en raison « de l'insuffisance des moyens matériels » alors qu'une petite fraction d'entre eux (3,8%) évoque un problème de gouvernance, à savoir « on ne saura pas où va passer l'argent» (tableau 29).

Tableau 29. Proportions des parents qui ne sont pas pour la contribution des familles aux frais de scolarité, en cas d'amélioration de la qualité de l'éducation à l'école publique, selon la raison déclarée (par caractéristique de l'enquêté)

Caractéristiques du parent enquêté	Raison de ne pas être d'accord pour la contribution des familles aux frais de scolarité				
	L'école publique doit rester gratuite	Pas de moyens matériels suffisants	On ne saura pas où va passer l'argent	Autres	Total
Milieu					
Urbain	70,0%	25,1%	4,8%	0,1%	100,0%
Rural	56,1%	41,9%	2,0%	-	100,0%
Genre					
Masculin	66,0%	31,0%	2,8%	0,2%	100,0%
Féminin	63,7%	31,5%	4,8%	-	100,0%
Tranche d'âge					
25-39 ans	66,3%	30,2%	3,4%	-	100,0%
40-54 ans	63,1%	32,1%	4,6%	0,2%	100,0%
55 ans et plus	66,8%	31,0%	2,1%	-	100,0%
Situation d'activité					
Actif occupé	66,9%	30,3%	2,7%	0,1%	100,0%
Inactif ou chômeur	62,7%	32,4%	5,0%	-	100,0%
Niveau d'instruction					
Sans/coranique/préscolaire	57,5%	40,3%	2,2%	-	100,0%
Primaire	66,4%	28,1%	5,6%	-	100,0%
Secondaire collégial	71,9%	25,4%	2,7%	-	100,0%
Secondaire qualifiant	78,4%	14,5%	6,6%	0,5%	100,0%
Quintile de revenu					
1er quintile	57,1%	40,2%	2,7%	-	100,0%
2ème quintile	58,2%	39,3%	2,5%	-	100,0%
3ème quintile	61,6%	33,9%	4,5%	-	100,0%
4ème quintile	76,1%	21,4%	2,0%	0,5%	100,0%
5ème quintile	79,3%	13,0%	7,7%		100,0%
TOTAL	**64,9%**	**31,3%**	**3,8%**	**0,1%**	**100,0%**

- : insignifiant *Source : INE-CSEFRS, ENME2018*

Le poids de ceux qui justifient leur choix par l'insuffisance des moyens matériels est plus important pour les parents du milieu rural comparés à ceux habitant le milieu urbain (41,9% contre 25,1%) alors qu'on observe l'inverse pour ceux qui le justifient par la nécessité de la gratuité de l'école publique (56,1% en milieu rural et 70,0% en milieu urbain). Ces différentiels sont également enregistrés en comparant les parents dont le niveau d'instruction ne dépasse pas le niveau coranique/préscolaire opposés aux autres catégories ayant des niveaux plus élevés.

Sont minoritaires ceux qui avancent une justification associée au manque de gouvernance perçue (i.e. « on ne saura pas où va passer l'argent»). Ils sont en proportion plus visibles parmi les citadins (4,8% dans l'urbain contre 2,0% dans le rural), parmi les parents de niveau secondaire qualifiant et plus (6,6%) comparés par exemple, à ceux sans niveau d'instruction ou de niveau coranique (2,2%) ou ayant suivi des cours au collège (2,7%).

CHAPITRE V.
CONNAISSANCE DU SYSTÈME ÉDUCATIF ET RAPPORT À L'ÉCOLE

L'enquête nationale sur les ménages et l'éducation apporte une information inédite concernant les différentes dimensions du rapport qu'ont les familles marocaines à l'éducation. Ce chapitre aborde l'une de ces dimensions à travers une première analyse descriptive de la connaissance qu'ont les parents des établissements où leurs enfants sont ou ont été scolarisés et des rapports qu'ils ont avec ces établissements, leurs acteurs éducatifs et avec les associations des parents d'élèves.

L'analyse de ce module est un peu particulière dans le sens où on a interrogé les parents de plus de 25 ans sur chacun de leurs enfants âgés entre 3 et 22 ans, scolarisés ou ayant été scolarisés aux différents cycles, avec un maximum d'un enfant par cycle. Comme un parent peut avoir plusieurs enfants scolarisés dans différents cycles, et que le nombre d'enfants peut dépasser le nombre de personnes interrogées, les résultats commentés ici concernent les réponses des personnes interrogées sur tous leurs enfants scolarisés sélectionnés dans ce module.

1. Connaissance de l'école, du directeur et des enseignants

En moyenne, 92,4% des parents déclarent connaitre le nom de l'école fréquentée ou ayant été fréquentée par leur enfant, avec une disparité relative par milieu, où le degré de connaissance de l'école est plus élevé dans le milieu urbain avec 95,7% et l'est moins dans le milieu rural (85,9%) et une légère différence par genre, où les parents de sexe masculin déclarent connaître l'école de leurs enfants plus souvent (95,3%) que ceux de sexe féminin (89,6%).

Le degré de connaissance de l'école est par ailleurs plus important quand il s'agit d'élèves en bas âge ou scolarisés aux cycles préscolaire et primaire, et se réduit lorsque les enfants sont plus âgés ou scolarisés dans des cycles avancés. Les parents d'élèves fréquentant l'école privée connaissent par ailleurs davantage l'école de leurs enfants (98,6%) que ceux des enfants scolarisés dans l'école publique (91,1%).

Le niveau d'instruction du parent détermine également le degré de connaissance de l'école de ses enfants. Les parents sans instruction ou de niveau préscolaire déclarent, à 13,3%, la méconnaissance de l'école tandis qu'elle est méconnue de 1,4% seulement des parents de niveau secondaire qualifiant et plus. De même, le revenu est une autre variable qui agit significativement sur le degré de connaissance de l'école de la part des parents. À ce titre, les parents dans les ménages les plus pauvres (1er quintile), déclarent connaître l'école avec une proportion de 82,4%, cette dernière progressant au fur et à mesure que le revenu augmente, jusqu'à atteindre 95,5% pour le dernier quintile (les ménages les plus aisés).

Le statut d'activité du parent semble également avoir un effet sur son degré de connaissance de l'école. 95,5% des parents actifs occupés connaissent l'école de leur enfant tandis que les parents chômeurs ou inactifs la connaissent avec un degré de 88,8%. Les autres caractéristiques comme l'âge du parent ont peu voire pas d'effet significatif sur les réponses déclarées.

Tableau 30. Proportions des réponses des parents d'enfants âgés entre 3 et 22 ans, scolarisés ou ayant été scolarisés sur leur connaissance de l'école par caractéristiques

Caractéristiques	Est-ce que vous connaissez le nom de l'école de votre enfant ?		
	OUI	NON	TOTAL
Milieu de résidence			
Urbain	95,7%	4,3%	100,0%
Rural	85,9%	14,1%	100,0%
Cycle d'enseignement de l'enfant			
Préscolaire	98,8%	1,2%	100,0%
Primaire	94,2%	5,8%	100,0%
Secondaire collégial	89,0%	11,0%	100,0%
Secondaire qualifiant	89,4%	10,6%	100,0%
Secteur d'enseignement de l'enfant			
Public	91,1%	8,9%	100,0%
Privé	98,6%	1,4%	100,0%
Genre du parent			
Masculin	95,3%	4,7%	95,7%
Féminin	89,6%	10,4%	90,1%
Niveau d'instruction du parent			
Sans/ coranique/préscolaire	86,7%	13,3%	100,0%
Primaire	95,5%	4,5%	100,0%
Secondaire collégial	97,6%	2,4%	100,0%
Secondaire qualifiant et plus	98,6%	1,4%	100,0%
Situation d'activité du parent			
Actif occupé	95,5%	4,5%	100,0%
Chômeur / inactif	88,8%	11,2%	100,0%
Quintile de revenu du ménage			
1er quintile	82,4%	17,6%	100,0%
2ème quintile	91,2%	8,8%	100,0%
3ème quintile	95,8%	4,2%	100,0%
4ème quintile	95,1%	4,9%	100,0%
5ème quintile	95,5%	4,5%	100,0%
TOTAL	**92,4%**	**7,6%**	**100,0%**

Source : INE-CSEFRS, ENME2018

Concernant la connaissance ou non du directeur d'établissement, il y a une plus grande divergence par milieu, cycle et secteur. En moyenne, 59,7% des parents connaissent le nom du directeur (67,1% dans l'urbain et 45,5% dans le rural).

Par cycle, la connaissance du directeur diminue à mesure que les enfants avancent dans les classes et passent aux niveaux supérieurs. Par secteur d'enseignement, la différence est encore plus grande : dans le privé, 89,5% des parents ont déclaré connaître le directeur de l'établissement, contre 53,7% dans le public.

La connaissance du directeur est influencée aussi par les caractéristiques individuelles du parent ou du ménage. Dans les ménages où le parent interrogé est un homme, le degré de connaissance du directeur atteint 65% tandis qu'il est de 54,7% quand il s'agit d'une femme.

La proportion des parents qui ont déclaré connaître le directeur de l'école de leur enfant et qui n'ont aucun niveau dinstruction ou sont de niveau préscolaire, atteint 48,3%. Cette proportion augmente jusqu'à atteindre 83,1% pour les parents avec un niveau de lycée ou plus.

De la même manière, dans les ménages à faible revenu (1er quintile), 44,3% seulement des parents déclarent connaître le directeur contre 78,6% pour les parents dans les ménages à revenu élevé (dernier quintile).

Enfin, les parents actifs occupés ont plus tendance à connaître le directeur d'école (65%) que les parents chômeurs ou inactifs (53,8%).

Tableau 31. Proportions des réponses des parents d'enfants âgés entre 3 et 22 ans, scolarisés ou ayant été scolarisés sur la connaissance du directeur par caractéristiques

Caractéristiques	Est-ce que vous connaissez le directeur de l'école de votre enfant ?		
	OUI	NON	TOTAL
Milieu de résidence			
Urbain	67,1%	32,9%	100,0%
Rural	45,5%	54,5%	100,0%
Cycle d'enseignement de l'enfant			
Préscolaire	81,0%	19,0%	100,0%
Primaire	63,1%	36,9%	100,0%
Secondaire collégial	51,7%	48,3%	100,0%
Secondaire qualifiant	51,6%	48,4%	100,0%
Secteur d'enseignement de l'enfant			
Public	53,7%	46,3%	100,0%
Privé	89,5%	10,5%	100,0%
Genre du parent			
Masculin	65,0%	35,0%	100,0%
Féminin	54,7%	45,3%	100,0%
Niveau d'instruction du parent			
Sans/ coranique/préscolaire	48,3%	51,7%	100,0%
Primaire	57,6%	42,4%	100,0%
Secondaire collégial	70,7%	29,3%	100,0%
Secondaire qualifiant et plus	83,1%	16,9%	100,0%
Situation d'activité du parent			
Actif occupé	65,0%	35,0%	100,0%
Chômeur / inactif	53,8%	46,2%	100,0%
Quintile de revenu du ménage			
1er quintile	44,3%	55,7%	100,0%
2ème quintile	51,4%	48,6%	100,0%
3ème quintile	60,1%	39,9%	100,0%
4ème quintile	62,8%	37,2%	100,0%
5ème quintile	78,6%	21,4%	100,0%
TOTAL	**59,7%**	**40,3%**	**100,0%**

Source : INE-CSEFRS, ENME2018

Quant aux enseignants, 71,3% des parents en moyenne déclarent connaître leurs noms (76,3% dans l'urbain et 61,6% dans le rural), avec une différence notable entre les cycles (93,1% pour le préscolaire et 55,5% pour le secondaire qualifiant) et entre les établissements privés (94,2%) et publics (66,6%).

Pour les parents de sexe masculin, la connaissance déclarée des enseignants est de 76,1% comparativement à 66,7% pour les parents de sexe féminin. Par ailleurs, l'avancement dans le niveau d'instruction du parent impacte positivement la connaissance de 62,5% pour les parents sans instruction ou de niveau préscolaire à 88% pour les

parents de niveau lycée ou plus. Par ailleurs, plus le revenu du ménage augmente plus les parents ont tendance à connaître les enseignants.

Tableau 32. Proportions des réponses des parents d'enfants âgés entre 3 et 22 ans, scolarisés ou ayant été scolarisés sur la connaissance des enseignants par caractéristique

Caractéristiques	Est-ce que vous connaissez quelques-uns des enseignants de votre enfant ?		
	OUI	NON	TOTAL
Milieu de résidence			
Urbain	76,3%	23,7%	100,0%
Rural	61,6%	38,4%	100,0%
Cycle d'enseignement de l'enfant			
Préscolaire	93,1%	6,9%	100,0%
Primaire	79,9%	20,1%	100,0%
Secondaire collégial	59,7%	40,3%	100,0%
Secondaire qualifiant	55,5%	44,5%	100,0%
Secteur d'enseignement de l'enfant			
Public	66,6%	33,4%	100,0%
Privé	94,2%	5,8%	100,0%
Genre			
Masculin	76,1%	23,9%	100,0%
Féminin	66,7%	33,3%	100,0%
Niveau d'instruction du parent			
Sans/ coranique/préscolaire	62,5%	37,5%	100,0%
Primaire	71,1%	28,9%	100,0%
Secondaire collégial	78,7%	21,3%	100,0%
Secondaire qualifiant et plus	88,0%	12,0%	100,0%
Situation d'activité du parent			
Actif occupé	76,2%	23,8%	100,0%
Chômeur / inactif	65,8%	34,2%	100,0%
Quintile de revenu du ménage			
1er quintile	51,4%	48,6%	100,0%
2ème quintile	68,0%	32,0%	100,0%
3ème quintile	75,1%	24,9%	100,0%
4ème quintile	73,4%	26,6%	100,0%
5ème quintile	84,5%	15,5%	100,0%
TOTAL	**71,3%**	**28,7%**	**100,0%**

Source : INE-CSEFRS, ENME2018

2. Rapports des parents aux acteurs éducatifs

Si la majorité des parents déclarent connaître l'école, le directeur et les enseignants, la fréquence de leurs rencontres et de leurs rapports avec ces acteurs éducatifs est relativement moins élevée. En moyenne, 43,3% des parents d'élèves affirment n'avoir jamais rencontré le directeur de l'établissement où leur enfant est scolarisé, avec un écart important entre les milieux urbain et rural (36,2% et 57,1% respectivement) et entre les secteurs public et privé (49,9% et 10,4% respectivement).

Comme attendu, la fréquence des rencontres entre les parents et le directeur augmente également à mesure que le niveau d'instruction du parent est élevé (46,7% pour les parents sans instruction et 79,7% pour les parents avec un niveau de lycée ou

plus). La fréquence des rencontres avec le directeur augmente aussi avec le revenu du ménage avec une fréquence qui oscille entre 41,1% pour les parents dans les ménages du quintile inférieur et 74,8% pour ceux du quintile supérieur.

Concernant les rencontres avec les enseignants, en moyenne 35,8% des parents d'élèves déclarent n'avoir jamais rencontré les enseignants de leurs enfants (46,2% dans le milieu rural et 30,4% dans l'urbain), et avec encore une fois une grande différence entre les secteurs public et privé (41,2% et 9,1% respectivement). Par ailleurs, les rencontres avec les enseignants deviennent plus fréquentes quand les parents ont un niveau instruction élevé et/ou quand le ménage a un niveau de revenu élevé.

Graphique 11. Parents d'élèves ayant rencontré au moins une fois le directeur/trice et les enseignants de l'établissement de leurs enfants (% par cycle)

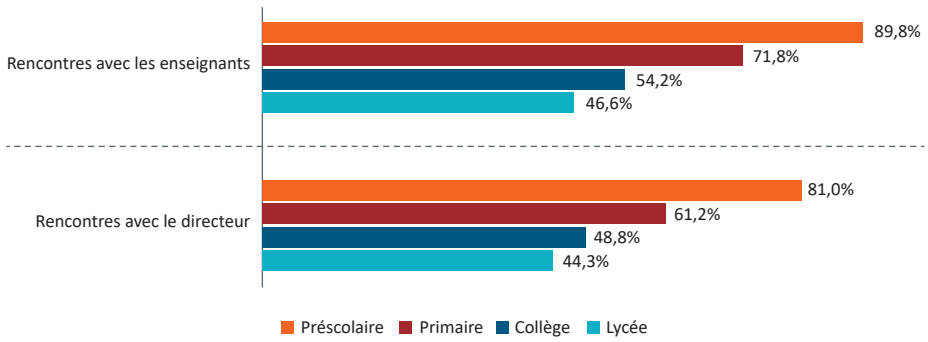

Source : INE-CSEFRS, ENME2018

Que cela soit pour la connaissance de l'établissement par les parents d'élèves ou pour la fréquence des rencontres avec les acteurs éducatifs (directeurs et enseignants), il est à noter que :

- plus les niveaux d'instruction et de revenu d'un parent sont élevés, plus celui-ci est informé sur le nom de l'établissement où son enfant est scolarisé, sur le nom de son directeur ainsi que sur ses enseignants ;
- les liens des parents avec les acteurs des établissements où leurs enfants sont scolarisés s'affaiblissent progressivement du préscolaire au lycée. Les parents semblent accorder de moins en moins d'importance aux liens avec l'école au fur et à mesure que leurs enfants avancent dans leur scolarisation.

3. Rapport aux associations des parents d'élèves

Les rapports des parents d'élèves avec les associations des établissements où leurs enfants sont scolarisés peuvent être analysés selon les différents niveaux de leur participation : d'abord, au niveau de l'existence ou non de l'association dans l'établissement, ensuite au niveau de l'adhésion ou non du parent à l'association et finalement au niveau de sa participation effective aux activités et réunions de l'association.

Globalement, les parents d'élèves affirment, à hauteur de 70,6%, la présence d'une Association des Parents d'Élèves (APE) dans les établissements où leurs enfants sont scolarisés. Cette moyenne dissimule des disparités notables entre les milieux urbain (75,8%) et rural (61,4%) et entre l'école publique (73,4%) et l'école privée (47,3%). Par cycle, les associations sont moins présentes dans le primaire (66,9%) que dans le secondaire collégial et le secondaire qualifiant (75,2% et 75,7% respectivement).

Tableau 33. Existence d'une association de parents d'élèves dans l'établissement de l'enfant par milieu, cycle et secteur d'enseignement

Caractéristiques	Est-ce qu'à l'école de votre enfant, il y a une association de parents d'élèves ?		
	OUI	NON	TOTAL
Milieu de résidence			
Urbain	75,8%	24,2%	100,0%
Rural	61,4%	38,6%	100,0%
Cycle d'enseignement de l'enfant			
Primaire	66,9%	33,1%	100,0%
Secondaire collégial	75,2%	24,8%	100,0%
Secondaire qualifiant	75,7%	24,3%	100,0%
Secteur d'enseignement de l'enfant			
Public	73,4%	26,6%	100,0%
Privé	47,3%	52,7%	100,0%
TOTAL	**70,6%**	**29,4%**	**100,0%**

Source : INE-CSEFRS, ENME2018

Là où des APE existent, les taux d'adhésion des parents restent très faibles, avec 31,3% au niveau global (34,2% dans l'urbain et 24,9% en milieu rural). Ces taux sont de 29,6% dans les établissements publics et de 53% dans les établissements privés. Par cycle, les taux d'adhésion sont de 35% au primaire, de 28,1% au secondaire collégial et de 27,3% au secondaire qualifiant.

Ce manque d'intérêt pour les APE semble être le même quels que soient le niveau d'instruction, l'âge ou le statut socio-économique des parents d'élèves. Il s'aggrave en revanche chez la catégorie de parents ayant un revenu faible (quintile inférieur), chez qui le taux d'adhésion aux APE est à peine de 15,9%, mais qui s'améliore pour les parents dans les ménages à revenu élevé (47,3% pour les ménages du quintile supérieur).

Tableau 34. Taux d'adhésion des parents d'élèves aux APE par caractéristique

Caractéristiques	S'il y a une association dans l'établissement, en êtes-vous membre ?		
	OUI	NON	TOTAL
Milieu de résidence			
Urbain	34,2%	65,8%	100,0%
Rural	24,9%	75,1%	100,0%
Cycle d'enseignement de l'enfant			
Primaire	35,0%	65,0%	100,0%
Secondaire collégial	28,1%	71,9%	100,0%
Secondaire qualifiant	27,3%	72,7%	100,0%
Secteur d'enseignement de l'enfant			
Public	29,6%	70,4%	100,0%
Privé	53,0%	47,0%	100,0%
Quintile de revenu du ménage			
1er quintile	15,9%	84,1%	100,0%
2ème quintile	21,4%	78,6%	100,0%
3ème quintile	36,7%	63,3%	100,0%
4ème quintile	32,5%	67,5%	100,0%
5ème quintile	47,3%	52,7%	100,0%
TOTAL	**31,3%**	**68,7%**	**100,0%**

Source : INE-CSEFRS, ENME2018

La raison de la non adhésion des parents aux APE semble, d'après les déclarations des parents non adhérents aux APE, être essentiellement due à leur inutilité (42,8% des réponses), leur manque de concertation avec les parents (26,1%) et le fait qu'elles ne prennent pas de décisions importantes (20,8%). Néanmoins, dans le secteur privé l'inutilité des APE n'est déclarée que par 27,9% des parents aux dépens d'autres raisons non spécifiées. En revanche, on déplore plus dans le privé que l'APE ne prend pas d'importantes décisions (27,7%).

Graphique 12. Principales raisons de non-adhésion aux associations des parents d'élèves

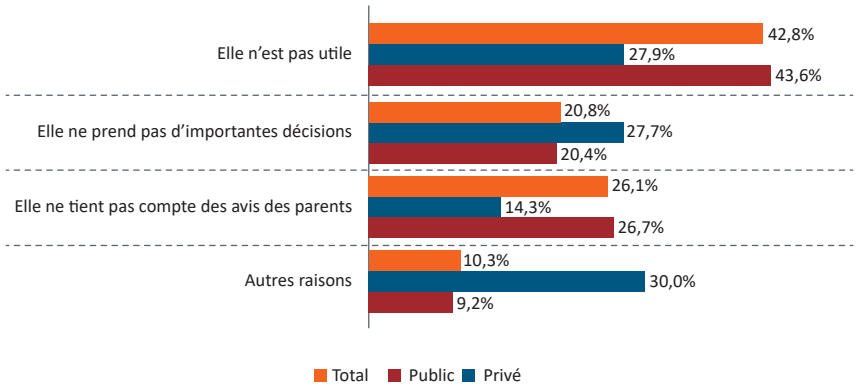

Source : INE-CSEFRS, ENME2018

Concernant la participation effective des parents aux activités des APE, parmi les parents adhérents, 25,3% seulement participent aux réunions organisées par les APE. Ce taux de participation des adhérents aux réunions est plus élevé dans le milieu urbain (29,6%) que dans le milieu rural (15,9%) et est très élevé dans les établissements privés (76,2%) comparativement aux établissements publics (21,4%). Les adhérents aux APE sont aussi plus actifs dans le cycle primaire avec un taux de participation de 30,4% que dans les cycles collégial (19,5%) et qualifiant (22,5%) (tableau 35).

Pour ce qui est des caractéristiques des parents et leur influence sur leur participation aux réunions des APE : plus le niveau d'instruction du parent est élevé, plus le parent participe aux réunions. Les parents adhérents de niveau secondaire qualifiant ou plus participent à hauteur de 43,5% aux réunions des APE, contre 19,8% pour les parents sans instruction ou de niveau préscolaire. Les autres caractéristiques du parent (genre, âge, statut d'activité) ne semblent pas avoir d'effet sur sa participation aux réunions des APE.

Les caractéristiques du ménage ne sont pas en reste et discriminent parfois bien plus entre les parents actifs dans les APE et ceux qui ne le sont pas. À ce titre : plus le revenu du ménage est élevé, plus le parent est actif dans l'APE. Dans les ménages du premier quintile de revenu (les 20% les plus pauvres), les parents déclarent participer à hauteur de 15,4% seulement aux réunions des APE. Ce taux s'élève à 44,8% pour les ménages du dernier quintile de revenu (les 20% les plus aisés).

Tableau 35. Taux de participation des parents d'élèves aux réunions des APE (par caractéristique)

Caractéristiques	Si vous êtes membre de l'APE, avez-vous participé, ou quelqu'un en votre nom, à l'une de ses réunions ?		
	OUI	NON	TOTAL
Milieu de résidence			
Urbain	29,6%	70,4%	100,0%
Rural	15,9%	84,1%	100,0%
Cycle d'enseignement de l'enfant			
Primaire	30,4%	69,6%	100,0%
Secondaire collégial	19,5%	80,5%	100,0%
Secondaire qualifiant	22,5%	77,5%	100,0%
Secteur d'enseignement de l'enfant			
Public	21,4%	78,6%	100,0%
Privé	76,2%	23,8%	100,0%
Genre du parent			
Masculin	76,1%	23,9%	100,0%
Féminin	66,7%	33,3%	100,0%
Niveau d'instruction du parent			
Sans/coranique/préscolaire	19,8%	80,2%	100,0%
Primaire	20,1%	79,9%	100,0%
Secondaire collégial	30,7%	69,3%	100,0%
Secondaire qualifiant	43,5%	56,5%	100,0%
Quintile de revenu du ménage			
1er quintile	15,4%	84,6%	100,0%
2ème quintile	15,1%	84,9%	100,0%
3ème quintile	26,8%	73,2%	100,0%
4ème quintile	23,7%	76,3%	100,0%
5ème quintile	44,8%	55,2%	100,0%
TOTAL	**25,3%**	**74,7%**	**100,0%**

Source : INE-CSEFRS, ENME2018

Pour les parents adhérents aux APE, la question de leur rôle a été posée afin de connaître leur appréciation de ces associations. La principale appréciation avancée par environ les deux tiers des parents adhérents est qu'elles sont sans utilité (64,6%), 12,8% seulement avancent la grande utilité des APE, 11,1% déclarent qu'elles prennent d'importantes décisions et 9,7% pensent qu'elles tiennent compte des avis des parents. Les appréciations négatives par rapport aux APE sont néanmoins plus atténuées dans le privé avec 36,1% qui déclarent que les APE sont d'une grande utilité, 20,4% qu'elles prennent d'importantes décisions, 14,4% qu'elles tiennent compte des avis des parents et 28,6% qu'elle est sans utilité.

Graphique 13. Appréciation du rôle des associations par les parents d'élèves

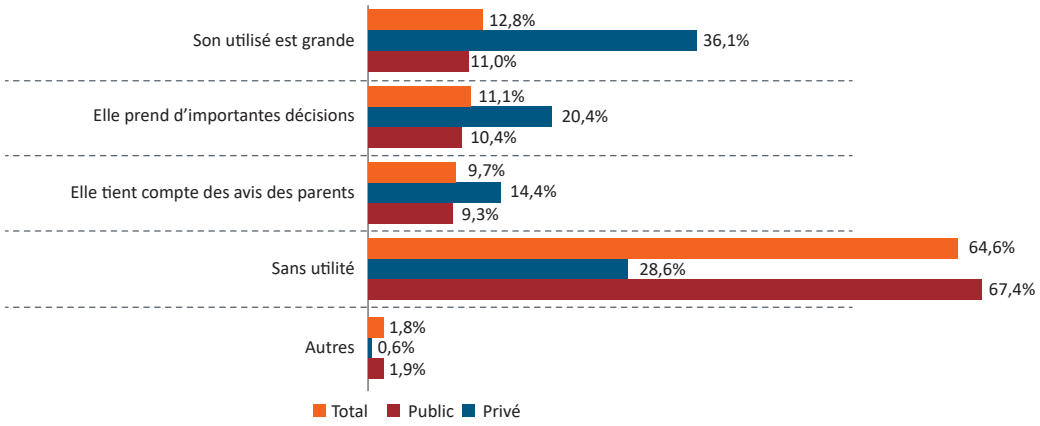

Source : INE-CSEFRS, ENME2018

4. Connaissance et utilisation des services du Ministère de l'Éducation Nationale

La connaissance par les parents d'élèves des services mis en place par le Ministère de l'Éducation Nationale (MEN) pour répondre à leurs doléances et suivre la scolarité de leurs enfants a été abordée, en mettant également l'accent sur la fréquence de leur utilisation de ces services.

Parmi ces services, l'application MASSAR permet aux parents, via un code d'accès au web, de suivre les notes de leurs enfants. Ce service, particulièrement important pour les parents, est méconnu de 64,6% d'entre eux, particulièrement dans le milieu rural où 82,8% des parents ignorent son existence. Dans le secteur privé, il est méconnu de 39,4% des parents contre 67,6% dans le public. L'application MASSAR est cependant de plus en plus connue à mesure qu'on avance dans le cycle. Au primaire, elle est méconnue de 69% des parents et de 57,4% d'entre eux au secondaire qualifiant. Le degré de connaissance de MASSAR varie également en fonction du niveau d'instruction du parent et du niveau de revenu du ménage. Généralement, les parents plus instruits et/ou vivant dans des ménages plus aisés ont une plus grande probabilité de connaître MASSAR. Aussi, les ménages qui ont un ordinateur/tablette ou disposent d'une connexion internet connaissent MASSAR avec des proportions élevées dépassant 60%.

Parmi les parents qui ont entendu parler de MASSAR, seuls 32,2% affirment l'avoir utilisé au moins une fois, avec des disparités importantes par milieu (36,3% dans l'urbain et 13% dans le rural), par cycle et par secteur d'enseignement (27,1% dans le public et 55,4% dans le privé). L'utilisation varie aussi en fonction du statut socio-économique du parent, avec une probabilité d'utilisation plus élevée pour les parents plus instruits et/ou vivant dans des ménages plus aisés. Enfin, les ménages disposant d'un ordinateur/tablette ou d'une connexion internet utilisent MASSAR avec des proportions dépassant 50%.

Le deuxième service objet de l'étude est le numéro vert mis en place par le MEN pour recevoir les plaintes des parents concernant la vie scolaire de leurs enfants. 7,7% seulement des parents en ont entendu parler (5% dans le rural et 9,2% dans l'urbain), avec des disparités selon le secteur d'enseignement (22,9% dans le privé et 5,9% dans le public). Et parmi ceux-là, 8,9% affirment l'avoir utilisé au moins une fois.

Le service INSAT, destiné à enregistrer les réclamations et les plaintes formulées par les parents au sujet de la rentrée scolaire n'est connu que par 4,5% des parents (14,1% dans le privé et 3,4% dans le public). Aussi, les ménages qui disposent d'un téléphone fixe ou d'un portable, d'un ordinateur/tablette ou d'une connexion internet affichent généralement des proportions plus élevées

de connaissance de ce service. Pour ce qui est de son utilisation, 11,2% de ceux qui le connaissent affirment l'avoir utilisé au moins une fois.

Tableau 36. Connaissance et fréquence d'utilisation des services mis en place par le MEN

Question concernant le service	OUI	NON	TOTAL
Avez-vous entendu parler de la page web réservée à l'application MASSAR dédiée aux parents pour suivre les notes de leurs enfants ?	35,4%	64,6%	100,0%
Si oui, l'avez-vous consulté au moins une fois ?	32,2%	67,8%	100,0%
Avez-vous entendu parler du numéro vert (0800 00 11 22) pour déposer une plainte concernant la vie scolaire de votre enfant ?	7,7%	92,3%	100,0%
Si oui, l'avez-vous utilisé dans le passé, au moins une fois ?	8,9%	91,1%	100,0%
Avez-vous entendu parler du service électronique (page web du MEN) INSAT destiné à enregistrer les réclamations et les plaintes au sujet de la rentrée scolaire ?	4,5%	95,5%	100,0%
Si oui, l'avez-vous utilisé dans le passé au moins une fois ?	11,2%	88,8%	100,0%

Source : INE-CSEFRS, ENME2018

Ce qui ressort de ces résultats c'est que les services du MEN, qui pourraient constituer un canal pour véhiculer les doléances et les informations sont souvent méconnus des parents et rarement utilisés.

CHAPITRE VI.
PRÉFÉRENCES DES MÉNAGES EN ÉDUCATION

Les préférences des parents entre l'école d'hier et celle d'aujourd'hui et entre celle du secteur public et du privé, permettent de dégager les appréciations des familles envers l'école en général. C'est pour cette raison que l'étude a accordé une importance particulière à cette dimension.

1. Préférences entre l'école d'hier et l'école d'aujourd'hui

La préférence des familles à propos du choix entre l'école d'hier et celle d'aujourd'hui a été approchée par la question suivante : «selon vous, l'école d'hier est-elle meilleure que celle d'aujourd'hui ou l'école d'aujourd'hui est-elle meilleure que celle d'hier ou aucune n'est meilleure que l'autre ?». Cette question a été posée à un adulte de 25 ans ou plus, sélectionné de manière aléatoire dans le ménage enquêté, tout en respectant la parité homme/femme.

De manière globale, l'analyse des réponses à cette question dégage une préférence majoritaire des familles marocaines pour l'école d'hier. En effet, 68,4% des personnes enquêtées déclarent que l'école d'hier est meilleure, 23,4% déclarent que l'école d'aujourd'hui est meilleure et 8,2% déclarent qu'aucune n'est meilleure que l'autre.

La déclinaison de ces résultats en fonction de facteurs sociodémographiques et économiques permet de dégager certaines disparités dans les préférences des familles pour le type d'école.

Les résultats montrent que les hommes ont en général une plus grande préférence pour l'école d'hier que les femmes (70% contre 66,6% respectivement).

S'agissant de l'âge de la personne enquêtée: les aînés âgés de 55 ans et plus ont un taux de préférence de 71,2% pour l'école d'hier, comparativement à un taux de 68,8% pour les personnes âgées de 40-54 ans et un taux de 65,9% pour celles âgées de 25-39 ans.

En général, les personnes avec un certain niveau d'instruction préfèrent davantage l'école d'hier que les personnes sans instruction ou de niveau préscolaire : 59,2% de ces dernières sont favorables à l'école d'hier, tandis que les personnes avec niveau d'instruction primaire y sont favorables à hauteur de 72,6% et les personnes de niveau collège y sont favorables à raison de 80,4%. Pour les personnes de niveau lycée ou plus, la préférence pour l'école d'hier se situe à 74,7%.

La déclinaison des avis des personnes enquêtées selon les variables liées au ménage comme le lieu de résidence ou le revenu ont au contraire un effet sur les différenciations.

Tout d'abord, les personnes résidant dans le milieu urbain sont 72,8% à préférer l'école d'hier, tandis que cette proportion baisse à 58,9% pour les personnes résidant dans le milieu rural.

Selon, le niveau de revenu du ménage, la préférence de l'école d'hier tend à être plus forte pour les ménages de niveau de revenu élevé. Les ménages du dernier quintile de revenu préfèrent l'école d'hier à raison de 72% contre 61,7% pour les ménages du premier quintile de revenu.

Tableau 37. Préférences des adultes de 25 ans ou plus pour l'école d'hier et celle d'aujourd'hui par caractéristiques

Caractéristique de la personne enquêtée	L'école d'hier est-elle meilleure que celle d'aujourd'hui ?			
	L'école d'hier est meilleure	L'école d'aujourd'hui est meilleure	Aucune n'est meilleure	TOTAL
Milieu de résidence				
Urbain	72,8%	19,3%	7,9%	100,0%
Rural	58,9%	32,0%	9,1%	100,0%
Genre				
Masculin	70,0%	22,4%	7,6%	100,0%
Féminin	66,6%	24,3%	9,1%	100,0%
Tranche d'âge				
25-39 ans	65,9%	24,9%	9,2%	100,0%
40-54 ans	68,8%	23,4%	7,8%	100,0%
55 ans et plus	71,2%	21,2%	7,6%	100,0%
Niveau d'instruction				
Sans/coranique/préscolaire	59,2%	31,4%	9,4%	100,0%
Primaire	72,6%	19,5%	7,8%	100,0%
Secondaire collégial	80,4%	14,8%	4,8%	100,0%
Secondaire qualifiant et plus	74,7%	16,6%	8,7%	100,0%
Quintile de revenu du ménage				
1er quintile	61,7%	31,2%	7,1%	100,0%
2ème quintile	67,1%	24,4%	8,5%	100,0%
3ème quintile	67,7%	24,3%	8,0%	100,0%
4ème quintile	71,5%	19,9%	8,6%	100,0%
5ème quintile	72,0%	19,1%	8,9%	100,0%
TOTAL	**68,4%**	**23,4%**	**8,2%**	**100,0%**

Source : INE-CSEFRS, ENME2018

2. Préférences entre l'école publique et l'école privée

La préférence des familles en termes de choix entre l'école publique et l'école privée a été approchée par la question suivante: «l'école publique est-elle meilleure que l'école privée, ou cette dernière est-elle meilleure, ou encore aucune n'est meilleure que l'autre?». Cette question a été posée à un adulte de 25 ans ou plus, tiré de manière aléatoire dans le ménage enquêté, tout en respectant la parité homme/femme.

Globalement, 49,6% des personnes enquêtées ont une préférence pour l'école privée, 40,1% pour l'école publique et 10,3% considèrent qu'elles sont pareilles.

Dans le milieu urbain, la préférence pour le secteur privé est plus grande (55,2%), tandis que dans le rural, la préférence pour le privé est à (37,7%). Dans ce milieu, c'est plutôt l'école publique qui est préférée avec 50,5%. Par genre, les hommes préfèrent sensiblement plus l'école privée que les femmes (51,7% contre 47,4% respectivement).

S'agissant de l'âge de la personne enquêtée : si les aînés âgés de 55 ans et plus ont un taux de préférence de 41,8% pour l'école privée et optent pour l'école publique (44,5%), les plus jeunes ont un taux de préférence pour l'école privée qui dépasse 50% (52,2% pour les 25-39 ans et 52,7% pour les 40-54 ans).

Par ailleurs, plus le niveau d'instruction de la personne enquêtée est élevé, plus il tend à préférer l'école privée. Les personnes sans instruction ou de niveau préscolaire préfèrent l'école publique avec un taux de 48%, tandis que les personnes dont le niveau

d'instruction est le primaire privilégient l'école privée avec un taux de 50,2%. Les personnes avec un niveau de secondaire collégial ou plus ont tendance à préférer l'école privée avec plus de 61%.

En outre, selon le statut d'activité : il paraît que les personnes actives occupées ont plutôt une préférence pour l'école privée (52,4%) comparativement aux personnes en chômage ou inactives (46,7%).

Le revenu du ménage permet aussi de dégager des disparités importantes par rapport à cette question. À partir des résultats obtenus, il s'avère que plus le revenu du ménage est élevé plus la préférence pour l'école publique diminue et plus la préférence pour l'école privée augmente. La préférence pour l'école privée est de 35,4% seulement pour les ménages du premier quintile (regroupant les 20% des ménages les plus pauvres). Pour les ménages du dernier quintile (regroupant les 20% des ménages les plus riches), la préférence pour le privé atteint son maximum avec 58,5%.

Tableau 38. Préférences des adultes de 25 ans ou plus pour l'école publique et privée par caractéristiques

Caractéristiques de la personne enquêtée	L'école publique est-elle meilleure que l'école privée ?			
	L'école publique est meilleure	L'école privée est meilleure	Aucune n'est meilleure	TOTAL
Milieu de résidence				
Urbain	35,2%	55,2%	9,6%	100,0%
Rural	50,5%	37,7%	11,8%	100,0%
Genre				
Masculin	37,8%	51,7%	10,5%	100,0%
Féminin	42,5%	47,4%	10,1%	100,0%
Tranche d'âge				
25-39 ans	37,9%	52,2%	9,9%	100,0%
40-54 ans	39,1%	52,7%	8,2%	100,0%
55 ans et plus	44,5%	41,8%	13,7%	100,0%
Niveau d'instruction				
Sans/coranique/préscolaire	48,0%	39,8%	12,2%	100,0%
Primaire	41,2%	50,2%	8,6%	100,0%
Secondaire collégial	30,8%	61,8%	7,4%	100,0%
Secondaire qualifiant et plus	28,6%	61,2%	10,2%	100,0%
Situation d'activité				
Actif occupé	37,0%	52,4%	10,6%	100,0%
Chômeur ou inactif	43,4%	46,7%	9,9%	100,0%
Quintile de revenu du ménage				
1er quintile	56,8%	35,4%	7,8%	100,0%
2ème quintile	41,9%	46,2%	11,9%	100,0%
3ème quintile	36,2%	51,2%	12,6%	100,0%
4ème quintile	38,1%	53,2%	8,7%	100,0%
5ème quintile	31,5%	58,5%	10,0%	100,0%
TOTAL	**40,1%**	**49,6%**	**10,3%**	**100,0%**

Source : INE-CSEFRS, ENME2018

2.1. Les raisons invoquées pour le choix de l'école publique

Les raisons avancées par les personnes qui préfèrent l'école publique sont principalement la gratuité avec un taux de 88,5%, suivie du fait que les enseignants du public sont meilleurs que ceux du privé avec 44,5%. Les autres raisons avancées pour ce choix sont minoritaires.

Graphique 14. Raisons invoquées pour le choix de l'école publique pour leurs enfants (pourcentage de fois cités)

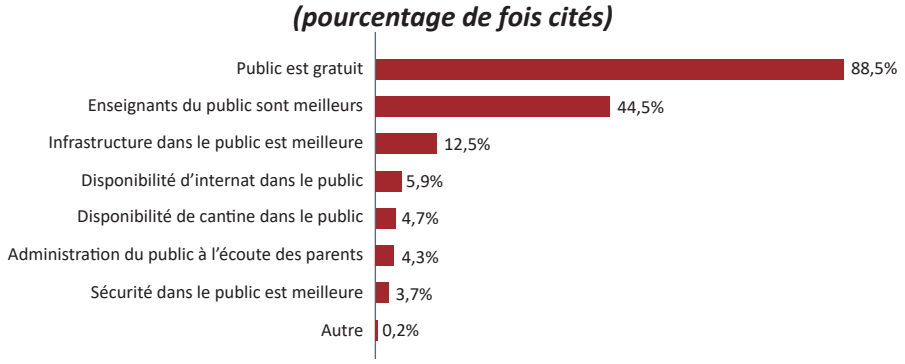

Source : INE-CSEFRS, ENME2018

2.2. Les motivations du choix de l'école privée

Pour les personnes qui préfèrent l'école privée, quatre raisons principales sont évoquées : les enseignants dans les établissements privés sont meilleurs (80,5%), l'infrastructure y est meilleure (70,1%), la sécurité y est meilleure (51,7%) et l'administration au privé est plus à l'écoute des parents (38,7%).

Graphique 15. Motivations du choix du privé pour les personnes qui préfèrent l'école privée (pourcentage de fois cités)

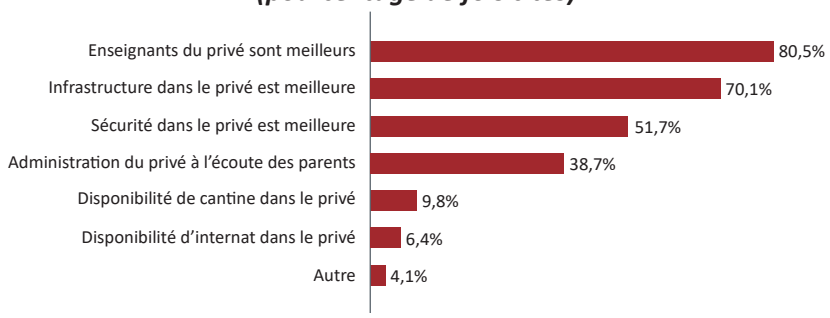

Source : INE-CSEFRS, ENME2018

3. Préférences pour les langues enseignées

La question des préférences des familles en matière d'enseignement des langues dans l'école marocaine a suscité beaucoup de débat ces dernières années et continue de le faire. Elle a été posée de la façon suivante: «quelle(s) langue(s) préférez-vous que les enfants apprennent à l'école ?». Les personnes interrogées ont eu la possibilité de choisir entre plusieurs réponses possibles jusqu'à concurrence de trois langues au maximum.

De manière globale, l'analyse des réponses à cette question dégage une préférence majoritaire des familles marocaines pour trois langues de manière simultanée :

- 73,1% des personnes enquêtées ont une préférence pour l'enseignement des trois langues suivantes : l'arabe, le français et l'anglais ;
- 7,5% préfèrent que les langues à enseigner soient l'arabe et le français ;

- 4,5% préfèrent l'arabe, le français et l'amazigh ;
- 1,3% préfèrent l'arabe, l'anglais et l'amazigh ;
- 1,1% préfèrent l'arabe uniquement ;
- Le reste (12,5%) a des préférences très variées intégrant d'autres combinaisons linguistiques.

Graphique 16. Préférences des familles pour les langues enseignées

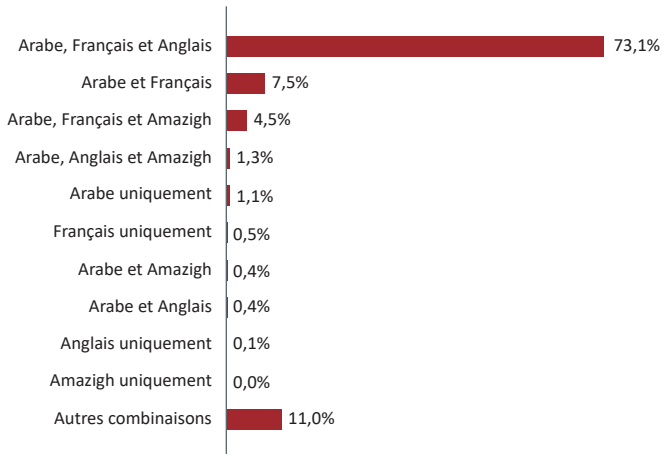

Source : INE-CSEFRS, ENME2018

Comme la majorité des ménages préfèrent l'enseignement des trois langues à la fois, les résultats qui suivent sont une comparaison des préférences des familles entre ce choix majoritaire et toutes les autres combinaisons de langues déclarées selon plusieurs critères.

Tout d'abord, les personnes résidant dans le milieu urbain sont 76% à préférer le choix des trois langues, comparativement à une proportion moins élevée dans le milieu rural (67%).

L'âge de la personne enquêtée a aussi un effet similaire sur le choix des langues. Les personnes âgées de 55 ans sont aussi majoritaires à faire ce choix mais de façon plus atténuée (67,4%) comparativement aux moins de 55 ans qui font le choix des trois langues avec des proportions comprises entre 74% et 76,5%.

Le niveau d'instruction de la personne enquêtée induit une variabilité dans les préférences en termes de langues enseignées. En général, plus le niveau d'instruction de l'individu s'accroît, plus il tend à choisir l'option des trois langues. Les personnes sans niveau d'instruction ou de niveau préscolaire préfèrent les trois langues avec une proportion de 66,8%, tandis que les personnes de niveau primaire y sont favorables à hauteur de 75% et les personnes de niveau collège ou plus y sont favorables à environ 80%.

Tableau 39. Préférences des adultes de 25 ans ou plus pour les langues enseignées par caractéristique

Caractéristiques de la personne enquêtée	Quelles langues préférez-vous que les enfants apprennent à l'école ?		
	Arabe, Français et Anglais	Autres combinaisons	Total
Milieu de résidence			
Urbain	76,0%	24,0%	100,0%
Rural	67,0%	33,0%	100,0%
Tranche d'âge			
25-39 ans	74,0%	26,0%	100,0%
40-54 ans	76,5%	23,5%	100,0%
55 ans et plus	67,4%	32,6%	100,0%
Niveau d'instruction			
Sans/ coranique/ préscolaire	66,8%	33,2%	100,0%
Primaire	75,0%	25,0%	100,0%
Secondaire collégial	80,2%	19,8%	100,0%
Secondaire qualifiant et plus	79,5%	20,5%	100,0%
TOTAL	**73,1%**	**26,9%**	**100,0%**

Source : INE-CSEFRS, ENME2018

4. La responsabilité des parents dans l'éducation des enfants

Pour pouvoir approcher l'avis des familles concernant la responsabilité de l'éducation des enfants par leurs parents, deux questions ont été posées de manière directe aux adultes de 25 ans ou plus sélectionnés de manière aléatoire dans ces familles. Les deux questions sont les suivantes : «à votre avis, qui des parents doit éduquer les garçons?» et «à votre avis, qui des parents doit éduquer les filles ?».

Les réponses à ces deux questions dégagent globalement une préférence de l'implication mutuelle des parents dans l'éducation de leurs enfants, que cela soit pour l'éducation des filles (82,5%) ou pour celle des garçons (85,1%). Concernant les garçons, 5,7% des personnes interrogées pensent que seul le père doit intervenir dans leur éducation et 9,2% disent que c'est la mère qui doit principalement le faire. En revanche, pour les filles, 0,5% seulement des répondants ont une préférence pour le père, et 17% disent que c'est à la mère qu'incombe la responsabilité de l'éducation des filles.

Tableau 40. Préférences des familles pour le responsable de l'éducation des enfants

Question posée	Le père	La mère	Les deux	Total
À votre avis, qui doit éduquer les garçons ?	5,7%	9,2%	85,1%	100,0%
À votre avis, qui doit éduquer les filles ?	0,5%	17,0%	82,5%	100,0%

Source : INE-CSEFRS, ENME2018

Considérant le milieu de résidence, les résultats dégagent de légères disparités. Dans le milieu urbain, les déclarations donnent plus de responsabilité aux deux parents dans l'éducation de leurs enfants, que ce soit pour les filles (84,4%) ou pour les garçons (87%), comparativement au milieu rural (78,3% et 81% respectivement).

Graphique 17. Préférences des adultes de 25 ans ou plus pour le responsable de l'éducation des enfants par milieu

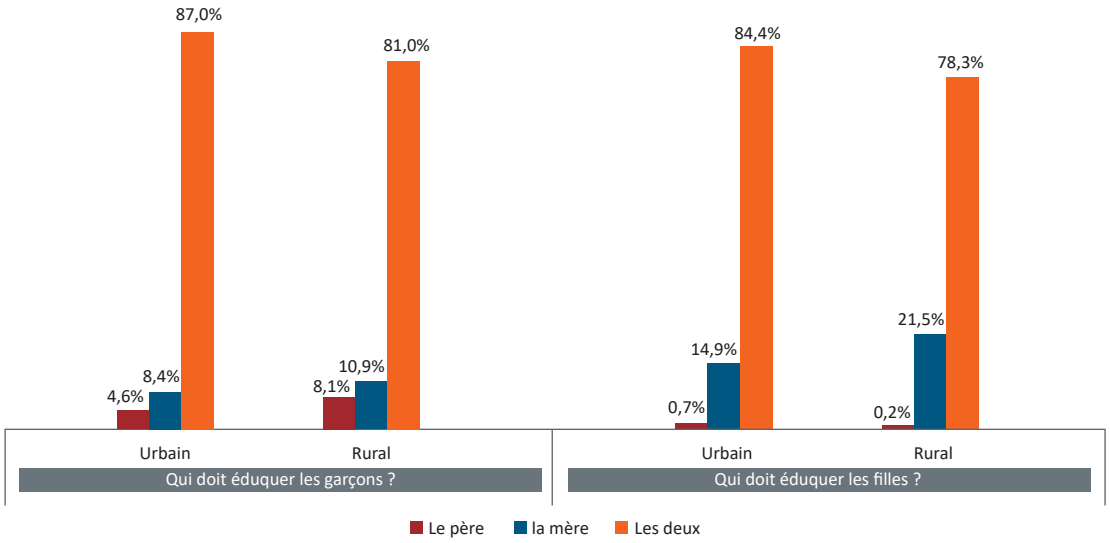

Source : INE-CSEFRS, ENME2018

Les réponses ont aussi été déclinées par caractéristiques démographiques et socio-économiques de la personne interrogée et les résultats ne dégagent aucune distinction significative entre les tendances globales. Le genre, l'âge ou le revenu de la personne ne semble pas avoir un effet sur les réponses.

Par contre, plus le niveau d'instruction de la personne est élevé, plus il octroie aux deux parents la responsabilité mutuelle de l'éducation de leurs enfants, filles ou garçons, et moins il octroie cette responsabilité à un seul des deux parents.

Graphique 18. Préférences des adultes de 25 ans ou plus pour le responsable de l'éducation des enfants par niveau d'instruction

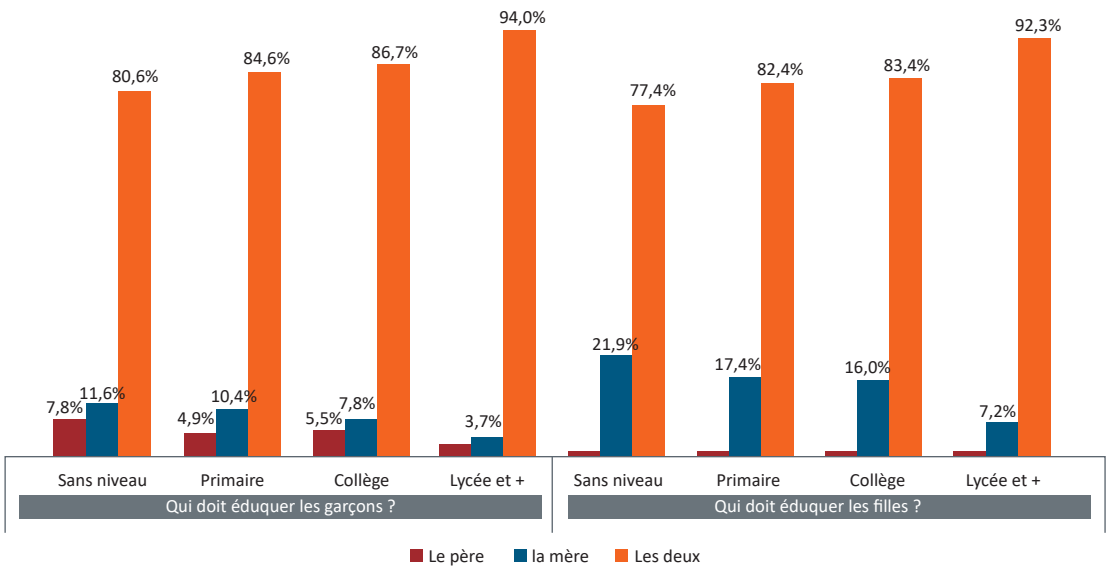

Source : INE-CSEFRS, ENME2018

Ces résultats reflètent la tendance générale du partage de responsabilité de l'éducation des enfants entre le père et la mère au sein de la famille.

CHAPITRE VII.
PERCEPTIONS DES MÉNAGES PAR RAPPORT À L'ÉCOLE MAROCAINE

Dans cette étude, un intérêt particulier a été porté aux perceptions des ménages de l'école et de leur appréciation de sa qualité, de son rôle et de son futur.

1. Perceptions de la qualité de l'enseignement à l'école marocaine

Selon les résultats de l'enquête, en moyenne 52,8% des ménages considèrent que l'école assure un enseignement de bonne qualité, 44% considèrent qu'au contraire elle fournit un enseignement de mauvaise qualité et 3,2% sont indécis.

Dans le milieu rural, 60,4% des ménages avancent que l'école marocaine assure un enseignement de qualité, tandis que ce taux baisse à 49,2% dans le milieu urbain aux dépens d'un taux de 48,2% de ménages urbains qui déclarent que l'enseignement à l'école marocaine est de mauvaise qualité.

Les personnes de sexe féminin perçoivent plus positivement l'enseignement à l'école marocaine à raison de 56,3% déclarant qu'il est de bonne qualité et 39,4% qu'il est de mauvaise qualité. En revanche, les hommes se répartissent de manière égale dans leur perception de la qualité de l'enseignement à l'école marocaine : 49,5% ont une perception positive de la qualité d'enseignement et 48,4% ont une perception négative.

Les personnes de niveau d'instruction très bas (sans niveau d'instruction ou de niveau préscolaire) ont en général une perception plus positive vis-à-vis de la qualité de l'enseignement à l'école marocaine avec 59,6%, contre 46,6% quand les individus ont un niveau d'instruction relativement élevé (secondaire qualifiant ou plus). Pour cette dernière catégorie, 52,2% d'adultes de 25 ans ou plus considérent que l'école marocaine assure un enseignement de mauvaise qualité.

Tableau 41. Perceptions des adultes de 25 ans ou plus de la qualité de l'enseignement à l'école marocaine par caractéristiques

Caractéristiques de la personne enquêtée	Globalement, considérez-vous que l'école marocaine assure un enseignement de bonne qualité ou de mauvaise qualité ?			
	Enseignement de bonne qualité	Enseignement de mauvaise qualité	Ne sait pas	Total
Milieu de résidence				
Urbain	49,2%	48,2%	2,6%	100,0%
Rural	60,4%	35,2%	4,4%	100,0%
Genre				
Masculin	49,5%	48,4%	2,1%	100,0%
Féminin	56,3%	39,4%	4,3%	100,0%
Niveau d'instruction				
Sans/ coranique/ préscolaire	59,6%	35,0%	5,4%	100,0%
Primaire	51,2%	47,2%	1,5%	100,0%
Secondaire collégial	43,5%	54,6%	1,9%	100,0%
Secondaire qualifiant et plus	46,6%	52,2%	1,2%	100,0%
Quintile de revenu du ménage				
1er quintile	60,3%	34,1%	5,6%	100,0%
2ème quintile	56,6%	40,5%	2,9%	100,0%
3ème quintile	47,5%	50,2%	2,2%	100,0%
4ème quintile	52,2%	44,3%	3,5%	100,0%
5ème quintile	48,6%	49,1%	2,3%	100,0%
TOTAL	**52,8%**	**44,0%**	**3,2%**	**100,0%**

Source : INE-CSEFRS, ENME2018

2. Perceptions du rôle de l'école

De manière générale, 86,2% des adultes de 25 ans ou plus ont évoqué «l'apprentissage de la lecture et de l'écriture» comme un des premiers rôles actuels de l'école. Trois autres rôles sont évoqués avec des fréquences moins élevées, à savoir «assurer l'avenir de l'élève» avec 65,2%, «apprendre la culture à l'élève» avec 54% et «qualifier l'élève à réussir professionnellement» avec 43,4%.

Le rôle de l'école dans «la transmission des valeurs» et «l'apprentissage de la religion» ne sont évoqués que par respectivement 33,4% et 25,7% des adultes interrogés.

Pour moins de 20% des ménages, l'école est aussi un lieu d'apprentissage de l'autonomie et de la confiance en soi, du travail collectif, de la tolérance et de l'acceptation de la différence, de facilitation de la mobilité sociale et du développement de l'esprit critique des élèves.

Graphique 19. Perceptions des adultes de 25 ans ou plus du rôle de l'école (pourcentage de fois cités)

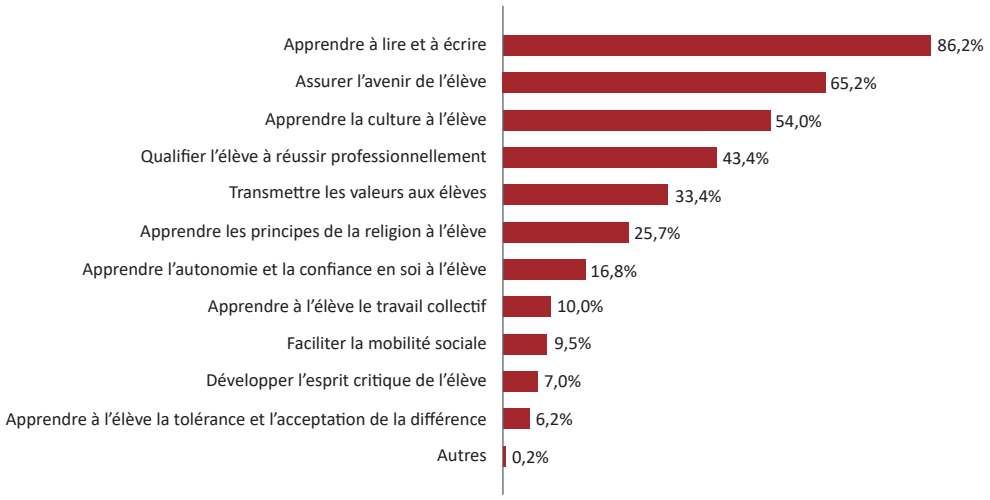

Source : INE-CSEFRS, ENME2018

Ces avis sont très similaires dans les deux milieux urbain et rural et pour les deux sexes.

S'agissant du rôle fonctionnel de l'école qui est l'apprentissage de la lecture et de l'écriture, tout le monde s'accorde à le citer en premier lieu avec les mêmes proportions. Cependant, les autres rôles sont moins cités par les personnes dont le niveau d'instruction est bas, comparativement à celles dont le niveau d'instruction est relativement élevé, en particulier les rôles qui ont trait à l'assurance d'un avenir meilleur pour l'élève et à sa réussite professionnelle, ainsi qu'aux rôles de transmission des valeurs, de culture, d'autonomie, d'esprit critique et de tolérance, et qui sont plus cités par les personnes de niveau d'instruction relativement élevé.

Si le rôle principal de l'école reste l'apprentissage de la lecture et de l'écriture quel que soit le niveau de revenu du ménage, les ménages à revenu élevé donnent, en revanche, plus de valeur à l'avenir professionnel de l'élève et à la transmission des valeurs et de la culture comme rôles de second rang de l'école, comparativement aux ménages de niveau de revenu faible.

Graphique 20. Perceptions des adultes de 25 ans ou plus du rôle de l'école par niveau d'instruction (pourcentage de fois cités)

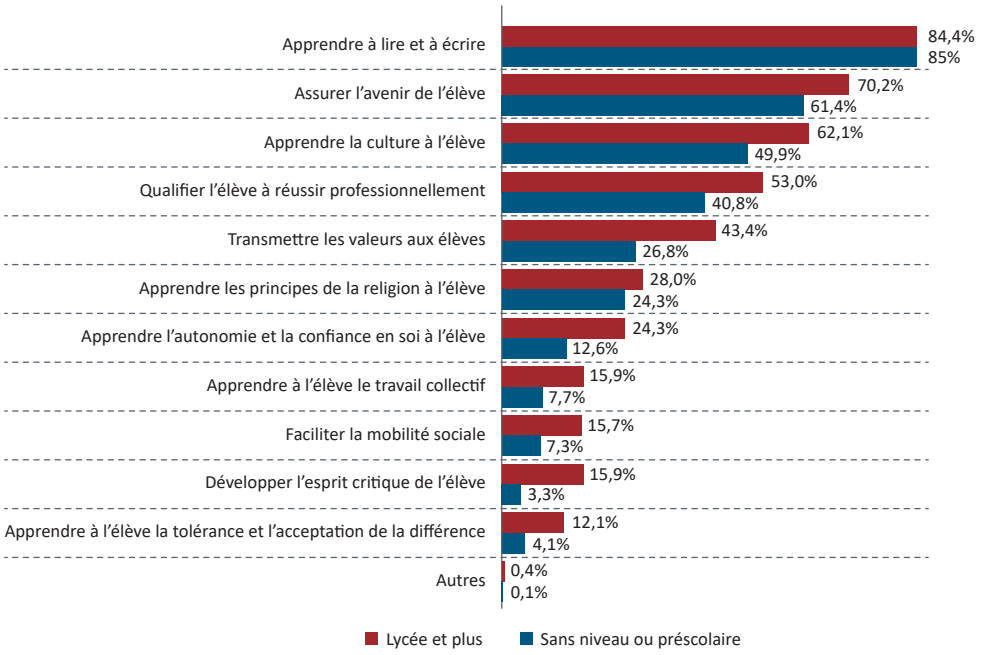

Source : INE-CSEFRS, ENME2018

Graphique 21. Perceptions des adultes de 25 ans ou plus du rôle de l'école par niveau de revenu (pourcentage de fois cités)

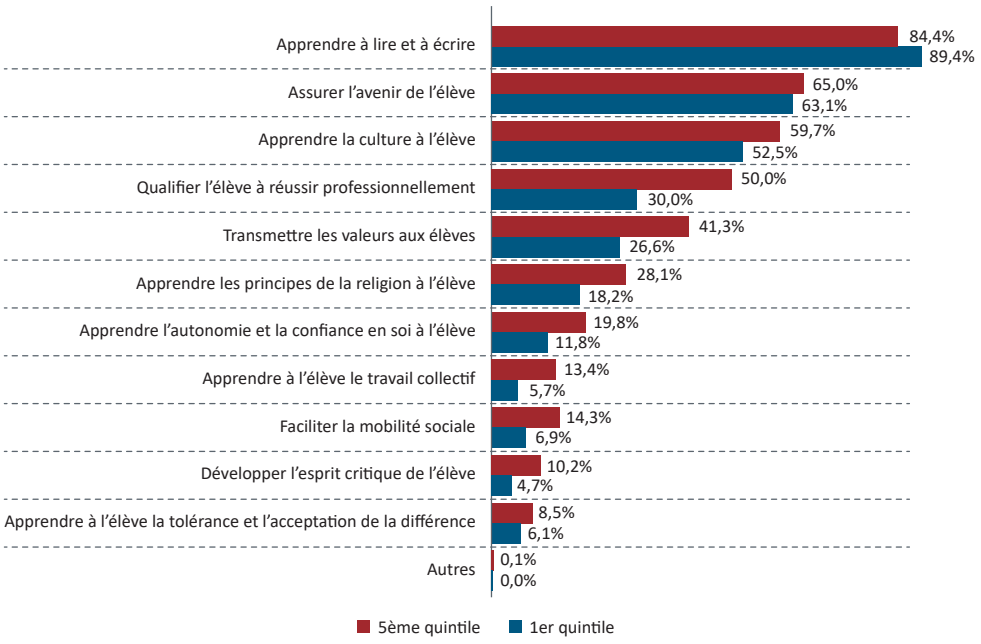

Source : INE-CSEFRS, ENME2018

3. Perception des problèmes actuels et futurs de l'école

Parmi les problèmes actuels de l'école, celui de la « faiblesse des acquis des élèves » est le plus fréquemment évoqué par les ménages, avec un taux de 64,9%. Le problème de « l'abandon » scolaire vient en deuxième position avec 45,1% des réponses, suivi du problème du « curricula non adapté » avec 43,3%, de « l'encombrement des classes » avec 40,7%, du « redoublement » avec 34,9% et du « nombre insuffisant des enseignants » avec 26,3%. Les autres problèmes tels que la violence ou le nombre insuffisant des conseillers à l'orientation sont cités dans moins de 20% des réponses.

Tableau 42. Perceptions des adultes de 25 ans ou plus des problèmes actuels de l'école

Les problèmes qui se posent actuellement à l'école et dont il faut s'occuper en priorité	
Faible niveau scolaire	64,9%
Abandon	45,1%
Curricula non adapté	43,3%
Encombrement des classes	40,7%
Redoublement	34,9%
Nombre insuffisant d'enseignants	26,3%
Violence à l'école	10,8%
Nombre insuffisant des conseillers à l'orientation	7,3%
Autres	2,7%

Source : INE-CSEFRS, ENME2018

L'analyse selon le milieu de résidence du ménage révèle des disparités intéressantes dans les perceptions. Si les ménages dans le milieu urbain évoquent plus fréquemment le faible niveau des acquis (67,3%) ainsi que le curricula non adapté (46,8%), les ménages du milieu rural évoquent les problèmes d'abandon scolaire (57%) et de redoublement (40,1%) plus fréquemment que ceux du milieu urbain.

Graphique 22. Perceptions des adultes de 25 ans ou plus des problèmes actuels de l'école par milieu (pourcentage de fois cités)

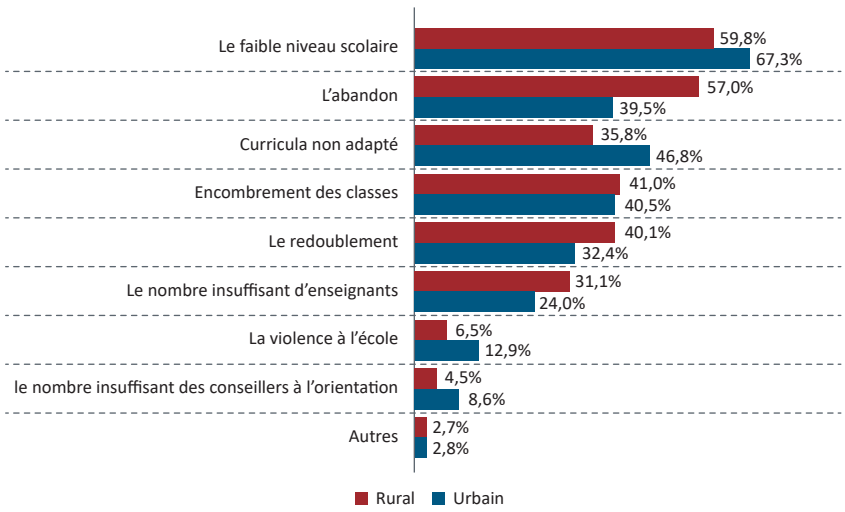

Source : INE-CSEFRS, ENME2018

De la même manière, les personnes de niveau d'instruction relativement élevé et/ou de niveau de revenu élevé semblent accorder plus d'importance aux problèmes de faible niveau des acquis et de curricula non adapté comparativement aux personnes de niveau d'instruction bas et/ou de niveau de revenu faible qui sont plus concernées par le faible niveau des élèves et les problèmes de l'abandon et du redoublement.

Pour les problèmes futurs de l'école, tels que perçus par les ménages, on peut constater que ces derniers considèrent que c'est plutôt le problème de l'abandon qui se posera dans le futur avec le plus d'acuité (61,7%), suivi du problème des acquis qui persistera également, bien que de manière moins importante (49,3%), tels que le redoublement (40,9%), l'encombrement des classes (38,2%) et le curricula non adapté (31,1%). Viennent ensuite les autres problèmes avec des proportions allant de 1,1% à 22,5%.

Tableau 43. Perceptions des adultes de 25 ans ou plus des problèmes futurs de l'école

Les problèmes qui risquent de se poser à l'école dans les années à venir	
L'abandon	61,7%
Le faible niveau scolaire	49,3%
Le redoublement	40,9%
Encombrement des classes	38,2%
Curricula non adapté	31,1%
Le nombre insuffisant d'enseignants	22,5%
La violence à l'école	16,8%
La formation insuffisante des enseignants	16,2%
Le nombre insuffisant des conseillers à l'orientation	11,1%
Autres	**1,1%**

Source : INE-CSEFRS, ENME2018

Selon les ménages résidant dans le milieu rural, le problème de l'abandon se posera avec plus d'acuité dans le futur pour 72,2% d'entre eux, suivi du problème du redoublement (45,1%) et du faible niveau des élèves avec 44,6%. Pour les ménages du milieu urbain, l'abandon se posera avec moins d'acuité (56,8%), suivi du faible niveau des élèves (51,5%) et du problème du redoublement avec 39%.

Graphique 23. Perceptions des adultes de 25 ans ou plus des problèmes futurs de l'école par milieu (pourcentage de fois cités)

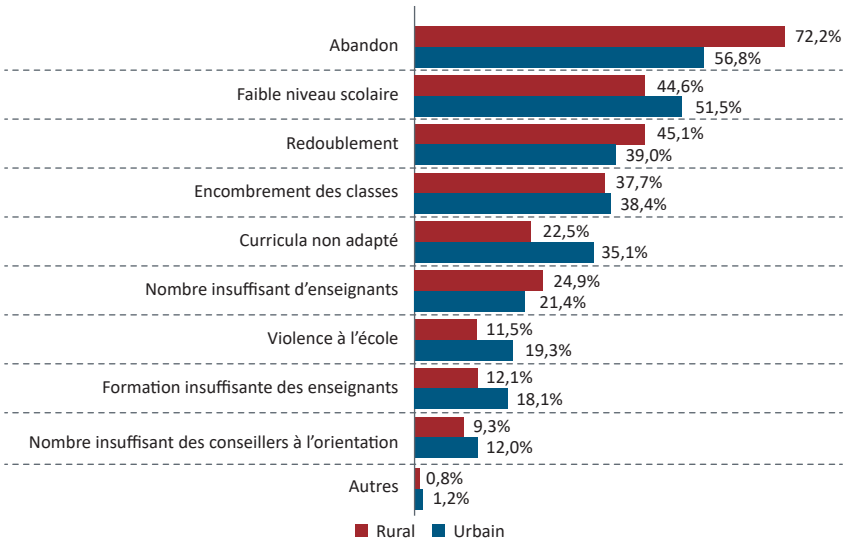

Source : INE-CSEFRS, ENME2018

4. Perceptions de l'importance de l'école pour les filles et les garçons

Pour la question relative à les perceptions de l'importance de l'école pour les filles et les garçons, une très large majorité des ménages (92,4%) considère que l'école est importante à la fois pour les garçons et pour les filles. Ce constat est valable quel que soit le milieu de résidence (94,3% dans le milieu urbain contre 88,3% dans le milieu rural).

Graphique 24. Perception des adultes de 25 ans ou plus de l'importance de l'école pour les garçons et les filles (par milieu)

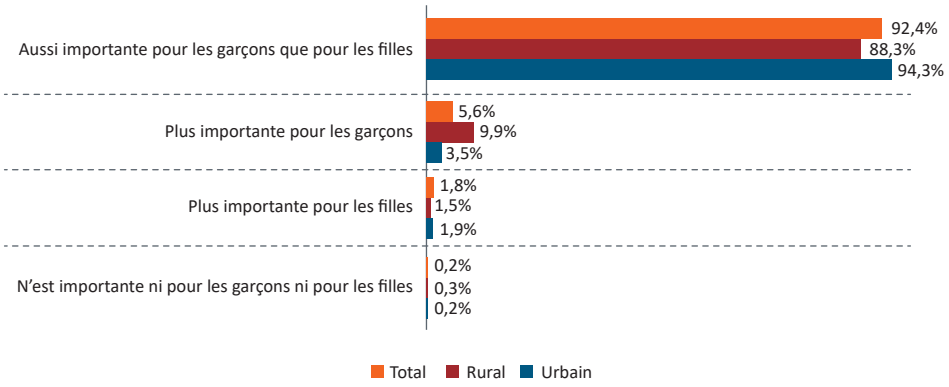

Source : INE-CSEFRS, ENME2018

En général, la proportion des individus déclarant que l'école est importante aussi bien pour les filles que pour les garçons dépasse 95% chez les individus ayant les revenus les plus élevés qui, corrélativement, sont les plus instruits.

Seule une minorité des ménages (entre 2% et 10%) considère que l'école est importante pour les garçons ou pour les filles seulement (entre 1% et 3,5%) ou qu'elle n'est importante ni pour les uns ni pour les autres (moins de 1%).

5. Appréciations des parents de l'absentéisme des enseignants

Les ménages des différentes catégories sociales déclarent majoritairement que les enseignants s'absentent peu (56,8%). Environ 23,2% des ménages considèrent que les enseignants ne s'absentent pas du tout, alors qu'un ménage sur cinq en moyenne considère, au contraire, qu'ils s'absentent beaucoup. On constate dans ce dernier cas une différence d'appréciation assez importante entre les milieux rural et urbain, avec des taux de 24,6% et 17,9% respectivement.

L'analyse selon les autres critères ne dégage globalement pas de disparités importantes dans les perceptions envers l'absentéisme des enseignants.

Graphique 25. Perceptions des adultes de 25 ans ou plus envers l'absentéisme des enseignants (par milieu)

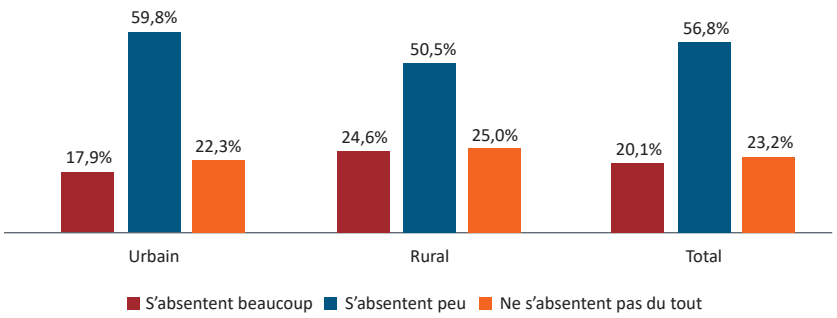

Source : INE-CSEFRS, ENME2018

6. Climat scolaire et violence

Selon les déclarations des parents d'élèves concernant la violence subie par leurs enfants à l'école, 10,3% ont déclaré que leurs enfants ont subi des violences à l'école, 88,3% ont déclaré que leurs enfants n'ont subi aucune forme de violence et 1,4% ne savent pas si leurs enfants en ont subi ou pas.

La violence subie par les enfants à l'école ne paraît pas être l'apanage d'un milieu particulier ou d'une catégorie sociale spécifique. Cependant, les caractéristiques des élèves et de l'école semblent avoir un effet sur la violence subie.

La violence à l'école semble toucher beaucoup plus les garçons (12%) que les filles (8,4%), et est plus fréquemment subie par des enfants de plus de 6 ans, en particulier chez les 15-17 ans où elle touche avec 13% d'entre eux. La violence est également plus présente dans les établissements de cycle primaire et collégial avec 11,5%. Enfin, la violence est un phénomène qui touche plus les élèves de l'école publique (11,4%) que ceux de l'école privée (4,8%).

Tableau 44. Déclarations des parents d'élèves concernant la violence subie par leurs enfants à l'école par caractéristique

Caractéristiques de l'enfant	Votre enfant a-t-il déjà subi des violences de quelque nature qu'elles soient à l'école ?			
	OUI	NON	Ne sait pas	Total
Genre				
Masculin	12,0%	86,7%	1,3%	100,0%
Féminin	8,4%	90,0%	1,6%	100,0%
Tranche d'âge				
0-3 ans	-	93,3%	6,7%	100,0%
4-5 ans	4,0%	95,4%	0,6%	100,0%
6-11 ans	10,2%	88,7%	1,1%	100,0%
12-14 ans	10,5%	88,4%	1,1%	100,0%
15-17 ans	13,0%	85,2%	1,8%	100,0%
18-22 ans	10,2%	88,0%	1,8%	100,0%
Cycle scolaire				
Préscolaire	3,7%	95,2%	1,1%	100,0%
Primaire	11,5%	87,0%	1,5%	100,0%
Secondaire collégial	11,5%	87,1%	1,4%	100,0%
Secondaire qualifiant	8,7%	90,1%	1,2%	100,0%
Secteur d'enseignement				
Public	11,4%	87,1%	1,5%	100,0%
Privé	4,8%	94,2%	1,0%	100,0%
TOTAL	**10,3%**	**88,3%**	**1,4%**	**100,0%**

- : insignifiant *Source : INE-CSEFRS, ENME2018*

Concernant le type de violence subie à l'école, les déclarations des parents dont les enfants en ont été victimes font état de trois principaux types de violence : la violence physique, la plus citée, puis la violence verbale (insultes), et la violence psychologique. Les cas de violence sexuelle à l'école sont très rares.

Concernant les premiers responsables de cette violence, les déclarations des parents citent en premier lieu les enseignants, relativement à la violence psychologique en premier lieu, suivie de la violence verbale et enfin de la violence physique.

Toujours selon les déclarations des parents, les pairs seraient tout aussi responsables de cette violence exercée sur leurs enfants, en particulier les violences physique et verbale. Le personnel administratif est également responsable dans certains cas de violence verbale, psychologique et quelques cas de violence physique.

Dans le milieu rural, les parents font état de plus de violence physique subie à l'école par leurs enfants que dans l'urbain.

CHAPITRE VIII.
IMPLICATION ET ENGAGEMENT DES PARENTS DANS LA VIE SCOLAIRE DE LEURS ENFANTS

La sociologie de l'éducation a longuement étudié l'influence du milieu social sur la réussite scolaire à travers la profession du père, son niveau d'instruction et le revenu du ménage. Certains soutiennent que l'influence des compétences maternelles est plus grande selon l'hypothèse que les mères aident bien plus souvent leurs enfants que les pères. En tous cas, il est unanimement admis qu'une coopération étroite entre la famille et l'école contribue énormément à la réussite scolaire de l'enfant, d'où les voix d'encouragement des politiques éducatives d'aller dans ce sens.

Plusieurs types de participation des parents à l'éducation des enfants peuvent être identifiés: la création d'un environnement d'apprentissage à la maison, une bonne communication entre l'école et la maison, la participation des parents à la prise de décisions scolaires ayant une incidence sur l'éducation de leurs enfants, l'identification et l'utilisation de ressources communautaires pour soutenir l'apprentissage des enfants sont des exemples parmi tant d'autres. Pour sa part, l'ENME2018 s'est focalisée sur les implications et engagements des parents dans l'éducation scolaire des enfants à travers trois principaux axes :

Le premier a trait à l'éducation des enfants en général en cherchant à répondre aux questions suivantes :

- qui éduque l'enfant dans le ménage ?
- que regardent les parents avec leurs enfants à la télévision ?
- sur quels types de travaux les parents insistent-ils dans cette éducation ?

Le second s'intéresse à l'implication des parents dans la vie scolaire de l'enfant en portant un éclairage sur :

- le niveau de connaissance des parents sur l'emploi du temps et le niveau scolaire de l'enfant ?
- le niveau du suivi par les parents de la scolarité de leurs enfants et ses dimensions ?
- le type d'encouragement des parents pour leurs enfants dans leur vie scolaire ?

Ces axes sont traités, dans la mesure du possible, par catégories de parents distinguées selon le genre, l'âge des parents, niveau d'instruction, statut d'emploi et le milieu de résidence.

Toutefois, avant de présenter les résultats de l'ENME2018 selon ces axes, il convient de porter quelques précisions relatives à la population objet de ce chapitre.

1. Les parents et l'éducation : qui éduque les enfants dans le ménage ?

Parmi les 3.000 personnes interrogées, celles enquêtées sur leur implication dans la vie scolaire s'élèvent à 2.246, soit 74,9%. Il s'agit des parents ayant au moins un enfant de 3 à 22 ans vivant avec eux dans le même ménage et actuellement scolarisé ou l'ayant été.

L'ENME2018 s'est intéressée au degré d'implication des parents dans la scolarité de leurs enfants et aux pratiques éducatives définies comme l'ensemble des différents moyens qu'ils adoptent pour éduquer et aider

leur enfant à se socialiser et qui regroupent plusieurs dimensions dont l'engagement, la supervision et la discipline[1].

Les résultats synthétisés dans le tableau suivant (45), fondés sur 2.140 parents ayant au moins une fille (dont 1.413 citadins et 727 ruraux et dont 1.126 mères et 1.014 pères), indiquent que ce sont principalement les deux parents qui assument cette fonction. À l'échelle nationale, 77,0% des parents l'ont déclaré pour ce qui est de l'éducation des filles. Cette proportion ne varie pas beaucoup par milieu de résidence (75,6% en milieu rural et 77,8% en milieu urbain, soit un écart de 2,2 points de pourcentage). En revanche, selon le genre du répondant, elle passe de 74,9% quand l'enquêté est une mère à 79,4% quand il s'agit du père (soit un écart de 4,5 points de pourcentage). Ce constat indique que les pères sont plus enclins que les mères à déclarer qu'ils s'occupent avec leur conjoint(e) de l'éducation de leurs filles.

D'ailleurs, quand c'est la mère qui a répondu à la question posée à ce sujet, elles sont 23,8% à déclarer qu'elles s'occupent sans leur conjoint de l'éducation de leur(s) fille(s). En revanche, quand c'est le père qui répond, cette proportion baisse à 18,0%. Dans tous les cas, quel que soit le genre du parent enquêté, la proportion de ceux ayant déclaré que le père seul s'occupe de l'éducation de sa (ses) fille(s) est très faible à l'échelle nationale. L'éducation des filles implique donc essentiellement les deux parents ou la mère.

La proportion des parents ayant déclaré s'occuper de l'éducation de leur fille avec leur conjoint ne diminue pas significativement en fonction de l'âge (77,6% pour les jeunes générations des parents de 25 à 39 ans ainsi que pour ceux d'âge intermédiaire de 40 à 54 ans ; et 73,7% pour les plus âgés de 55 ans et plus. Il ne semble pas qu'il y ait un effet de génération découlant des transformations sociétales vers moins d'inégalité entre les sexes. Ceci est également confirmé par la proportion des enquêtés ayant déclaré que la seule mère est responsable de l'éducation des filles, proportion qui n'augmente que très peu en fonction de l'âge et qui est très largement supérieure à la part négligeable des enquêtés ayant déclaré que c'est le père qui joue seul ce rôle.

Par statut d'emploi, les parents actifs occupés déclarent s'impliquer avec leur conjoint(e), dans l'éducation de leur fille, dans une proportion pratiquement similaire à celle des inactifs ou chômeurs (76,8% contre 77,3%). Lorsqu'on examine les proportions de ceux qui déclarent que la mère seule éduque ses fille(s), on constate également qu'elles sont pratiquement du même ordre de grandeur: 20,6% des enquêtés actifs occupés l'ont déclaré et 21,6% des enquêtés inactifs ou chômeurs.

Selon le niveau d'instruction du parent enquêté, les individus enquêtés dont le niveau d'instruction est le plus bas s'occupent moins, avec leur conjoint(e), de l'éducation de leur fille (72,2%) que ceux ayant un niveau du cycle primaire (80,2%) ou ceux ayant le niveau du collège (77,4%). Ces écarts enregistrés par rapport aux parents sans niveau ou de niveau coranique/préscolaire sont moins prononcés que ceux constatés chez les parents qui ont poursuivi des études au cycle secondaire qualifiant et plus et dont 85,8% ont déclaré s'occuper, avec leur conjoint(e), de l'éducation de leurs filles.

1. FRICK, Paul J., Rachel E. CHRISTIAN et Jane M. WOOTON (1999), « Age trends in the association between parenting practices and conduct problems », Behavior Modification, 23, p. 106-128.

Tableau 45. Proportions des parents selon la personne qui s'occupe de l'éducation des filles par caractéristique de l'enquêté(e)

Caractéristiques du parent enquêté	Personne qui s'occupe de l'éducation des filles				
	Mère	Père	Les deux	Autres	Total
Milieu de résidence					
Urbain	20,5	1,6	77,8	0,1	100,0%
Rural	22,1	2,3	75,6	0,0	100,0%
Genre					
Masculin	18,0	2,5	79,4	0,1	100,0%
Féminin	23,8	1,3	74,9	0,0	100,0%
Tranche d'âge					
25-39 ans	20,4	1,8	77,6	0,2	100,0%
40-54 ans	21,0	1,4	77,6	0,0	100,0%
55 ans et plus	22,9	3,5	73,7	0,0	100,0%
Situation d'activité					
Actif occupé	20,6	2,5	76,8	0,1	100,0%
Inactif ou chômeur	21,6	1,1	77,3	0,0	100,0%
Niveau d'instruction					
Sans/coranique/préscolaire	25,5	2,2	72,2	0,0	100,0%
Primaire	16,9	2,6	80,2	0,3	100,0%
Secondaire collégial	21,3	1,3	77,4	0,0	100,0%
Secondaire qualifiant et plus	14,2	0,0	85,8	0,0	100,0%
Quintile de revenu					
1er quintile	25,6	2,0	72,4	0,0	100,0%
2ème quintile	22,2	3,6	74,2	0,0	100,0%
3ème quintile	18,2	0,5	81,4	0,0	100,0%
4ème quintile	23,0	1,3	75,3	0,4	100,0%
5ème quintile	17,6	1,2	81,2	0,0	100,0%
TOTAL	**21,1**	**1,8**	**77,0**	**0,1**	**100,0%**

Source : INE-CSEFRS, ENME2018

Parmi les parents des ménages les plus pauvres (1er quintile), le quart a déclaré que la mère s'occupe seule de l'éducation de sa fille contre 17,6% parmi les ménages les plus aisés. Toutefois, la proportion des enquêtés déclarant que c'est les deux parents qui assument la responsabilité de l'éducation de la fille est plus élevée parmi les plus aisés que parmi les plus pauvres. Autrement dit, la mère s'occupe, seule ou avec le père, de l'éducation de leur fille dans 98% des cas pour les enquêtés appartenant au quintile des plus pauvres et dans 98,8% des cas pour le quintile des plus aisés.

Dans un second temps, il a été demandé aux parents de désigner la personne qui s'occupe de l'éducation de leurs garçons. Les conclusions qu'on peut tirer des données recueillies auprès des parents d'au moins un garçon sont similaires à celles relatives aux réponses concernant l'éducation des filles. En effet, d'une part, la grande majorité des enquêtés déclarent qu'ils s'occupent avec leur conjoint(e) de l'éducation de leurs garçons (79,7%), et, d'autre part, les mêmes différentiels par rapport à l'éducation des filles sont observés en ce qui concerne l'éducation des garçons et ce, selon le genre de l'enquêté, sa situation d'activité, son niveau d'instruction ou le quintile du revenu.

Toutefois, la proportion des parents déclarant que c'est la mère seule qui s'occupe de l'éducation des garçons est nettement inférieure à celle correspondant à l'éducation des filles par la mère seule : 15,4% contre 21,1%.

Tableau 46. Proportions des parents selon la personne qui s'occupe de l'éducation des garçons par caractéristique de l'enquêté(e)

Caractéristiques du parent enquêté	Personne qui s'occupe de l'éducation des garçons				
	Mère	Père	Les deux	Autres	Total
Milieu de résidence					
Urbain	15,3%	4,2%	80,3%	0,2%	100,0%
Rural	15,6%	6,1%	78,4%	-	100,0%
Genre					
Masculin	9,2%	6,8%	83,9%	0,2%	100,0%
Féminin	21,4%	3,0%	75,5%	0,1%	100,0%
Tranche d'âge					
25-39 ans	17,3%	3,5%	78,9%	0,3%	100,0%
40-54 ans	15,9%	4,4%	79,7%		100,0%
55 ans et plus	9,9%	8,8%	81,0%	0,3%	100,0%
Situation d'activité					
Actif occupé	12,7%	6,3%	80,8%	0,2%	100,0%
Inactif ou chômeur	18,4%	3,2%	78,3%	0,1%	100,0%
Niveau d'instruction					
Sans/coranique/préscolaire	20,0%	6,3%	73,6%	0,1%	100,0%
Primaire	11,0%	4,2%	84,6%	0,2%	100,0%
Secondaire collégial	12,2%	4,9%	83,0%	-	100,0%
Secondaire qualifiant et plus	11,5%	2,2%	86,1%	0,2%	100,0%
TOTAL	**15,4%**	**4,9%**	**79,7%**	**0,1%**	**100,0%**

- : insignifiant *Source : INE-CSEFRS, ENME2018*

Bien que les mères soient les premières à s'occuper de l'éducation des enfants, les pères sont considérés comme intervenants en deuxième lieu, soit seuls, mais rarement (4,9% pour les garçons et 1,8% pour les filles), soit avec leur conjointe, cas le plus fréquent (79,7% pour les garçons et 77,0% pour les filles).

2. Accompagnement des enfants par les parents lorsqu'ils regardent la télévision

Selon une récente étude[2], les enfants tirent plus de bénéfices du visionnage de programmes télévisés lorsqu'ils les regardent en compagnie de leurs parents : "les enfants s'intéressent davantage aux activités dans lesquelles s'investissent aussi les parents, que ce soit pour l'école, la lecture ou toute autre activité". La présence des parents lorsque les enfants regardent la télévision est aussi bénéfique dans la mesure où ils peuvent limiter le temps réservé à cette activité et intervenir dans le choix du genre d'émissions à regarder. En effet, regarder la télévision par un jeune enfant ou adolescent plus qu'il ne le faut réduit les chances de réussir aux études selon certaines études[3].

Lors de la présente enquête, les parents, ayant des enfants de 3 à 22 ans vivant avec eux, scolarisés ou l'ayant été dans un établissement marocain, ont été interrogés sur le visionnage de la télévision en compagnie de leurs enfants. Les réponses obtenues figurent dans le tableau suivant selon les caractéristiques des parents. Il en ressort que près de neuf parents sur dix affirment regarder la télévision en compagnie de leur(s) enfants, mais sans que

2. Eric E. Rasmussen, Justin Robert Keene, Collin K. Berke, Rebecca L. Densley& Travis Loof (2017) Explaining parental coviewing: The role of social facilitation and arousal, Communication Monographs, 84:3, 365-384, DOI: 10.1080/03637751.2016.1259532

3. Par exemple,- Williams, P. A., Haertel, E. H., Haertel, G. D., & Walberg, H. J. (1982). The Impact of Leisure-Time Television on School Learning: A Research Synthesis. American Educational Research Journal, 19(1), 19–50. https://doi.org/10.3102/00028312019001019 ou - Johnson JG, Cohen P, Kasen S, Brook JS. (2007) Extensive Television Viewing and the Development of Attention and Learning Difficulties During Adolescence. Arch Pediatr Adolesc Med. 2007; 161(5): 480486. https://jamanetwork.com/journals/jamapediatrics/fullarticle/570369

cela ne signifie que les enfants ne regardent le petit écran qu'en présence d'un parent.

Cette proportion reste élevée quelle que soit la catégorie des parents, avec ou sans un niveau d'instruction plus ou moins élevé (proportion variant entre 85,3% et 90,4%) ; qu'il s'agisse des mères (90,4%) ou des pères (84,8%) ; des parents plus jeunes (88,7%) ou âgés (78,3%), actifs occupés (85,2%) ou inactifs ou chômeurs (90,4%).

Tableau 47. Parents ayant des enfants de 3 à 22 ans vivant avec eux et scolarisés ou l'ayant été selon qu'ils regardent la télévision en compagnie ou non de leurs enfants, par caractéristique de l'enquêté(e)

Caractéristiques du parent enquêté	Regarde la télévision en compagnie ou non de ses enfants		
	OUI	NON	TOTAL
Milieu de résidence			
Urbain	88,9%	11,1%	100,0%
Rural	85,1%	14,9%	100,0%
Genre			
Masculin	84,8%	15,2%	100,0%
Féminin	90,4%	9,6%	100,0%
Secteur d'enseignement			
Public	29,6%	70,4%	100,0%
Privé	53,0%	47,0%	100,0%
Tranche d'âge			
25-39 ans	88,7%	11,3%	100,0%
40-54 ans	89,5%	10,5%	100,0%
55 ans et plus	78,3%	21,7%	100,0%
Situation d'activité			
Actif occupé	85,2%	14,8%	100,0%
Inactif ou chômeur	90,4%	9,6%	100,0%
Niveau d'instruction			
Sans/coranique/préscolaire	85,3%	14,7%	100,0%
Primaire	90,4%	9,6%	100,0%
Secondaire collégial	89,8%	10,2%	100,0%
Secondaire qualifiant et plus	88,3%	11,7%	100,0%
TOTAL	**87,6%**	**12,4%**	**100,0%**

Source : INE-CSEFRS, ENME2018

Les émissions culturelles sont regardées par les parents en compagnie de leurs enfants un peu plus en milieu urbain, et à mesure que le niveau d'instruction des parents augmente. De même, les journaux télévisés sont visionnés par les pères en compagnie de leurs enfants, plus parmi les plus âgés et les actifs occupés. En revanche, les films et feuilletons non religieux et les chansons sont visionnés plus par les mères, les parents plus jeunes et les inactifs ou chômeurs. Par niveau d'instruction des parents, on remarque surtout que les parents regardent les émissions culturelles avec leurs enfants davantage quand ils avancent dans l'âge.

Tableau 48. Proportions des parents qui regardent la télévision en compagnie de leurs enfants selon le type d'émission regardée, par caractéristique de l'enquêté(e)

Caractéristiques du parent enquêté	Type d'émission de la télévision						
	Chansons	Informations	Emissions culturelles	Emissions religieuses	Films / Feuilletons religieux	Autres types de films / feuilletons	Autres (dessins animés, sport...)
Milieu de résidence							
Urbain	18,4%	74,2%	62,4%	39,5%	31,9%	50,5%	2,7%
Rural	12,4%	70,4%	49,3%	32,0%	26,4%	52,8%	2,4%
Genre							
Masculin	11,5%	74,0%	54,9%	33,9%	24,6%	39,6%	3,9%
Féminin	20,9%	71,7%	60,7%	39,8%	35,2%	62,8%	1,2%
Tranche d'âge							
25-39 ans	20,8%	68,6%	58,2%	36,5%	33,6%	61,8%	2,8%
40-54 ans	14,8%	77,8%	60,4%	38,3%	29,3%	49,1%	2,6%
55 ans et plus	10,8%	65,1%	47,7%	32,5%	23,7%	34,5%	1,8%
Situation d'activité							
Actif occupé	13,0%	74,0%	56,7%	34,8%	26,1%	42,4%	3,8%
Inactif ou chômeur	20,0%	71,6%	59,2%	39,3%	34,3%	61,5%	1,1%
Niveau d'instruction							
Sans/coranique/ préscolaire	13,4%	70,1%	49,1%	34,5%	29,1%	51,5%	0,8%
Primaire	18,5%	78,8%	61,3%	38,0%	35,1%	54,3%	3,6%
Secondaire collégial	16,8%	73,5%	68,5%	40,8%	29,8%	48,7%	3,3%
Secondaire qualifiant et plus	20,5%	71,7%	68,0%	38,7%	25,2%	48,9%	5,2%
Quintile de revenu du ménage							
1er quintile	11,2%	69,3%	45,6%	21,4%	17,3%	53,3%	2,7%
2ème quintile	15,2%	74,8%	55,1%	39,7%	34,7%	56,3%	1,6%
3ème quintile	18,9%	74,7%	59,3%	38,2%	34,6%	48,8%	3,1%
4ème quintile	22,0%	73,6%	63,8%	42,9%	30,2%	53,5%	3,4%
5ème quintile	14,6%	70,7%	65,5%	39,9%	28,9%	44,1%	2,5%
TOTAL	**16,3%**	**72,9%**	**57,8%**	**36,9%**	**30,0%**	**51,3%**	**2,6%**

Source : INE-CSEFRS, ENME2018

3. Travaux sur lesquels insistent les parents dans l'éducation de leur(s) enfant(s)

L'engagement des parents dans la scolarité de leur(s) enfant(s) peut être approché par le type de travaux sur lesquels insistent les parents dans leur éducation. Les résultats de l'étude montrent que la majorité des parents considèrent que les travaux scolaires (65,7%) constituent leur seul souci dans l'éducation de leur(s) enfant(s). Dans une proportion moindre (29,2%), cette préoccupation est partagée avec les travaux domestiques sur lesquels ils insistent également. Rares sont ceux qui insistent uniquement pour que leurs enfants fassent d'abord des travaux domestiques (0,6%) ou sur aucun de ces travaux (0,6%).

Tableau 49. Proportions des parents selon le type de travaux qu'ils insistent que leurs enfants fassent par caractéristiques de l'enquêté(e)

Caractéristiques du parent enquêté	Type de travaux que les enfants doivent faire				enfants non scolarisés actuellement	Total
	Travaux domestiques	Travaux scolaires	Les deux	Aucun des deux		
Milieu de résidence						
Urbain	0,5%	75,1%	20,7%	0,6%	3,1%	100,0%
Rural	0,8%	48,1%	45,1%	0,6%	5,4%	100,0%
Genre						
Masculin	0,7%	65,1%	29,6%	0,8%	3,8%	100,0%
Féminin	0,6%	66,3%	28,9%	0,3%	4,0%	100,0%
Tranche d'âge						
25-39 ans	0,5%	76,2%	22,0%	0,5%	0,9%	100,0%
40-54 ans	0,4%	61,4%	33,8%	0,5%	3,9%	100,0%
55 ans et plus	1,6%	56,3%	30,1%	0,8%	11,2%	100,0%
Situation d'activité						
Actif occupé	0,5%	66,5%	28,9%	0,7%	3,5%	100,0%
Inactif ou chômeur	0,8%	64,8%	29,6%	0,4%	4,4%	100,0%
Niveau d'instruction						
Sans/coranique/ préscolaire	0,3%	57,2%	36,0%	0,9%	5,6%	100,0%
Primaire	1,7%	67,0%	27,3%	0,2%	3,7%	100,0%
Secondaire collégial	-	72,2%	25,5%	0,8%	1,5%	100,0%
Secondaire qualifiant et plus	0,5%	81,4%	16,8%	-	1,4%	100,0%
Quintile de revenu du ménage						
1er quintile	0,5%	52,1%	39,0%	1,4%	6,9%	100,0%
2ème quintile	0,6%	62,3%	32,9%	0,5%	3,7%	100,0%
3ème quintile	1,2%	69,0%	25,6%	0,2%	4,0%	100,0%
4ème quintile	-	69,8%	28,4%	0,4%	1,3%	100,0%
5ème quintile	0,5%	74,7%	20,9%	0,4%	3,5%	100,0%
TOTAL	**0,6%**	**65,7%**	**29,2%**	**0,6%**	**3,9%**	**100,0%**

- : insignifiant *Source : INE-CSEFRS, ENME2018*

En milieu urbain, les parents insistent plus que ceux en milieu rural sur les travaux scolaires seuls (75,1% en milieu urbain contre 48,1% en milieu rural), alors qu'en milieu rural il y a relativement plus de parents qu'en milieu urbain pour qui ces deux travaux sont aussi importants l'un que l'autre pour l'enfant (45,1% contre 20,7%). Ce résultat est d'ailleurs corroboré par le nombre plus important d'aides familiales en milieu rural par rapport au milieu urbain.

Les travaux scolaires seuls dans l'éducation des enfants sont aussi une priorité pour les parents les moins âgés dans une proportion plus importante que pour les autres groupes d'âge (76,2% parmi ceux de 25-39 ans ; 61,4% parmi ceux de 40-54 ans et 56,3% pour les plus âgés de 55 ans et plus). Ils le sont aussi parmi les actifs occupés (66,5%) plus que parmi les inactifs ou chômeurs (64,8%). Cette proportion augmente également avec le niveau d'instruction des parents (57,2% pour les sans niveau ou niveau coranique ; 67% parmi ceux du niveau primaire ; 72,2% pour ceux disposant du niveau de collège ; 81,4% pour ceux atteignant le niveau du secondaire qualifiant et plus.

Par quintile de revenu, on peut constater qu'à mesure qu'on passe des plus pauvres aux plus aisés, la proportion des parents pour qui les travaux scolaires constituent leur seule préoccupation dans l'éducation des enfants augmente.

4. Suivi et soutien des parents dans la scolarité de l'enfant

Ce deuxième axe a pour but d'examiner l'implication des parents dans la vie scolaire de leurs enfants, à travers l'analyse des réponses recueillies à une série de questions posées aux parents ayant des enfants, vivant avec eux, âgés de 3 à 22 ans, scolarisés actuellement ou dans le passé et ayant le niveau scolaire du primaire, du collégial ou du secondaire qualifiant. Pour chaque parent enquêté, les questions ont concerné un enfant par cycle d'enseignement et ce, pour alléger le questionnaire et sous l'hypothèse que cet enfant représente les autres du même cycle.

Dans ce cadre, sont d'abord présentés les résultats permettant de porter un éclairage sur le niveau de connaissance des parents aussi bien sur l'emploi du temps de l'enfant que sur son niveau d'apprentissage. Dans une seconde étape, une analyse sera menée pour déterminer dans quelle mesure ces enfants ont des parents qui suivent ou non leur scolarité ainsi que les dimensions de cet accompagnement. Pour terminer, dans une troisième étape, nous étudierons le type d'encouragement des parents aux enfants dans leur vie scolaire.

4.1. Connaissance des parents de l'emploi du temps et du niveau scolaire de leur enfant

4.1.1. Connaissance de l'emploi du temps de l'enfant

Une des premières implications des parents dans la scolarisation de leurs enfants est la connaissance de leur emploi du temps, particulièrement pour ceux au cycle primaire.

Le tableau 50 présente la répartition des enfants selon la réponse du parent enquêté à la question : « Globalement, est-ce que vous avez une bonne connaissance de l'emploi du temps de votre enfant (nom de l'enfant) ? ». Les résultats figurent selon les caractéristiques des parents, pour tous les cycles d'enseignement de l'enfant.

Au vu des résultats, on constate que pour moins d'un enfant sur dix (8,9%), le parent enquêté a déclaré ne pas connaitre son emploi du temps. Pour le reste des enfants, ils sont répartis entre ceux dont les parents connaissent tout à fait l'emploi du temps en question, soit 62,2% des enfants, et ceux pour lesquels les parents ont en une idée (le connaissent un peu), soit 28,9%.

La proportion d'enfants dont le parent enquêté ne connait pas leur emploi du temps scolaire vivant en milieu rural s'élève à 15% contre 5,3% pour ceux vivant en milieu urbain. La proportion de ceux dont les parents ne connaissant pas leur emploi du temps scolaire et qui n'ont aucun niveau d'instruction ou de niveau coranique s'élève à 14,4% contre 0,6% pour ceux dont les parents ont le niveau secondaire qualifiant et plus. Quand c'est le père qui a été enquêté, cette proportion est légèrement supérieure aux cas lorsque c'est la mère qui l'était (9,7% contre 8,1%). Elle l'est également si le parent enquêté appartient à la tranche d'âge supérieure comparé aux jeunes (voir tableau 50).

Tableau 50. Proportions des enfants, du primaire au secondaire qualifiant, selon le degré de connaissance de leur emploi du temps par les parents par caractéristiques

Caractéristiques des parents	Réponse à la question « Globalement, est-ce que vous avez une bonne connaissance de l'emploi du temps scolaire de votre enfant (nom de l'enfant) ? »			
	Oui	Un peu	Non	Total
Milieu de résidence				
Urbain	71,5%	23,2%	5,3%	100,0%
Rural	46,2%	38,8%	15,0%	100,0%
Genre				
Masculin	58,4%	31,9%	9,7%	100,0%
Féminin	65,9%	26,1%	8,1%	100,0%
Tranche d'âge				
25-39 ans	67,0%	27,3%	5,7%	100,0%
40-54 ans	62,6%	28,1%	9,3%	100,0%
55 ans et plus	51,6%	35,0%	13,4%	100,0%
Situation d'activité				
Actif occupé	59,3%	31,0%	9,6%	100,0%
Inactif ou chômeur	65,4%	26,6%	8,0%	100,0%
Niveau d'instruction				
Sans/coranique/préscolaire	51,1%	34,6%	14,4%	100,0%
Primaire	63,1%	30,2%	6,7%	100,0%
Secondaire collégial	72,5%	24,1%	3,3%	100,0%
Secondaire qualifiant et plus	84,6%	14,8%	0,6%	100,0%
Quintile de revenu du ménage				
1er quintile	51,4%	27,9%	20,7%	51,4%
2ème quintile	54,0%	34,6%	11,4%	54,0%
3ème quintile	62,8%	32,0%	5,2%	62,8%
4ème quintile	64,9%	31,0%	4,1%	64,9%
5ème quintile	79,6%	17,4%	3,0%	79,6%
TOTAL	**62,2%**	**28,9%**	**8,9%**	**62,2%**

Source : INE-CSEFRS, ENME2018

Dans ce qui suit, pour chaque enquêté (parent de 25 ans ou plus), un seul enfant (l'aîné) est concerné par des questions spécifiques selon son cycle d'enseignement. Les cycles considérés sont le primaire, le secondaire collégial et le secondaire qualifiant.

Il s'agit d'enfants dont les parents (le père ou la mère enquêté(e)) sont en majorité citadins (64,3%), de 40 à 54 ans (54,8%), dont le père ou la mère enquêté(e) n'a aucun niveau d'instruction ou ayant suivi l'école coranique ou préscolaire pour 46,4% d'entre eux. Ceux dont le père ou la mère enquêté(e) a le niveau primaire représentent 23,7%.

Ces enfants, scolarisés ou l'ayant été, ne dépassent pas le cycle d'enseignement primaire pour environ huit cas sur dix (83,5%). Pour plus de la moitié d'entre eux (les enfants), c'est la mère qui a été enquêtée (51,5%). Pratiquement dans une proportion similaire (52,3%), leur parent enquêté est actif occupé.

Par quintile de revenu déclaré, 16,6% des enfants appartiennent à des ménages du premier quintile, soit les plus pauvres alors que 20,5% vivent dans les ménages les plus «aisés» (dernier quintile). Le reste se situe dans des quintiles de revenu intermédiaires.

Le tableau présente, séparément pour chaque cycle scolaire des enfants, la proportion d'enfants dont le parent enquêté ne connait pas leur emploi du temps scolaire. En milieu urbain comme en milieu rural, le poids des parents ayant déclaré connaître l'emploi du temps de leur enfant est le plus élevé quand cet enfant est au primaire. Il est suivi par celui des parents d'enfants scolarisés au secondaire qualifiant. Une distribution semblable est constatée lorsqu'on considère ces proportions selon le genre du parent enquêté, et dans une large mesure par tranche d'âge et par statut d'emploi, voire même par niveau d'instruction. Autrement-dit, ce sont les parents d'enfants du collège qui connaissent en proportion le moins l'emploi du temps scolaire de leur enfant. Ce résultat mérite d'autres investigations pour en savoir les raisons.

Tableau 51. Proportions des parents ne connaissant pas l'emploi du temps de leur enfant par cycle scolaire de ce dernier et caractéristiques de ses parents

Caractéristiques des parents	Cycle d'enseignement de l'enfant			
	Primaire	Secondaire collégial	Secondaire qualifiant	Ensemble
Milieu de résidence				
Urbain	4,1%	7,5%	4,9%	5,3%
Rural	10,9%	22,9%	17,7%	15,0%
Genre				
Masculin	8,4%	13,6%	6,6%	9,7%
Féminin	5,6%	12,2%	8,4%	8,1%
Tranche d'âge				
25-39 ans	4,7%	9,5%	5,4%	5,7%
40-54 ans	7,2%	12,7%	8,6%	9,3%
55 ans et plus	15,0%	17,2%	6,7%	13,4%
Situation d'activité				
Actif occupé	8,3%	13,5%	6,3%	9,6%
Inactif ou chômeur	5,5%	12,3%	8,7%	8,0%
Niveau d'instruction				
Sans/coranique/préscolaire	11,2%	19,6%	14,4%	14,4%
Primaire	4,9%	10,1%	6,2%	6,7%
Secondaire collégial	4,0%	3,4%	-	3,3%
Secondaire qualifiant et plus	11,2%	2,2%	-	0,6%
Quintile de revenu du ménage				
1er quintile	16,1%	32,1%	17,0%	20,7%
2ème quintile	8,4%	17,3%	11,2%	11,4%
3ème quintile	4,6%	7,6%	2,6%	5,2%
4ème quintile	2,0%	7,1%	5,3%	4,1%
5ème quintile	2,2%	2,8%	4,7%	3,0%
TOTAL	**7,0%**	**12,9%**	**7,6%**	**8,9%**

- : insignifiant *Source : INE-CSEFRS, ENME2018*

4.1.2. Connaissance du niveau d'apprentissage scolaire de l'enfant

Une deuxième façon d'avoir une idée globale sur l'implication des parents dans la scolarisation de leurs enfants est d'examiner leurs proportions selon le degré de connaissance du niveau d'apprentissage scolaire de leur enfant d'un cycle donné. Le tableau 9 présente la répartition des parents selon leur réponse à la question «globalement, est-ce que vous connaissez le niveau d'apprentissage scolaire de votre enfant (...) ?».

La proportion des enfants dont le parent enquêté a répondu «oui» et celle des enfants dont le parent a déclaré connaître « un peu» le niveau d'apprentissage de son enfant sont assez élevées, avec un important avantage pour la première, respectivement 52,3% et 35,0%. Cependant, pour 12,7% des enfants, leurs parents n'ont pas d'idée sur leur niveau d'apprentissage.

Tableau 52. Proportions des enfants selon le degré de connaissance de leur niveau d'apprentissage scolaire par le parent enquêté et les caractéristiques de ce dernier

Caractéristiques des parents	Catégorie des répondants à la question « Globalement, est-ce que vous connaissez le niveau d'apprentissage scolaire de votre enfant? (…)» selon leur réponse			
	Oui	Un peu	Non	Total
Milieu de résidence				
Urbain	61,5%	30,9%	7,6%	100,0%
Rural	36,5%	42,1%	21,3%	100,0%
Genre				
Masculin	50,4%	37,8%	11,8%	100,0%
Féminin	54,2%	32,3%	13,5%	100,0%
Tranche d'âge				
25-39 ans	57,2%	32,8%	10,0%	100,0%
40-54 ans	52,5%	34,5%	13,0%	100,0%
55 ans et plus	42,4%	40,9%	16,7%	100,0%
Situation d'activité				
Actif occupé	51,5%	37,4%	11,0%	100,0%
Inactif ou chômeur	53,2%	32,3%	14,5%	100,0%
Niveau d'instruction				
Sans/coranique/préscolaire	38,4%	40,5%	21,1%	100,0%
Primaire	55,3%	36,1%	8,6%	100,0%
Secondaire collégial	59,3%	37,7%	3,0%	100,0%
Secondaire qualifiant et plus	82,3%	16,1%	1,6%	100,0%
Quintile de revenu du ménage				
1er quintile	40,9%	35,9%	23,2%	100,0%
2ème quintile	43,9%	37,2%	18,9%	100,0%
3ème quintile	51,5%	38,5%	10,1%	100,0%
4ème quintile	51,0%	42,5%	6,5%	100,0%
5ème quintile	75,1%	22,1%	2,8%	100,0%
TOTAL	**52,3%**	**35,0%**	**12,7%**	**100,0%**

Source : INE-CSEFRS, ENME2018

Ici, aussi, c'est dans le milieu rural que l'on observe la proportion la plus élevée des enfants dont les parents ignorent leur niveau d'apprentissage (21,3% contre 7,6% en milieu urbain) ; proportion également observée parmi ceux dont les parents sont «sans niveau/coranique/préscolaire» (21,1%), parmi ceux dont les parents sont les plus âgés, de 55 ans et plus, (16,7%) et parmi ceux appartenant aux ménages des premier et deuxième quintiles de revenu, avec 23,2% et 18,9% respectivement.

À titre d'exemple, la proportion des enfants dont le père a déclaré ne pas connaître leur niveau d'apprentissage scolaire est de 11,8%; une proportion inférieure à celle des enfants dont la mère a fait pareille déclaration, soit 13,5%. De même, pour les enfants dont les parents sont des actifs occupés cette proportion est de 11,0% alors qu'elle s'élève à 14,5% pour les enfants des inactifs et chômeurs (tableau 52).

Le tableau ci-dessous qui se limite uniquement aux enfants dont les parents ne connaissent pas le niveau de leur apprentissage scolaire. Les résultats sont déclinés pour cycle d'enseignement.

Tableau 53. Proportions des parents ne connaissant pas le niveau d'apprentissage scolaire de leur enfant selon le cycle d'enseignement de ce dernier par caractéristique

Caractéristiques des parents	Cycle d'enseignement de l'enfant			
	Primaire	Secondaire collégial	Secondaire qualifiant	Ensemble
Milieu de résidence				
Urbain	5,2%	10,8%	8,5%	7,6%
Rural	19,3%	26,9%	17,9%	21,3%
Genre				
Masculin	11,6%	14,9%	6,3%	11,8%
Féminin	10,7%	18,3%	13,8%	13,5%
Tranche d'âge				
25-39 ans	8,9%	14,3%	9,5%	10,0%
40-54 ans	11,3%	16,1%	11,6%	13,0%
55 ans et plus	19,6%	20,2%	8,7%	16,7%
Situation d'activité				
Actif occupé	11,1%	13,7%	4,9%	11,0%
Inactif ou chômeur	11,2%	20,2%	15,0%	14,5%
Niveau d'instruction				
Sans/coranique/préscolaire	19,3%	25,4%	18,5%	21,1%
Primaire	7,1%	10,6%	10,1%	8,6%
Secondaire collégial	1,5%	6,5%	2,6%	3,0%
Secondaire qualifiant et plus	1,4%	3,6%	-	1,6%
Quintile de revenu du ménage				
1er quintile	19,5%	35,0%	14,3%	23,2%
2ème quintile	16,2%	22,5%	22,1%	18,9%
3ème quintile	8,7%	13,5%	7,8%	10,1%
4ème quintile	4,0%	10,9%	6,8%	6,5%
5ème quintile	3,2%	2,3%	2,7%	2,8%
TOTAL	**11,2%**	**16,5%**	**10,5%**	**12,7%**

- : insignifiant *Source : INE-CSEFRS, ENME2018*

Comme pour la méconnaissance de l'emploi du temps des enfants, celle de leur niveau d'apprentissage concerne plus les enfants du secondaire collégial, particulièrement en milieu rural (21,3%), les enfants dont les parents sont inactifs ou au chômage (14,5%) et ceux dont les parents sont âgés de 55 ans et plus (16,7%).

Pour approfondir l'aspect du niveau d'apprentissage, l'ENME2018 s'est intéressée à savoir si les parents suivaient les évaluations de leur(s) enfant(s). «Globalement, êtes-vous informés des notes d'évaluation scolaire de votre enfant?». À en croire les répondants, plus de quatre enquêtés sur dix (43,9%) n'en sont pas informés, proportion très élevée pour le collège, suivi par le lycée puis le primaire. Elle est systématiquement plus élevée en milieu rural et parmi les parents de niveau d'instruction très bas.

Tableau 54. Proportions des parents ayant déclaré ne pas être pas informé des notes d'évaluation scolaire de leurs enfants par cycle scolaire et caractéristiques

Caractéristiques des parents	Cycle d'enseignement de l'enfant			
	Primaire	Secondaire collégial	Secondaire qualifiant	Ensemble
Milieu de résidence				
Urbain	31,5%	44,3%	43,3%	37,9%
Rural	52,3%	57,7%	56,5%	54,2%
Genre				
Masculin	41,2%	52,0%	45,0%	45,2%
Féminin	39,4%	46,0%	46,9%	42,6%
Tranche d'âge				
25-39 ans	41,0%	51,4%	54,5%	44,2%
40-54 ans	37,8%	47,6%	41,9%	41,9%
55 ans et plus	49,5%	51,4%	50,1%	50,4%
Situation d'activité				
Actif occupé	39,8%	49,3%	48,3%	44,0%
Inactif ou chômeur	40,9%	48,7%	44,3%	43,8%
Niveau d'instruction				
Sans/coranique/préscolaire	51,4%	55,5%	54,4%	53,2%
Primaire	41,0%	51,3%	52,2%	46,0%
Secondaire Collégial	29,0%	42,3%	34,0%	33,2%
Secondaire qualifiant et plus	15,4%	28,6%	30,7%	22,6%
Quintile de revenu du ménage				
1er quintile	61,0%	63,9%	62,8%	62,1%
2ème quintile	47,8%	56,7%	50,0%	50,7%
3ème quintile	40,6%	55,4%	41,7%	45,4%
4ème quintile	29,3%	49,0%	52,1%	38,9%
5ème quintile	13,8%	21,3%	34,9%	21,3%
TOTAL	**40,3%**	**49,1%**	**46,1%**	**43,9%**

Source : INE-CSEFRS, ENME2018

4.2. Suivi des parents de la scolarité de leurs enfants et ses dimensions

Outre la connaissance de l'emploi du temps scolaire et du niveau d'apprentissage des enfants, la préoccupation parentale se traduit par des interventions pratiques dans l'accompagnement scolaire à travers la révision avec l'enfant de ses leçons.

Une façon générale de déterminer dans quelle mesure les ménages s'impliquent dans le parcours scolaire de leur progéniture est de leur demander s'ils accompagnent chacun de leurs enfants dans la vie scolaire? Cette démarche, bien que globale, laisse à l'enquêté(e) le soin de définir ce qu'il/elle entend par la vie scolaire de l'enfant et de se prononcer sur leur implication dans son éducation scolaire. Il en résulte que la grande majorité des parents disent qu'ils font cet accompagnement : seuls 7,8% des parents déclarent ne jamais s'impliquer dans la vie scolaire de leurs enfants au primaire, 17,8% au collège et 15,3% au secondaire qualifiant. Il est à remarquer qu'un certain nombre de parents déclarent s'impliquer rarement, 14,9% au primaire, 18,5% au collège, 19,1% au lycée.

Tableau 55. Proportions des parents selon la fréquence d'accompagnement de l'enfant par son parent dans sa vie scolaire

Fréquence d'aide	Cycle scolaire de l'enfant			Total
	Primaire	Secondaire collégial	Secondaire qualifiant	
Toujours	34,6%	23,1%	27,5%	30,0%
Habituellement	21,4%	23,9%	20,9%	22,0%
Souvent	21,4%	16,7%	17,2%	19,3%
Rarement	14,9%	18,5%	19,1%	16,7%
Jamais	7,8%	17,8%	15,3%	12,0%
TOTAL	**100,0%**	**100,0%**	**100,0%**	**100,0%**

Source : INE-CSEFRS, ENME2018

En interrogeant les parents qui ont déclaré ne pas accompagner leurs enfants dans leur vie scolaire, ils avancent différentes justifications pour en illustrer la raison principale. Quatre justifications sont les plus fréquentes: au niveau du primaire, 37,3% disent que «parce que mon enfant se débrouille tout seul», 31,7% répondent qu'ils n'ont pas les capacités qui leur permettent de l'accompagner», 17% répondent qu'ils n'ont pas le temps pour le faire alors que 9,7% déclarent que c'est leur conjoint(e) qui s'en charge. Ainsi, aux yeux des parents enquêtés, ces justifications représentent, à elles seules, 96% des raisons pour ne pas accompagner son enfant dans sa vie scolaire.

Pour mieux saisir le degré de participation et d'engagement des ménages dans la vie scolaire de leurs enfants, une série de questions a été posée dans le cadre de cette enquête. La première a été adressée à un parent (père ou mère) choisi au hasard. Celle-ci concerne l'aide directe dispensée à l'enfant dans la révision des leçons et sa fréquence. Les résultats obtenus figurent dans les deux tableaux qui suivent et sont ventilés par cycle. Le premier (tableau 56) concerne les parents, toutes catégories confondues, selon la fréquence de l'aide qu'ils déclarent fournir. Le deuxième (tableau 57) présente la proportion des parents qui ne fournissent aucune aide à leurs enfants pour la révision des leçons et ce, en distinguant les différentes catégories de parents selon leurs caractéristiques.

C'est au niveau du primaire que la proportion des parents qui disent consacrer, toujours ou souvent, du temps pour aider leurs enfants à réviser leurs leçons est la plus élevé. En effet, cette proportion, qui est de 43,4% au primaire, baisse pour passer à 30,8% pour le collège et 29,2% pour le qualifiant. Ceci pourrait s'expliquer, d'une part, par le niveau d'instruction des parents qui leur permettent de fournir l'aide au cycle primaire plus facilement qu'aux cycles plus avancés qui nécessitent plus de compétence. D'autre part, les enfants du collège et du qualifiant acquièrent progressivement une certaine autonomie dans le processus d'apprentissage, vis-à-vis des parents, à mesure qu'ils passent d'un cycle à l'autre. Cette explication reste valable selon la fréquence de l'aide qu'elle soit régulière (toujours) ou irrégulière (souvent) ou inexistante (jamais).

Tableau 56. Proportions des parents selon la fréquence des révisions qu'ils effectuent avec leur enfant par cycle scolaire

Fréquence de l'aide	Cycle scolaire de l'enfant			Total
	Primaire	Secondaire collégial	Secondaire qualifiant	
Toujours	27,6%	20,3%	20,0%	24,1%
Souvent	15,8%	10,5%	9,2%	13,1%
Rarement	5,6%	4,5%	5,9%	5,3%
Jamais	51,0%	64,8%	64,9%	57,4%
TOTAL	**100,0%**	**100,0%**	**100,0%**	**100,0%**

Source : INE-CSEFRS, ENME2018

Il n'en reste pas moins que la moitié des parents au moins n'assistent pas leurs enfants pour la révision de leurs leçons (51,0% pour le primaire ; 64,8% pour le secondaire collégial et 64,9% pour le qualifiant). Est-ce par inaptitude ou par manque de temps ou encore par insouciance ou confiance à son enfant ? Les tableaux suivants permettent de contribuer à la réponse à cette interrogation.

Les parents résidents en milieu rural sont plus enclins à ne pas aider leur enfant dans la révision de ses leçons que ceux habitant les villes. Les proportions reflétant un tel comportement, et qui augmentent en passant du primaire aux cycles suivants, sont toujours supérieures en milieu rural. Cet écart entre milieux pourrait s'expliquer par le niveau d'analphabétisme plus prononcé en milieu rural qu'en milieu urbain, mais aussi par le fait que souvent l'enfant est considéré en tant qu'un investissement à rentabiliser dès son jeune âge, comme aide familiale dans le secteur agricole.

Tableau 57. Proportions des parents ayant déclaré n'avoir jamais aidé leur enfant dans la révision de ses leçons par cycle, selon leurs caractéristiques

Caractéristiques des parents	Cycle scolaire de l'enfant			Total
	Primaire	Secondaire collégial	Secondaire qualifiant	
Milieu de résidence				
Urbain	39,2%	55,2%	60,8%	48,6%
Rural	66,9%	82,2%	80,5%	72,6%
Genre				
Masculin	45,2%	59,7%	55,9%	51,3%
Féminin	56,6%	70,0%	72,2%	63,3%
Tranche d'âge				
25-39 ans	45,5%	68,7%	75,8%	52,6%
40-54 ans	50,9%	63,6%	62,5%	57,3%
55 ans et plus	73,0%	64,5%	63,7%	67,2%
Situation d'activité				
Actif occupé	44,7%	58,1%	57,3%	50,7%
Inactif ou chômeur	58,2%	73,2%	71,0%	65,0%
Niveau d'instruction				
Sans/coranique/préscolaire	80,0%	85,1%	82,8%	82,1%
Primaire	40,3%	68,3%	82,9%	55,7%
Secondaire Collégial	21,6%	37,5%	56,8%	30,7%
Secondaire qualifiant et plus	5,1%	10,6%	20,2%	10,2%
Quintile de revenu du ménage				
1er quintile	71,7%	84,3%	76,4%	75,9%
2ème quintile	58,5%	76,4%	71,4%	65,6%
3ème quintile	48,1%	62,3%	71,1%	55,9%
4ème quintile	47,1%	61,9%	72,3%	55,6%
5ème quintile	22,4%	40,1%	46,6%	33,9%
TOTAL	**51,0%**	**64,8%**	**64,9%**	**57,4%**

Source : INE-CSEFRS, ENME2018

Si on considère le facteur genre des parents, et le fait que les femmes sont plus touchées par l'analphabétisme, elles sont plus susceptibles de ne pas pouvoir aider leurs enfants (plus que les hommes).

En effet, les proportions des mères qui ne s'impliquent pas dans la révision des leçons avec l'enfant sont toujours supérieures à celles des hommes, quel que soit le cycle d'enseignement de leur enfant.

Un scénario similaire est observé aussi bien selon situation d'activité des parents que selon leur niveau d'instruction, avec des proportions de parents n'aidant pas leur enfant dans la révision de ses leçons supérieures lorsqu'ils sont inactifs ou chômeurs que quand ils exercent un emploi, quand ils ont un niveau d'instruction inférieur comparés à ceux de niveau supérieur, et ce quel que soit le cycle considéré.

Les parents peuvent être empêchés, pour une raison ou une autre, d'aider leurs enfants dans la révision de leurs leçons. Dans ce cas, on pourrait s'attendre à ce qu'une autre personne du ménage le fasse. Il peut s'agir aussi bien du conjoint(e) du parent enquêté que de ses enfants ou d'autres personnes du ménage avec ou sans lien de parenté avec le chef du ménage.

Outre qu'il confirme que l'aide est octroyée davantage aux enfants du primaire qu'aux autres cycles, le tableau (58), relatif à l'aide fournie par une autre personne du ménage indique, d'une part, qu'elle diminue en importance (voir l'évolution par cycle de la catégorie « jamais ») et en fréquence et, d'autre part, elle est plus fréquente que l'aide accordée par le parent questionné. Ainsi, pour le primaire 51,0% des parents interrogés avaient déclaré ne jamais aider leur enfant dans la révision de ses leçons et quand ils étaient questionnés sur le même type d'aide fournie par une autre personne du ménage, cette proportion est de 46,3%. Pour les enfants du collège, ces proportions sont respectivement de 64,8% et 54,7% et pour le qualifiant, elles sont pratiquement similaires, respectivement 63,4% et 62,8%.

Tableau 58. Parents par cycle scolaire de leur enfant selon la fréquence d'aide qu'une autre personne du ménage fournit à l'enfant pour la révision des leçons

Fréquence de l'aide	Cycle scolaire de l'enfant			Total
	Primaire	Secondaire collégial	Secondaire qualifiant	
Toujours	28,9%	21,9%	20,1%	25,3%
Souvent	20,0%	17,5%	13,0%	18,1%
Rarement	4,8%	5,9%	4,1%	5,0%
Jamais	46,3%	54,7%	62,8%	51,6%
TOTAL	**100,0%**	**100,0%**	**100,0%**	**100,0%**

Source : INE-CSEFRS, ENME2018

Lorsqu'on examine la proportion des parents dont l'enfant ne reçoit aucune aide pour la révision des leçons de la part d'autres membres du ménage, on trouve le même schéma de différentiation que celui concernant l'aide des parents eux-mêmes. C'est dans le milieu rural que les parents aident moins fréquemment leur enfant dans la révision de ses leçons ; que les femmes enquêtées sont plus enclines que les hommes à déclarer qu'une autre personne du ménage aide l'enfant, qu'un actif occupé enquêté en fait de même relativement à un parent inactif ou chômeur, quand ils ont un niveau d'instruction inférieur comparés à ceux de niveau supérieur, et ce quel que soit le cycle d'étude considéré.

La proportion des parents dont l'enfant ne reçoit aucune aide pour la révision des leçons d'une autre personne du ménage diminue quand le revenu du ménage augmente et ce, quel que soit le cycle considéré.

Tableau 59. Proportions des parents dont l'enfant ne reçoit aucune aide pour la révision des leçons d'une autre personne du ménage par cycle scolaire de l'enfant et par caractéristiques du parent

Caractéristiques des parents	Cycle			TOTAL
	Primaire	Secondaire collégial	Secondaire qualifiant	
Milieu de résidence				
Urbain	38,5%	45,6%	59,8%	45,1%
Rural	56,9%	71,1%	74,0%	62,7%
Genre				
Masculin	46,8%	58,0%	63,3%	52,8%
Féminin	45,8%	51,1%	62,4%	50,4%
Tranche d'âge				
25-39 ans	48,4%	52,9%	67,9%	50,9%
40-54 ans	44,1%	56,5%	60,4%	51,2%
55 ans et plus	48,8%	50,8%	64,9%	54,2%
Situation d'activité				
Actif occupé	46,1%	57,2%	64,5%	52,2%
Inactif ou chômeur	46,5%	51,5%	61,4%	50,9%
Niveau d'instruction				
Sans/coranique/préscolaire	50,3%	59,6%	64,0%	55,4%
Primaire	28,1%	25,1%	9,2%	24,1%
Secondaire collégial	45,2%	50,6%	62,8%	49,1%
Secondaire qualifiant et plus	39,5%	41,3%	51,2%	42,9%
Quintile de revenu du ménage				
1er quintile	64,5%	77,7%	66,0%	68,5%
2ème quintile	52,2%	56,5%	70,0%	56,2%
3ème quintile	43,4%	53,2%	64,2%	49,5%
4ème quintile	33,1%	52,7%	72,8%	45,4%
5ème quintile	31,5%	37,7%	49,6%	37,9%
TOTAL	**46,3%**	**54,7%**	**62,8%**	**51,6%**

Source : INE-CSEFRS, ENME2018

Au lieu de l'aide fournie par un membre du ménage à un enfant pour la révision de ses leçons, il y a lieu de s'interroger aussi sur l'aide accordée par une tierce personne hors du ménage, comme complément ou par manque d'aide des membres du ménage.

Les résultats de l'enquête (tableau 60) montrent que l'aide octroyée par une personne non membre du ménage n'est pas aussi fréquente qu'on pourrait le penser. Au niveau du primaire, un quart des enquêtés (24,9%) ont déclaré que leur enfant en a profité, mais pas toujours. Dans 21,8% de ces cas (5,4% des 24,8%) ce n'était que rarement. Au niveau du collège, cette aide a été reconnue par 28,4% des enquêtés alors qu'elle est plus fréquente au niveau du secondaire qualifiant puisqu'elle concerne près du tiers des ménages (32,1%). Elle n'est, cependant, régulière (toujours) que dans une proportion se situant entre 9,3%, enregistrée au niveau du primaire et 15,7% observée au niveau secondaire qualifiant.

Cette distribution est à l'opposé de celle relative à l'aide fournie par le parent enquêté ou par d'autres membres du ménage et qui est, comme vu précédemment, la plus importante au primaire et la moindre au secondaire qualifiant. Tout se passe comme si les membres du ménage, n'étant plus en mesure de réviser avec l'enfant ses leçons, font appel à des personnes en dehors du ménage disposant du niveau nécessaire à même d'assurer cette révision.

Ce renforcement/remplacement par un tiers est accentué au secondaire qualifiant en raison des niveaux décisifs pour que l'enfant réussisse son baccalauréat.

Tableau 60. Fréquence de l'aide accordée par une personne non membre du ménage, par cycle d'enseignement de l'enfant

Fréquence d'aide	Cycle d'enseignement de l'enfant			Total
	Primaire	Secondaire collégial	Secondaire qualifiant	
Toujours	9,3%	11,1%	15,7%	10,9%
Souvent	10,2%	11,7%	11,6%	10,9%
Rarement	5,4%	5,6%	4,8%	5,3%
Jamais	75,2%	71,6%	67,9%	72,9%
TOTAL	**100,0%**	**100,0%**	**100,0%**	**100,0%**

Source : INE-CSEFRS, ENME2018

Toutefois, il faut rappeler qu'une telle aide n'est répandue que dans trois ménages sur dix environ. En effet, la proportion de ceux qui disent que leurs enfants n'en bénéficient jamais varie entre 67,9% au secondaire qualifiant et 75,2% au primaire.

Cette aide varie également selon la catégorie des répondants. Elle est plus significativement élevée parmi les ménages ruraux quel que soit le cycle d'enseignement. Elle est également plus élevée parmi les répondants inactifs ou chômeurs au niveau du secondaire collégial et du secondaire qualifiant et presque de même ampleur pour le primaire. Par genre, elle est plus élevée au sein des ménages dont l'adulte enquêté est une femme, mais au niveau du collège et du secondaire qualifiant seulement, l'inverse étant observé au niveau du primaire.

Par tranche d'âge, cette proportion a tendance à diminuer au fur et à mesure qu'on passe des groupes les plus jeunes aux groupes les plus âgés, mais uniquement au niveau du collège et du secondaire qualifiant. Au primaire, elle augmente pour rester constante par la suite.

Par quintile de revenu du ménage, elle diminue à mesure qu'on passe des plus pauvres aux plus aisés aussi bien pour le collège que pour le lycée alors que pour le primaire, elle baisse jusqu'au 3ème quintile pour augmenter par la suite.

Tableau 61. Proportions des parents dont l'enfant reçoit une aide pour la révision de ses leçons d'une autre personne en dehors du ménage par cycle scolaire de l'enfant et par caractéristique du parent

Caractéristiques des parents	Cycle d'enseignement			Total
	Primaire	Secondaire collégial	Secondaire qualifiant	
Milieu de résidence				
Urbain	72,2%	66,5%	62,3%	68,4%
Rural	79,2%	80,9%	89,2%	80,6%
Genre				
Masculin	77,8%	70,6%	66,3%	73,8%
Féminin	72,5%	72,7%	69,2%	72,0%
Tranche d'âge				
25-39 ans	73,9%	77,9%	78,6%	75,1%
40-54 ans	76,0%	71,2%	69,1%	73,1%
55 ans et plus	76,0%	66,6%	59,1%	67,7%
Situation d'activité				
Actif occupé	76,1%	69,4%	65,6%	72,5%
Inactif ou chômeur	74,0%	74,4%	69,8%	73,3%
Niveau d'instruction				
Sans/coranique/préscolaire	72,8%	67,2%	74,5%	71,3%
Primaire	78,6%	75,4%	57,1%	74,2%
Secondaire collégial	73,5%	72,5%	69,4%	72,7%
Secondaire qualifiant et plus	78,6%	79,6%	65,5%	75,7%
Quintile de revenu du ménage				
1er quintile	83,2%	79,8%	86,0%	82,6%
2ème quintile	73,6%	71,6%	73,5%	73,0%
3ème quintile	70,9%	72,8%	64,6%	70,5%
4ème quintile	77,7%	71,0%	64,1%	73,5%
5ème quintile	72,2%	64,4%	58,8%	66,4%
TOTAL	**75,2%**	**71,6%**	**67,9%**	**72,9%**

Source : INE-CSEFRS, ENME2018

Les résultats de l'enquête dévoilent un autre aspect de l'aide fournie aux enfants pour réviser leurs leçons par des personnes en dehors du ménage. S'il est vrai que cette aide, même en ne concernant, dans les meilleurs cas, pas plus que 32% des ménages, elle n'est fournie en contrepartie monétaire ou en nature que dans 34,7% des cas pour le primaire ; 49,6% des cas pour le collège et 66,0% des cas pour le secondaire qualifiant. Et même dans ces cas, elle ne constitue pas toujours un service payant : cela ne l'est pour le primaire que dans le quart des cas (24,7%), pour le collège dans le tiers des cas (33,8%); et pour le secondaire qualifiant dans un peu plus de la moitié des cas (52,8%).

La lecture du tableau 62, tous cycles confondus, indique que pour plus de la moitié des enfants, les ménages ne donnent pas de contrepartie à la personne qui n'est pas un de leurs membres et qui aide leur enfant dans la révision de ses leçons. Ceci témoigne d'une solidarité sociale encore maintenue.

Tableau 62. Répartition des parents dont les enfants reçoivent une aide pour la révision de leurs leçons d'une personne en dehors du ménage selon la fréquence de la contrepartie monétaire ou en nature de cette aide par cycle d'enseignement des enfants

Fréquence de la contrepartie de l'aide reçue par l'enfant	Cycle d'enseignement de l'enfant			Total
	Primaire	Secondaire collégial	Secondaire qualifiant	
Toujours	24,7%	33,8%	52,8%	33,1%
Souvent	5,0%	11,8%	10,6%	8,2%
Rarement	5,1%	3,9%	2,5%	4,2%
Jamais	65,3%	50,4%	34,0%	54,4%
TOTAL	**100,0%**	**100,0%**	**100,0%**	**100,0%**

Source : INE-CSEFRS, ENME2018

Si les parents n'arrivent pas toujours, pour différentes raisons, à aider leurs enfants dans leur scolarité, ils peuvent recourir à l'aide d'une autre personne, membre ou non de leur ménage. Mais, à priori, cela ne les empêche pas d' échanger avec leurs enfants sur ce qu'ils ont étudié à l'école puisqu'une discussion pourrait se limiter, par exemple, à demander l'avis de l'enfant s'il s'intéresse ou pas à ce qu'il a appris, s'il a senti qu'il a compris ou non, etc.

Force est de constater qu'une fois interrogés à ce sujet, environ le cinquième des parents disent qu'ils n'entament pas une telle discussion avec leurs enfants. Cette fraction n'est que légèrement moins importante au primaire qu'aux autres cycles d'enseignement: 19,1% contre 23,4% au collège et 23,8% au secondaire qualifiant.

Tableau 63. Répartition des parents selon la fréquence de discussion avec l'enfant sur ce que ce dernier étudie à l'école, par cycle scolaire

Fréquence de la discussion avec l'enfant	Cycle d'enseignement de l'enfant			Total
	Primaire	Secondaire collégial	Secondaire qualifiant	
Toujours	35,8%	28,3%	32,9%	33,0%
Souvent	31,6%	32,1%	29,1%	31,3%
Rarement	13,6%	16,3%	14,2%	14,5%
Jamais	19,1%	23,4%	23,8%	21,1%
TOTAL	**100,0%**	**100,0%**	**100,0%**	**100,0%**

Source : INE-CSEFRS, ENME2018

Ce sont les parents issus du milieu rural qui ont le niveau scolaire le plus bas ainsi que ceux appartenant aux ménages les moins aisés qui sont marqués par les proportions les plus élevées de parents ne discutant pas avec leurs enfants de ce que ces derniers ont étudié à l'école.

Cette proportion augmente en passant d'un cycle scolaire des enfants au suivant aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural.

Tableau 64. Proportions des parents qui ne discutent jamais avec leur enfant de ce qu'il étudie à l'école selon les caractéristiques du parent et par cycle scolaire de leur enfant

Caractéristiques des parents	Cycle			TOTAL
	Primaire	Secondaire collégial	Secondaire qualifiant	
Milieu de résidence				
Urbain	12,3%	16,3%	17,3%	14,5%
Rural	28,3%	36,3%	48,1%	32,5%
Genre				
Masculin	20,9%	21,5%	14,6%	20,1%
Féminin	17,3%	25,4%	31,1%	22,1%
Tranche d'âge				
25-39 ans	18,1%	26,8%	43,2%	22,0%
40-54 ans	18,1%	26,8%	43,2%	22,0%
55 ans et plus	30,4%	24,0%	15,2%	23,7%
Situation d'activité				
Actif occupé	19,7%	21,9%	16,6%	19,9%
Inactif ou chômeur	18,4%	25,2%	29,5%	22,5%
Niveau d'instruction				
Sans/coranique/préscolaire	28,3%	33,1%	34,4%	30,8%
Primaire	14,8%	13,2%	20,5%	15,2%
Secondaire collégial	10,7%	16,6%	14,1%	12,8%
Secondaire qualifiant et plus	4,8%	12,3%	11,9%	8,5%
Quintile de revenu du ménage				
1er quintile	32,4%	46,4%	44,2%	37,9%
2ème quintile	25,3%	30,6%	31,9%	27,8%
3ème quintile	18,1%	16,4%	14,8%	17,1%
4ème quintile	8,1%	16,0%	23,9%	13,0%
5ème quintile	4,8%	9,5%	13,2%	8,3%
TOTAL	**19,1%**	**23,4%**	**23,8%**	**21,1%**

Source : INE-CSEFRS, ENME2018

En demandant aux parents si, en général, ils ont des problèmes à communiquer avec leurs enfants quand ces derniers rencontrent des difficultés dans leurs études, et dans le cas affirmatif d'en préciser la fréquence, on constate que plus de la moitié expérimentent ces situations. Concernant les enfants au primaire, les parents sentent le moins de telles difficultés de communication : 55,8% alors qu'en ce qui concerne les enfants du lycée et ceux du collège, une telle proportion s'élève respectivement à 66,4% et à 62,6%. Ces proportions masquent cependant la rareté de ces difficultés dans environ 15% des cas quel que soit le cycle d'étude et donc ne constitueraient pas un souci majeur. Ce n'est le cas que lorsque ces difficultés deviennent quotidiennes ou fréquentes : 50,2% pour les enfants du collège, 47,6% pour les lycéens et 40,5% pour ceux scolarisés au primaire.

Tableau 65. Proportions des parents, selon la fréquence de rencontre des difficultés à communiquer avec leurs enfants quand ils ont des problèmes dans leurs études par cycle d'enseignement

Fréquence de rencontre des difficultés à communiquer avec son enfant	Cycle d'enseignement de l'enfant			
	Primaire	Secondaire collégial	Secondaire qualifiant	Ensemble
Oui, toujours	14,6%	20,1%	20,8%	17,3%
Oui, souvent	25,9%	30,1%	26,8%	27,3%
Oui, rarement	15,4%	16,2%	15,0%	15,6%
Non, jamais	44,2%	33,6%	37,4%	39,9%
TOTAL	**100,0%**	**100,0%**	**100,0%**	**100,0%**

Source : CSEFRS (INE), ENME2018

Les données montrent que par rapport aux enfants du primaire, la proportion des parents qui ne rencontrent jamais ces difficultés de communication est plus élevée en milieu urbain, le contraire étant observé en ce qui concerne le secondaire qualifiant. On peut aussi y lire que les mères rencontrent moins ces types de difficultés que les pères du primaire au secondaire qualifiant et que l'inverse est observé vis-à-vis des lycéens.

L'âge, le niveau d'instruction des parents ou le revenu du ménage ne semblent pas constituer clairement un facteur discriminant en ce qui concerne le ressenti de ces difficultés.

Tableau 66. Proportions des parents qui ne rencontrent jamais de difficultés à communiquer avec leurs enfants quand ceux-ci ont des problèmes dans leurs études

Caractéristiques des parents	Cycle d'enseignement de l'enfant			
	Primaire	Secondaire collégial	Secondaire qualifiant	Ensemble
Milieu de résidence				
Urbain	48,4%	29,8%	37,7%	40,4%
Rural	38,4%	40,7%	36,3%	38,9%
Genre				
Masculin	46,1%	35,8%	31,8%	40,7%
Féminin	42,2%	31,4%	41,9%	39,1%
Tranche d'âge				
25-39 ans	42,6%	30,4%	39,3%	40,0%
40-54 ans	46,1%	35,4%	38,9%	41,2%
55 ans et plus	41,0%	31,2%	33,0%	35,1%
Situation d'activité				
Actif occupé	46,4%	37,7%	31,7%	41,5%
Inactif ou chômeur	41,6%	28,5%	42,0%	38,0%
Niveau d'instruction				
Sans/coranique/préscolaire	37,9%	32,8%	35,8%	36,0%
Primaire	44,2%	32,9%	36,8%	39,5%
Secondaire collégial	44,9%	29,8%	41,6%	40,4%
Secondaire qualifiant et plus	62,4%	40,6%	38,9%	50,9%
Quintile de revenu du ménage				
1er quintile	41,6%	46,6%	50,9%	44,3%
2ème quintile	41,9%	32,3%	35,4%	38,1%
3ème quintile	38,1%	25,6%	31,7%	33,3%
4ème quintile	51,1%	27,5%	40,5%	42,3%
5ème quintile	52,7%	38,3%	34,9%	43,8%
TOTAL	**44,2%**	**33,6%**	**37,4%**	**39,9%**

Source : CSEFRS (INE), ENME2018

Outre les différences de stratégies développées pour aider les enfants dans leur vie scolaire, les familles se distinguent aussi par leur rapport avec l'école. Le tableau 67 ci-dessous aborde globalement de telles relations en présentant la fréquence des discussions des parents ou de quelqu'un de leur ménage avec l'un des enseignants concernant les progrès à l'école de leurs enfants et ce, par cycle d'enseignement de ces derniers. Il en découle que pour légèrement plus d'un cinquième des ménages (21,3%), de telles discussions avec les enseignants ne se font jamais pour les enfants du primaire, ni pour ceux du collège pour trois ménages sur dix (29,1%), ou pour ceux du secondaire qualifiant pour environ le tiers des ménages (34,6%).

Ces échanges se produisent à différentes fréquences. Dans le cinquième des cas déclarés pour le primaire (21,0%) et pour le secondaire qualifiant (18,04%), ils n'ont lieu que «rarement». C'est aussi la même fréquence dans environ le quart des cas pour le secondaire collégial (26,1%).

Tableau 67. Répartition des parents selon la fréquence de leur discussion ou d'un membre de leur ménage avec l'un des enseignants concernant les progrès à l'école de leurs enfants par cycle scolaire de ces derniers

Fréquence de discussion	Cycle scolaire de l'enfant			Total
	Primaire	Secondaire collégial	Secondaire qualifiant	
Toujours	33,5%	25,8%	27,5%	30,2%
Souvent	28,3%	26,6%	26,1%	27,4%
Rarement	16,9%	18,5%	11,8%	16,5%
Jamais	21,3%	29,1%	34,6%	25,9%
TOTAL	**100,0%**	**100,0%**	**100,0%**	**100,0%**

Source : INE-CSEFRS, ENME2018

Le tableau 68 complète le précédent en fournissant les variations existantes entre les catégories de parents qui n'ont jamais discuté, eux-mêmes ou quelqu'un de leur ménage avec l'un des enseignants concernant les progrès réalisés par leur enfant à l'école.

Comme attendu, ce tableau indique que cette proportion est systématiquement la plus élevée en milieu rural, parmi les parents sans niveau d'instruction ou de niveau coranique et parmi ceux appartenant aux ménages les moins aisés. Ailleurs, elle varie par caractéristique des parents et également en fonction du cycle scolaire des enfants.

Tableau 68. Proportions des parents qui n'ont jamais discuté, eux ou leur conjoint (e) ou encore quelqu'un de leur ménage avec l'un des enseignants concernant les progrès à l'école de leur enfant par cycle scolaire de ce dernier et caractéristique du parent

Caractéristiques des parents	Cycle scolaire			TOTAL
	Primaire	Secondaire collégial	Secondaire qualifiant	
Milieu de résidence				
Urbain	15,7%	22,3%	29,9%	20,7%
Rural	28,9%	41,5%	52,4%	34,8%
Genre				
Masculin	21,6%	30,0%	31,1%	25,7%
Féminin	21,0%	28,2%	37,3%	26,1%
Tranche d'âge				
25-39 ans	19,6%	30,1%	43,0%	23,6%
40-54 ans	19,8%	28,9%	31,0%	24,9%
55 ans et plus	35,4%	28,9%	37,4%	33,6%
Situation d'activité				
Actif occupé	20,5%	28,6%	35,3%	25,2%
Inactif ou chômeur	22,2%	29,8%	34,0%	26,7%
Niveau d'instruction				
Sans/coranique/préscolaire	27,4%	36,8%	44,4%	33,0%
Primaire	24,2%	25,0%	40,5%	27,1%
Secondaire collégial	10,4%	17,9%	25,2%	14,5%
Secondaire qualifiant et plus	8,1%	18,0%	15,6%	12,5%
Quintile de revenu				
1er quintile	34,9%	46,1%	48,3%	39,9%
2ème quintile	22,9%	33,4%	38,1%	28,2%
3ème quintile	20,4%	30,1%	33,6%	25,3%
4ème quintile	16,3%	21,7%	43,9%	22,4%
5ème quintile	9,0%	15,0%	21,4%	13,9%
TOTAL	**21,3%**	**29,1%**	**34,6%**	**25,9%**

Source : INE-CSEFRS, ENME2018

En se limitant aux parents ayant des enfants âgés de 3 à 22 ans, vivant avec eux, et ayant été scolarisés, ou le sont actuellement, au secondaire qualifiant, la question suivante leur a été posée : «avez-vous aidé votre enfant à choisir sa branche d'étude ?». Les résultats obtenus figurent dans le tableau suivant selon certaines caractéristiques des parents interrogés. Ils révèlent que la proportion des enquêtés qui ont répondu affirmativement atteint 61,7%. Cette proportion varie cependant, en étant plus élevée parmi les urbains (65,3%), parmi les hommes (72,4%); les actifs occupés (73,0%) et augmente avec le niveau d'instruction des parents pour passer de 46,1% pour ceux sans niveau d'instruction ou de niveau coranique ou préscolaire à 90,4% pour ceux ayant atteint le niveau du secondaire qualifiant et plus. Cette corrélation existe aussi avec le quintile du revenu du ménage et pas nécessairement avec les tranches d'âge.

Tableau 69. Parents ayant au moins un enfant vivant avec eux et âgés de moins de 22 ans et dont le niveau scolaire est le qualifiant selon qu'ils l'ont aidé à choisir sa branche d'étude (orientation) par caractéristique

Caractéristiques des parents	Le parent a-t-il aidé son enfant à choisir sa branche d'étude ?		
	OUI	NON	TOTAL
Milieu de résidence			
Urbain	65,3%	34,7%	100,0%
Rural	48,5%	51,5%	100,0%
Genre			
Masculin	72,4%	27,6%	100,0%
Féminin	53,2%	46,8%	100,0%
Tranche d'âge			
25-39 ans	49,7%	50,3%	100,0%
40-54 ans	66,3%	33,7%	100,0%
55 ans et plus	59,0%	41,0%	100,0%
Situation d'activité			
Actif occupé	73,0%	27,0%	100,0%
Inactif ou chômeur	52,7%	47,3%	100,0%
Niveau d'instruction			
Sans/coranique/préscolaire	46,1%	53,9%	100,0%
Primaire	56,5%	43,5%	100,0%
Secondaire collégial	70,8%	29,2%	100,0%
Secondaire qualifiant et plus	90,4%	9,6%	100,0%
Quintile de revenu du ménage			
1er quintile	38,5%	61,5%	100,0%
2ème quintile	58,3%	41,7%	100,0%
3ème quintile	63,7%	36,3%	100,0%
4ème quintile	65,4%	34,6%	100,0%
5ème quintile	72,5%	27,5%	100,0%
TOTAL	**61,7%**	**38,3%**	**100,0%**

Source : INE-CSEFRS, ENME2018

En interrogeant ceux qui n'ont pas aidé leur enfant dans leur orientation, on recueille des réponses du type « je ne sais pas ou je n'ai pas d'information à ce sujet» ; « je lui ai laissé le choix » ; « c'est sa sœur ou son frère qui l'a aidé», qui suggèrent une certaine incapacité des parents à donner leur avis à l'enfant ou leur assurance et confiance du bon choix de l'enfant.

4.3. L'encouragement des parents de leurs enfants dans leur vie scolaire

Si la supervision, le soutien ainsi que l'aide, la discussion, l'encadrement et la discipline sont des mots fréquemment rencontrés dans la littérature sur la relation famille et scolarité des enfants, l'encouragement et la motivation sont, à coup sûr, des notions à ne pas laisser au second rang ou à négliger. En effet, la lutte contre l'échec scolaire et la réussite de l'élève dépend en grande partie de sa motivation à apprendre[4]. La famille autant que le personnel éducatif a son rôle à jouer dans ce domaine[5].

En posant aux parents la question «motivez-vous votre enfant pour réussir à l'école?», et en croisant les réponses avec les caractéristiques des répondants et le cycle d'enseignement des enfants,

4 . TARDIF, J., Pour un enseignement stratégique. L'apport de la psychologie cognitive, Montréal, Editions Logiques, 1992, coll. Ecoles.

5. DESGROSEILLIERS Paule, La motivation scolaire, l'affaire de tout le monde, in Teacher Newsmagazine, number 6, mai- juin 2004.

on constate qu'indépendamment des catégories des parents, et quel que soit le cycle d'enseignement de l'enfant, les parents encouragent en très grande majorité leurs enfants pour réussir.

Par ailleurs, les différences existantes entre milieux de résidence et le genre des répondants ne sont significatives que pour les cycles primaire et secondaire qualifiant avec des résultats un peu mitigés par milieu de résidence : les citadins encouragent en proportion plus que les ruraux pour le primaire mais l'inverse est observé pour le secondaire qualifiant. La proportion des mères qui disent encourager leur enfant pour réussir est légèrement supérieure à celle des pères au primaire et secondaire qualifiant mais pas pour le niveau du collégial.

Par âge, cependant, une nette corrélation négative entre la tranche d'âge des parents et la propension d'encourager son enfant existe quel que soit le cycle d'enseignement des enfants. Autrement-dit, plus les parents sont âgés, moins ils encouragent l'enfant à réussir.

Les données montrent également, que, relativement les parents avec un niveau d'instruction élevé encouragent plus leurs enfants à réussir à l'école.

Tableau 70. Proportion des parents ayant déclaré encourager leurs enfants à la réussite scolaire par caractéristique

Caractéristiques des parents	Cycle d'enseignement de l'enfant			
	Primaire	Secondaire collégial	Secondaire qualifiant	Ensemble
Milieu de résidence				
Urbain	95,3%	93,0%	95,4%	94,6%
Rural	90,3%	94,1%	100,0%	92,3%
Genre				
Masculin	90,5%	94,0%	95,7%	92,4%
Féminin	95,8%	92,8%	96,9%	95,2%
Tranche d'âge				
25-39 ans	94,7%	96,6%	97,4%	95,3%
40-54 ans	93,1%	92,9%	96,9%	93,7%
55 ans et plus	87,6%	91,7%	94,4%	91,0%
Situation d'activité				
Actif occupé	90,5%	94,0%	95,2%	92,3%
Inactif ou chômeur	96,3%	92,7%	97,2%	95,5%
Niveau d'instruction				
Sans/coranique/préscolaire	91,1%	90,3%	94,0%	91,3%
Primaire	93,5%	95,2%	96,9%	94,5%
Secondaire collégial	95,0%	97,8%	100,0%	96,4%
Secondaire qualifiant et plus	97,3%	97,8%	98,5%	97,7%
Quintile de revenu				
1er quintile	92,5%	93,8%	96,6%	93,5%
2ème quintile	91,8%	93,5%	94,7%	92,7%
3ème quintile	95,0%	88,7%	92,5%	92,7%
4ème quintile	91,8%	98,8%	98,3%	94,9%
5ème quintile	95,0%	94,3%	99,2%	95,8%
TOTAL	**93,2%**	**93,4%**	**96,3%**	**93,8%**

Source : INE-CSEFRS, ENME2018

Si les parents encouragent généralement leurs enfants à réussir à l'école, il reste cependant à savoir comment ils s'y prennent. S'agit-il de récompense, promesse, ou menaces et punitions ? Autrement-dit, de ce que des spécialistes appellent «motivation extrinsèque», où la réussite n'est pas recherchée pour le plaisir, mais pour éviter une punition, ou pour obtenir une récompense ou des félicitations. Il semble que l'effet de ces motivations ne dure pas, les enfants en bénéficiant perdent facilement leur intérêt. Toutefois, ces encouragements s'avèrent parfois nécessaires pour débuter un apprentissage ou pour débloquer une situation[6]. Il est prouvé que pour que l'enfant ait envie d'apprendre et pour que cette motivation persiste dans le temps, le meilleur moyen pour y parvenir est le plaisir qu'il découvre dans ses apprentissages. Il s'agit de motivation intrinsèque[7].

Force est de constater que parmi les réponses multiples des parents sur le type d'encouragement utilisé pour motiver l'enfant à réussir à l'école, 45,5% sont des récompenses monétaires, proportion qui baisse de 48,1% pour les enfants au primaire à 42,9% pour ceux au collège, puis à 42,4% pour ceux au secondaire qualifiant. Un autre type de réponses, également à caractère «extrinsèque», est déclaré dans 19,2% des réponses. Elle est pratiquement du même poids par cycle scolaire de l'enfant (19,1% pour le primaire, 18,5% pour le collégial et 21,1% pour le secondaire qualifiant.

Les réponses qui peuvent présenter une «motivation intrinsèque», à savoir «l'incitation à travailler pour assurer son avenir» représentent 67,7%, en moyenne, soit la plus grande proportion. Ce genre d'encouragements est davantage pratiqué pour les enfants au secondaire qualifiant (81,1%) que pour ceux au secondaire collégial (71,8%), voire beaucoup plus par rapport au primaire (61,1%). Signalons, toutefois, que chacun de ces encouragements n'est pas nécessairement pratiqué exclusivement mais peut, à un moment ou à un autre, être combiné avec un autre.

Tableau 71. Proportion des parents pratiquant un type donné d'encouragement aux enfants pour réussir à l'école par cycle scolaire de l'enfant

Manière de motivation utilisée	Cycle scolaire de l'enfant			Total
	Primaire	Secondaire collégial	Secondaire qualifiant	
Je lui promets une récompense monétaire	48,1%	42,9%	42,4%	45,5%
Je lui promets de l'autoriser à sortir avec ses amis	19,1%	18,5%	21,1%	19,2%
Je l'incite à travailler pour assurer son avenir	61,1%	71,8%	81,1%	67,7%
Autres	-	-	-	-

- : insignifiant *Source : INE-CSEFRS, ENME2018*

Pour approfondir l'analyse, il a été demandé au répondant de donner son opinion sur l'efficacité de son encouragement, mais sans l'associer au type de motivation exercée. Ainsi, la question suivante lui a été posée : « Votre (vos) motivation(s) porte(nt)-t-elle(s) ses(leurs) fruits (…) ?».

Il ressort des réponses des parents interrogés (tableau 72) qu'en général près de huit parents sur dix jugent que leur encouragements aux enfants portent leurs fruits à mesure que le cycle scolaire de l'enfant est avancé : 77,4% pour ceux au primaire ; 73,5% pour ceux au collège et 80,8% pour les lycéens. Néanmoins, environ un sur dix n'en a aucune idée.

6. DUCLOS Germain, La motivation à l'école, un passeport pour l'avenir, Editions du CHU Sainte-Justine, Montréal, 2010

7. Bénédicte Loriers « Quel est le rôle des parents dans la motivation à apprendre ? » Analyse UFAPEC 2011 N°29.11 http://www.ufapec.be/files/files/analyses/2011/2911-motivation-parents.pdf

Tableau 72. Proportion des parents qui encouragent leurs enfants pour réussir à l'école selon leur jugement quant à l'effet de cet encouragement par cycle scolaire de l'enfant

La motivation apporte-t-elle des fruits pour l'enfant ?	Cycle scolaire de l'enfant			Total
	Primaire	Secondaire collégial	Secondaire qualifiant	
Oui	77,4%	73,5%	80,8%	76,8%
Non	9,9%	15,9%	9,5%	11,6%
Ne sait pas	12,7%	10,6%	9,7%	11,6%
TOTAL	**100,0%**	**100,0%**	**100,0%**	**100,0%**

Source : INE-CSEFRS, ENME2018

La psychologie de l'enfant joue un rôle primordial dans son apprentissage scolaire. La participation à des activités parascolaires améliore le bien-être des enfants et de ce fait, pourrait contribuer à la réussite scolaire. Des études révèlent que la participation des enfants à des activités parascolaires à l'adolescence serait associée à une gamme d'effets bénéfiques sur le plan académique et psychologique[8].

Sans vouloir établir de relation de cause à effet, l'enquête a voulu, avant tout, avoir une idée sur la contribution des parents à l'exercice par leur enfant d'une ou plusieurs de ces activités. Ainsi, la question suivante a été posée aux parents : « Encouragez-vous votre enfant(…) à participer aux activités parascolaires ? Si oui, à quelle fréquence : toujours, souvent ou rarement ?».

D'après les réponses à cette question, entre un cinquième et un quart des parents disent qu'ils n'ont jamais encouragé leurs enfants dans cette optique. Cette proportion semble diminuer en passant du primaire au secondaire qualifiant. Mais en l'additionnant avec celle des parents qui affirment ne l'avoir fait que rarement, un autre schéma apparait avec des proportions ainsi calculées proches de 30%. En somme, l'encouragement des parents se situe dans des proportions relativement similaires quel que soit le cycle d'enseignement de l'enfant. Dans tous les cas, quatre à cinq parents sur dix déclarent encourager « toujours » leurs enfants à exercer une activité parascolaire, ce qui peut être considéré comme une transformation dans les attitudes des parents pour qui, semble-t-il, de telles activités pourraient «divertir l'enfant et lui faire perdre du temps».

Tableau 73. Parents ayant au moins un enfant vivant avec eux et âgé de 3 à 22 ans selon la fréquence d'encouragement de cet enfant à participer aux activités parascolaires par caractéristique

Fréquence des encouragements de l'enfant à participer aux activités parascolaires	Cycle d'enseignement de l'enfant			
	Primaire	Secondaire collégial	Secondaire qualifiant	Ensemble
Oui, toujours	43,6%	43,9%	52,0%	45,1%
Oui, souvent	17,3%	22,5%	19,1%	19,1%
Oui, rarement	10,6%	11,4%	9,9%	10,7%
Non, jamais	28,6%	22,3%	19,0%	25,1%
TOTAL	**100,0%**	**100,0%**	**100,0%**	**100,0%**

Source : INE-CSEFRS, ENME2018

8. Feldman. A. et Matjasko. J. (2005). The role of school-based extracurricular activities in adolescent development: a comprehensive review and future directions. Review of educational research, 75 (2), 159-210. http://www.jstor.org/stable/3516048.

CHAPITRE IX. SATISFACTION DES PARENTS ET ATTENTES ENVERS L'ÉCOLE

Après l'évaluation de la connaissance des parents de l'école et des acteurs éducatifs de leurs enfants, l'accent est mis ici sur l'évaluation de leur satisfaction par rapport à ces éléments et de leurs attentes envers l'école.

1. L'école que fréquente l'enfant

En moyenne, deux parents d'élèves sur trois sont globalement satisfaits de l'école que fréquente leur enfant, un sur quatre sont peu satisfaits et moins d'un sur dix ne le sont pas du tout.

Par milieu, 71,1% sont satisfaits dans le milieu urbain et 58,4% le sont dans le milieu rural. Pour les enfants en bas âge (4-5 ans), les parents sont généralement satisfaits dans 94,4% des cas, ce taux de satisfaction diminuant à mesure que les enfants grandissent. Pour l'école publique, 61,6% des parents en sont satisfaits, tandis que dans l'école privée, le taux de satisfaction grimpe à 91,9%. Par ailleurs, le taux de satisfaction de l'école semble monter à mesure que les parents ont un niveau d'instruction relativement plus élevé et/ou vivent dans des ménages plus aisés.

Tableau 74. Satisfaction globale des parents d'élèves vis-à-vis de l'école de leurs enfants par caractéristique

Caractéristiques	Globalement, êtes-vous satisfait de l'école de votre enfant ?			
	Satisfait	Peu satisfait	Pas du tout satisfait	TOTAL
Milieu de résidence				
Urbain	71,1%	23,5%	5,4%	100,0%
Rural	58,4%	27,8%	13,8%	100,0%
Tranche d'âge de l'enfant				
0-3 ans	94,4%	5,6%	-	100,0%
4-5 ans	89,0%	7,1%	3,9%	100,0%
6-11 ans	67,6%	21,8%	10,6%	100,0%
12-14 ans	64,0%	27,7%	8,3%	100,0%
15-17 ans	67,2%	27,1%	5,7%	100,0%
18-22 ans	57,8%	33,9%	8,3%	100,0%
Cycle scolaire de l'enfant				
Préscolaire	88,0%	9,1%	2,9%	100,0%
Primaire	63,5%	24,5%	12,0%	100,0%
Secondaire collégial	64,4%	28,8%	6,8%	100,0%
Secondaire qualifiant	67,7%	28,8%	3,5%	100,0%
Secteur d'enseignement de l'enfant				
Public	61,6%	28,7%	9,7%	100,0%
Privé	91,9%	6,8%	1,3%	100,0%
Niveau d'instruction du parent				
Sans/coranique/préscolaire	62,7%	27,6%	9,7%	100,0%
Primaire	65,8%	25,5%	8,7%	100,0%
Secondaire collégial	66,0%	25,5%	8,5%	100,0%
Secondaire qualifiant et plus	78,9%	17,1%	4,0%	100,0%
Quintile de revenu				
1er quintile	63,4%	22,3%	14,3%	100,0%
2ème quintile	59,7%	30,2%	10,1%	100,0%
3ème quintile	65,7%	25,2%	9,1%	100,0%
4ème quintile	68,5%	27,4%	4,1%	
5ème quintile	77,8%	18,4%	3,8%	100,0%
TOTAL	66,7%	25,0%	8,3%	100,0%

- : insignifiant *Source : INE-CSEFRS, ENME2018*

Pour ce qui est de l'emplacement de l'établissement, les parents sont satisfaits à hauteur de 68% en moyenne. Pour la proximité de l'établissement par rapport au domicile, le taux de satisfaction des parents d'élèves est de 58,1% en moyenne. Enfin, pour la sécurité aux alentours de l'école, les parents semblent se plaindre davantage avec 55,7% seulement de satisfaction.

Graphique 26. Satisfaction des parents par rapport au lieu, à la proximité et à la sécurité aux alentours de l'école

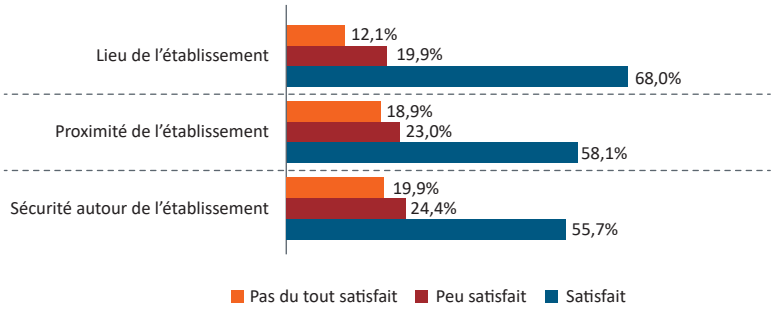

Source : INE-CSEFRS, ENME2018

Concernant la qualité de l'infrastructure et des bâtiments à l'école, les réponses des parents sont mitigées. Pour ce qui est de l'état de la cour et des salles de classe, ils en sont en général satisfaits. Cependant, ils sont moins satisfaits de la qualité des latrines, des terrains de sport, de l'infrastructure informatique et de l'entretien de l'école en général. Concernant l'infrastructure informatique et des terrains de sport, 42,1% et 32,6% des parents respectivement déclarent leur enexistence.

Graphique 27. Satisfaction des parents par rapport à la qualité de l'infrastructure à l'école

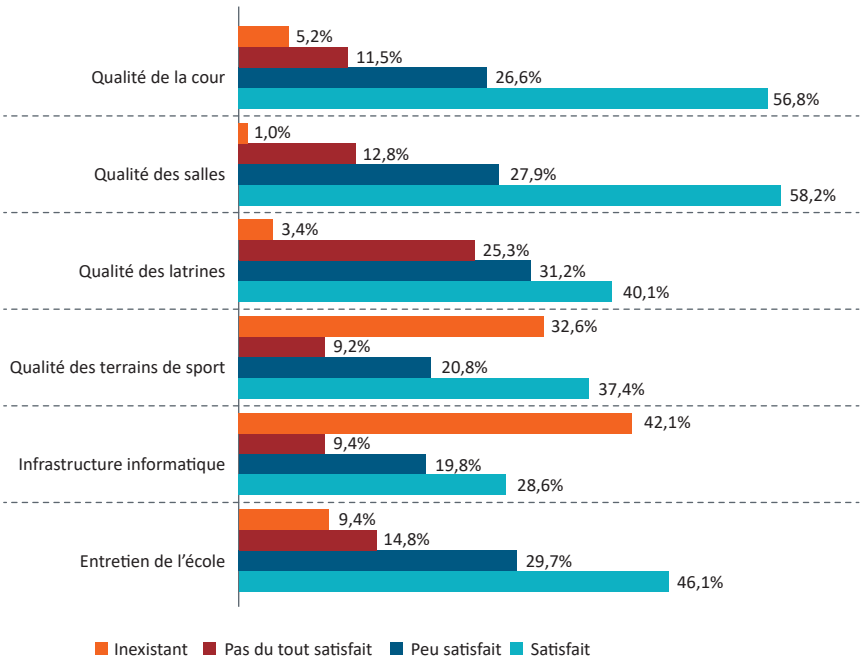

Source : INE-CSEFRS, ENME2018

La disponibilité du directeur/trice et de l'administration et la qualité de l'accueil sont globalement satisfaisantes pour la majorité des parents d'élèves, avec des taux qui dépassent 60% en moyenne. Le taux moyen de satisfaction relatif à la communication entre l'établissement et les parents d'élèves est de 54,2%.

Graphique 28. Satisfaction des parents par rapport à la disponibilité du personnel et l'accueil à l'école

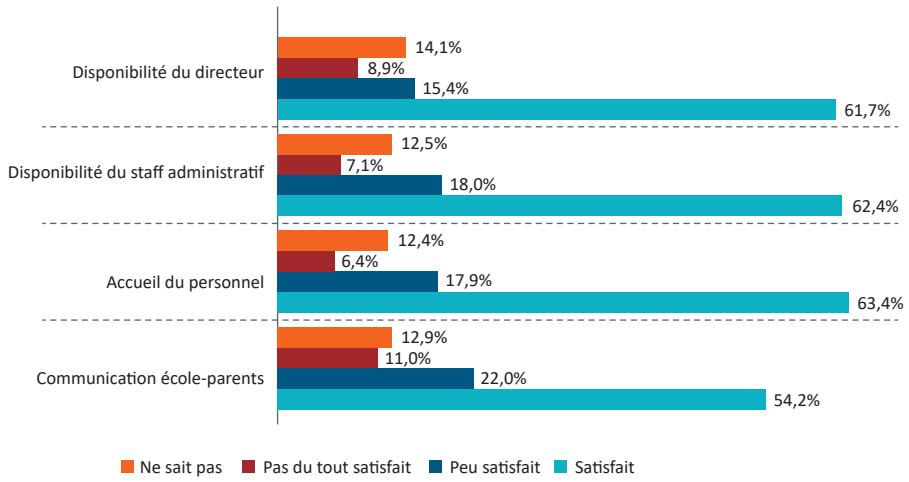

Source : INE-CSEFRS, ENME2018

2. Curricula enseigné et orientation

Pour ce qui est du curricula enseigné et de l'orientation, le mécontentement des parents d'élèves semble se focaliser davantage sur le contenu du programme, la quantité des devoirs et le nombre de matières. La satisfaction des parents est à son plus haut niveau pour l'orientation scolaire de leurs enfants (75,6%).

Graphique 29. Satisfaction des parents par rapport au curricula et l'orientation scolaire

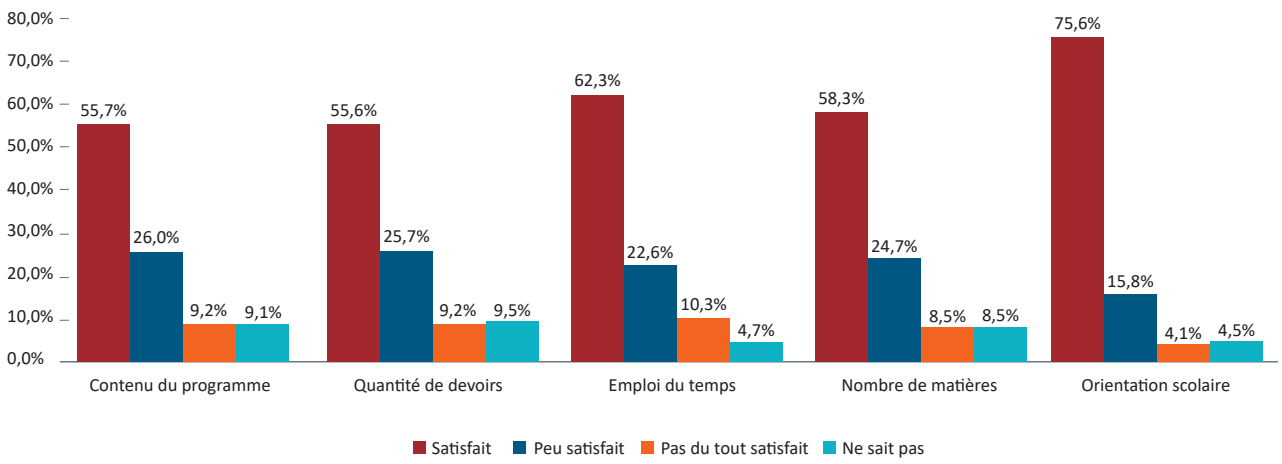

Source : INE-CSEFRS, ENME2018

3. Acquis des élèves, discipline et intégration

Les degrés de satisfaction relatifs aux acquis des élèves, aux notes qu'ils obtiennent, à leur assiduité, à leur intégration et à la qualité des rapports qu'ils ont avec leurs enseignants sont très élevés et dépassent 80% en général.

Graphique 30. Satisfaction des parents par rapport au niveau des apprentissages, discipline et intégration de l'élève

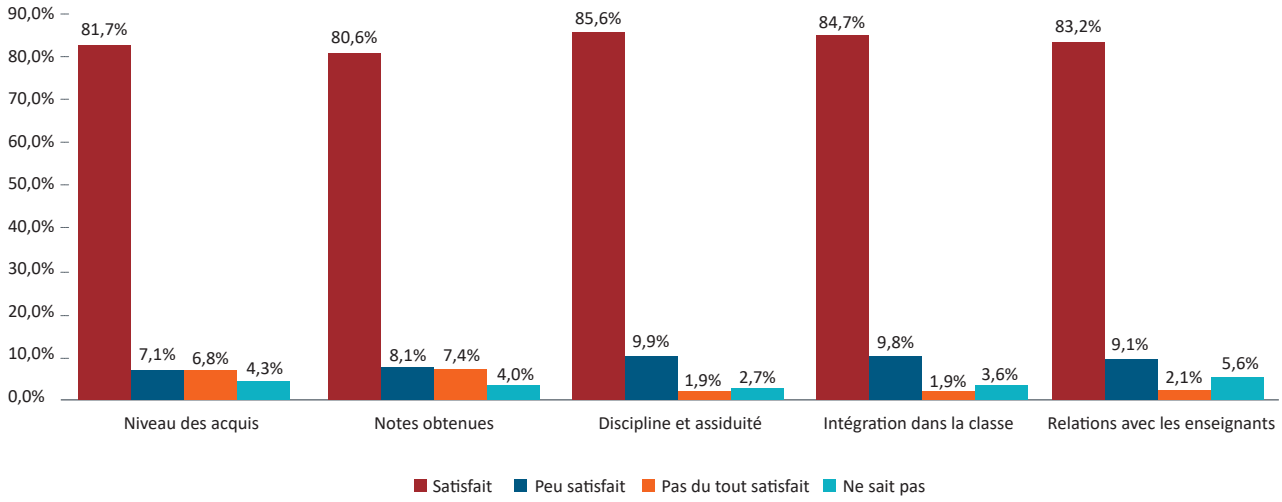

Source : INE-CSEFRS, ENME2018

4. Les enseignants

De manière générale, la proportion des parents satisfaits des enseignants de leur enfant est très élevée. Celle-ci est également élevée quant à la satisfaction du comportement des enseignants avec leurs enfants ou avec tous les élèves.

Graphique 31. Satisfaction des parents par rapport aux enseignants de leur enfant

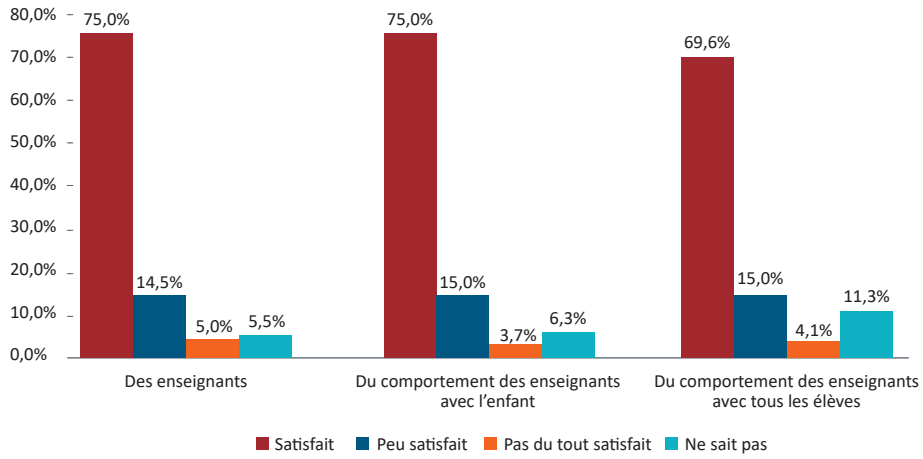

Source : INE-CSEFRS, ENME2018

5. Appui social à la scolarisation

L'avis des parents élèves concernant l'appui social à la scolarisation de leurs enfants oscille principalement en fonction des dispositifs, des cycles, du milieu et, dans une moindre mesure, en fonction des caractéristiques socio-économiques des ménages.

Le sentiment d'insatisfaction est globalement plus important envers la restauration (51,3%), et envers le programme « un million de cartables» (42,5%). Il l'est moins vis-à-vis du programme Tayssir (18%) et des autres dispositifs (internat, bourse et transport scolaire). En milieu urbain, les parents d'élèves ont, en général, un avis plus favorable que dans le rural envers les dispositifs d'appui social, excepté Tayssir.

Le taux moyen d'insatisfaction est sensiblement élevé chez les parents d'élèves concernant les cantines scolaires au primaire, les internats au collège et le programme Tayssir au niveau du secondaire qualifiant.

Graphique 32. Satisfaction des parents par rapport aux dispositifs d'appui social dont bénéficient leurs enfants

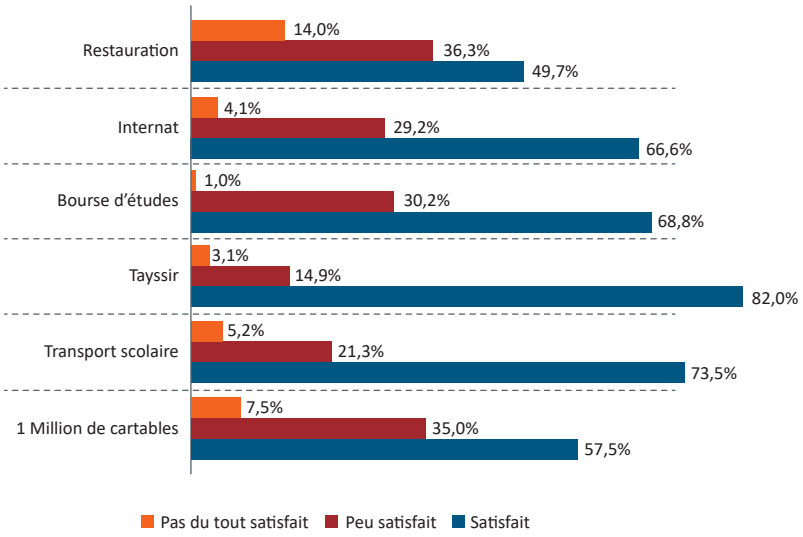

Source : INE-CSEFRS, ENME2018

Si les parents des enfants scolarisés sont globalement satisfaits de la scolarité de leurs enfants, ils ont toutefois beaucoup d'attentes envers l'école marocaine et envers les enseignants afin que leur progéniture soit scolarisée dans les meilleures conditions et qu'elle réussisse à l'école et dans la vie sociale et professionnelle.

6. Attentes envers la scolarisation des enfants

Pour les enfants des deux sexes, la raison principale qui revient chez leurs parents de les scolariser est «l'acquisition des connaissances», avec toutefois une intensité moins importante pour les filles (68,7%) que pour les garçons (76,4%). La deuxième raison est pour « garantir leur avenir » avec des proportions similaires pour les filles (62,1%) et les garçons (60,5%). La troisième raison évoquée est «pour qu'ils deviennent autonomes» avec plus de 50% pour les deux sexes.

Tableau 75. Attentes des parents envers la scolarisation de leurs enfants des deux sexes

Attentes	Genre de l'enfant	
	FILLES	GARCONS
Acquérir des connaissances	68,7%	76,4%
Garantir leur avenir	62,1%	60,5%
Devenir autonome	53,4%	56,5%
Avoir un emploi et "gagner leur vie"	43,9%	47,7%
Améliorer la situation socio-économique de la famille	31,0%	35,6%
Être de bons citoyens	32,6%	33,9%
Réussir leur vie et améliorer leur bien-être	32,0%	30,4%
Se protéger des aléas de la vie	27,0%	18,5%
Aider leur famille	19,3%	19,3%
Contribuer au développement du pays	12,8%	11,2%
Autres	0,0%	0,1%

Source : INE-CSEFRS, ENME2018

7. Attentes envers les enseignants

Les attentes des parents envers les enseignants sont très objectives et vont même jusqu'à suggérer des actions qui vont dans l'intérêt même des enseignants que cela soit pour «l'amélioration de leurs conditions» avec une proportion de 64,9%, pour qu'ils «bénéficient de la formation continue» avec 56,1% ou pour qu'ils «soient encadrés par des inspecteurs plus régulièrement» avec 54%. D'autres actions sont suggérées par les parents comme des sanctions envers les enseignants lorsqu'il y a manquement dans leur devoir, ou l'établissement d'un dialogue avec les parents, mais avec des proportions moins mesurées (24% et 20% respectivement).

Il ne semble pas y avoir de différence significative des doléances des parents selon le milieu, excepté pour le milieu rural où l'inspection vient en priorité avant la formation continue.

Graphique 33. Attentes des parents d'élèves envers les enseignants pour qu'ils enseignent bien

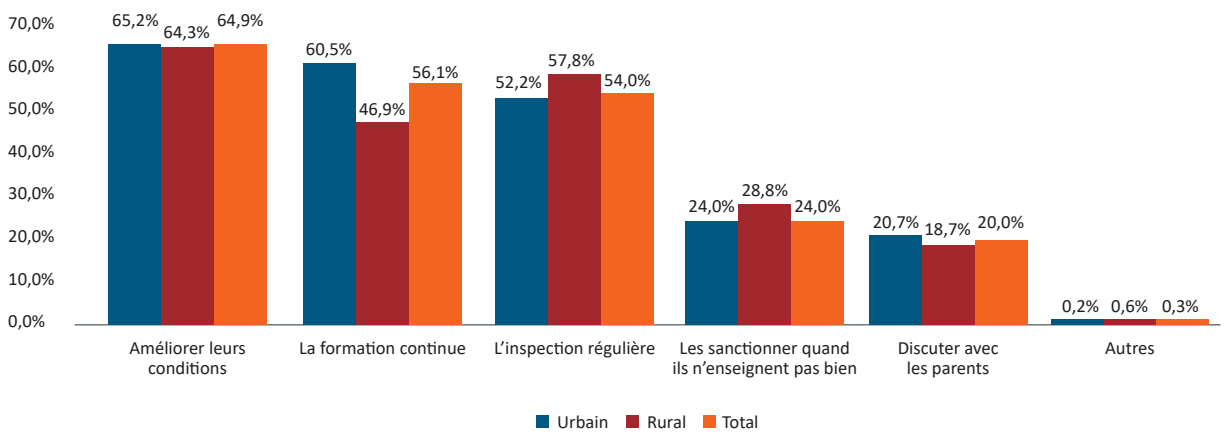

Source : INE-CSEFRS, ENME2018

8. Attentes envers l'école

Les attentes des parents envers l'école ont été approchées par deux questions : «que devrait faire l'école pour qu'elle soit une bonne école ?» et «que devrait faire l'école pour que les élèves réussissent ?».

Les attentes des parents pour la première question peuvent être assimilées à un «rôle attendu» de l'école, c'est-à-dire ce que devrait être selon eux le rôle de l'école pour qu'elle soit une bonne école. Le premier rôle attendu de l'école, qui revient le plus souvent dans les déclarations des parents, est la «transmission des savoirs fondamentaux» avec une fréquence de 67%, suivi de la «transmission des connaissances culturelles» avec 60,6% et ensuite de la «formation de l'élève pour réussir sa vie professionnelle» avec 43,4%. D'autres rôles sont cités comme «la transmission des principes de la religion» à raison de 39,5%, ou «apprendre à l'élève à lire, écrire et compter» avec 34,1% ainsi que d'autres rôles illustrés dans le graphique ci-dessous.

Graphique 34. Attentes des parents d'élèves envers l'école marocaine pour qu'elle soit une bonne école (pourcentage de fois cité)

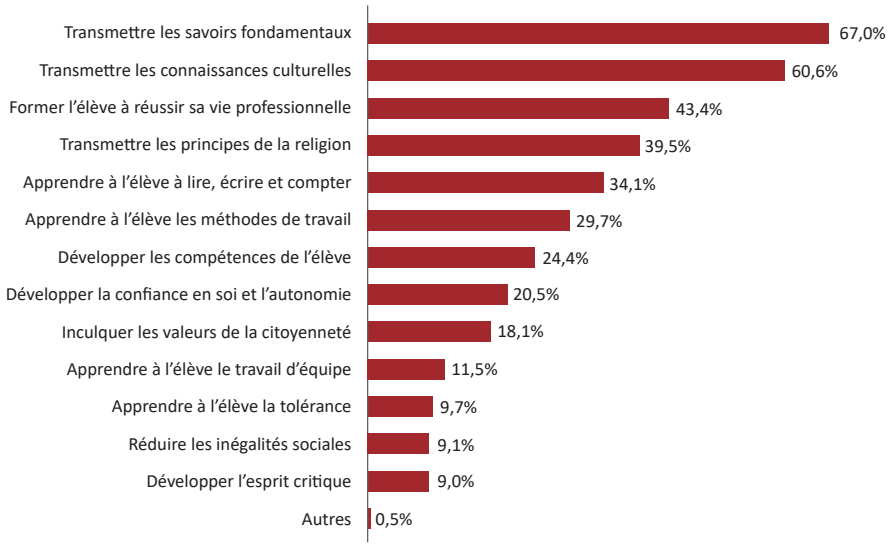

Source : INE-CSEFRS, ENME2018

Pour la deuxième question, les attentes des parents se focalisent sur trois principales attentes :

- « accompagner les élèves en difficulté par un soutien scolaire renforcé » qui est cité par 82,6% des parents ;
- «personnaliser les méthodes d'enseignement selon le niveau de chaque élève», citée dans 48,6% des cas ;
- et «diversifier les possibilités d'orientation pour les élèves», suggérée par 22,6% des parents.

Graphique 35. Attentes des parents d'élèves envers l'école pour que les élèves réussissent (pourcentage de fois cité)

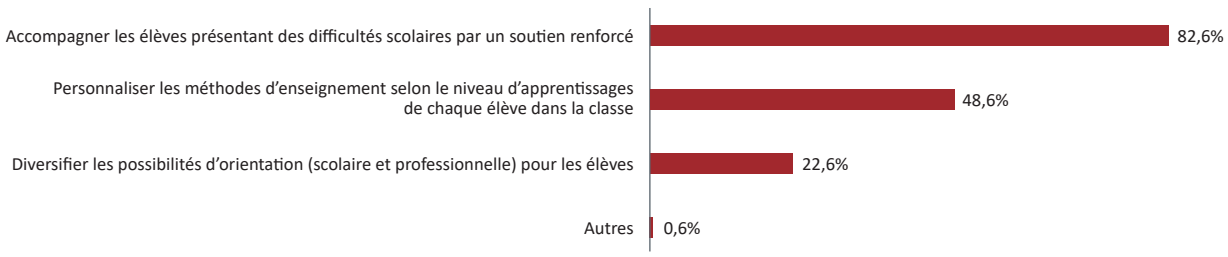

Source : INE-CSEFRS, ENME2018

CHAPITRE X.
ASPIRATIONS DES PARENTS POUR LEURS ENFANTS

Dans le chapitre précédent, il était question des attentes des enquêtés alors que dans celui-ci, il s'agit de leurs aspirations. La différence entre ces deux notions vient du fait que s'attendre à quelque chose, implique ce que les parents voudraient que l'école fasse pour leurs enfants, alors que les aspirations se rapportent au devenir de leurs enfants par rapport à l'éducation.

La présente enquête s'est intéressée aux aspirations des parents concernant trois domaines, le niveau d'éducation souhaité pour leurs enfants, le métier souhaité et la situation sociale de l'enfant aspirée dans le futur comparativement à celle du parent enquêté lui-même.

1. Niveau d'éducation souhaité pour les enfants

Sur les 3.000 personnes interrogées, 824 n'ont pas de garçons. Celles qui en ont au moins un ont été interrogées sur le niveau scolaire souhaité à atteindre pour leurs enfants masculins. Les réponses obtenues font l'objet de la section suivante. Parallèlement, parmi les 3.000 personnes enquêtées, 924 n'ont pas de filles. Celles qui en ont au moins une ont été interrogées sur le niveau scolaire souhaité à atteindre pour leurs enfants de sexe féminin. Leurs réponses seront traitées dans la seconde section.

Les aspirations des parents pour que leurs enfants atteignent un niveau scolaire donné indiquent leur espoir que leur progéniture puisse poursuivre leurs études de façon à permettre à ces derniers d'exercer ultérieurement un métier souhaité d'assurer leur avenir. On n'est plus dans l'optique «les enfants feront ce qu'ils pourront», il s'agit plutôt d'ambitions des parents qui ne correspondent pas nécessairement aux aptitudes de leurs enfants.

1.1. Niveau d'éducation souhaité par les parents ayant au moins un garçon

Au niveau national, au moins quatre parents sur dix (41,4%) souhaitent que leurs garçons aient un doctorat. Ils sont au moins trois sur dix (32,2%) à souhaiter qu'ils aient une licence. Le master et le baccalauréat sont souhaités avec pratiquement la même proportion de parents, un peu plus d'un parent sur dix (11,1% et 11,9%, respectivement). La formation professionnelle ou technique aussi bien que les niveaux en deçà du baccalauréat sont très peu souhaités.

Graphique 36. Proportions des parents selon le niveau d'éducation souhaité pour les garçons

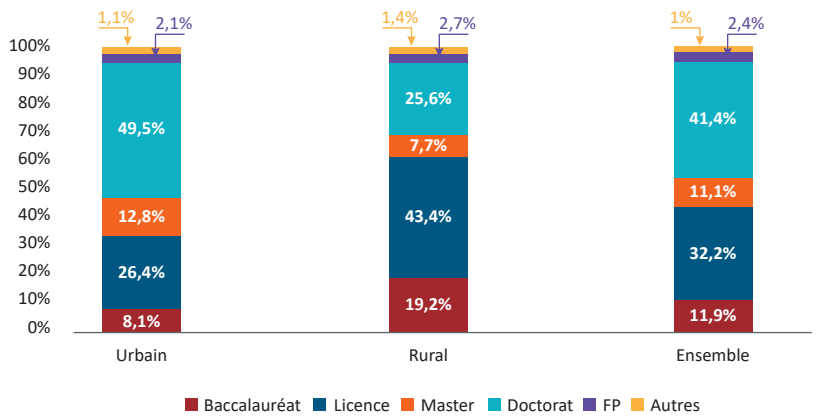

Source : INE-CSEFRS, ENME2018

Toutefois, des différences sont constatées entre les catégories de parents considérés dans le tableau 10 en annexe. Près de la moitié des citadins (49,5%) sont attirés par le doctorat contre environ le quart pour les ruraux (25,6%). Ces derniers sont pour la licence ou le baccalauréat dans des proportions beaucoup plus importantes que les citadins : respectivement, 43,4% et 19,2% contre 26,4% et 8,1%. De même, quoi qu'avec moins de contraste, la proportion des pères espérant un doctorat pour leurs garçons est supérieure à celle des mères (44,5% versus 38,1%). Celà pourrait s'expliquer par le niveau d'instruction des pères généralement supérieur à celui des mères.

Le niveau d'instruction des parents semble constituer un facteur d'aspiration pour le niveau le plus élevé possible à atteindre pour les enfants garçons. En effet, à mesure que le niveau d'instruction des parents augmente, la proportion de ceux souhaitant que leurs garçons atteignent un diplome de niveau élevé augmente. L'inverse est observé pour le baccalauréat et la licence. Ce schéma est similaire lorsqu'on étudie la distribution des aspirations en fonction des quintiles du revenu du ménage : le niveau d'instruction des parents est positivement corrélé à la proportion de ceux souhaitant que leurs garçons atteignent un doctorat ou un master. Il l'est négativement avec le baccalauréat et la licence.

1.2. Niveau d'éducation souhaité par les parents ayant au moins une fille

Au niveau national, la proportion des parents souhaitant que leurs filles aient un doctorat est la plus élevée (42,4% contre 41,4% pour les garçons) (tableau 11 en annexe). La deuxième catégorie de parents, correspond à ceux souhaitant une licence pour leurs filles, soit 30,8%, alors que le poids de ceux ayant choisi le baccalauréat, comme souhait pour leur fille, s'élève à peine à 13,4% et ceux ayant déclaré un master comme réponse à la même question est de 10,1% seulement. Comme pour les garçons, la formation professionnelle ou technique aussi bien que les niveaux en deçà du baccalauréat sont très peu souhaités. Ceci s'oppose aux stéréotypes avançant que la fille est déscolarisée par ses parents en raison du mariage ou de la nécessité de participer aux travaux domestiques.

Graphique 37. Proportions des parents selon le niveau d'éducation souhaité pour les filles

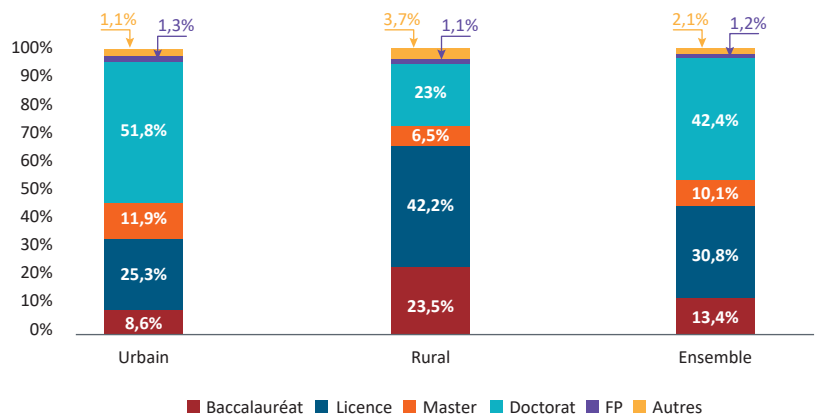

Source : INE-CSEFRS, ENME2018

Les conclusions tirées pour les garçons, concernant les aspirations à un niveau d'éducation pour l'enfant, selon le niveau d'instruction des parents ou les quintiles du revenu du ménage, sont également constatées en ce qui concerne les filles. (voir tableaux 10 et 11 en annexes).

Par milieu de résidence, les citadins sont plus ambitieux que ceux issus du milieu rural les ruraux en ce qui concerne leurs aspirations

du niveau d'éducation de leurs filles : 51,8% pour le doctorat et 11,9% pour le master contre 23,0% et 6,5% respectivement. Selon le genre des parents, aucune tendance du caractère sexué des aspirations ne semble s'affirmer. Si le poids des pères exprimant le vœu d'un doctorat pour leurs filles atteint 44,5% contre 40,2% pour les mères, ces proportions sont par contre inversées pour le master, 10,7% des mères souhaitent pour leurs filles un tel diplôme contre 9,5% pour les pères.

Par âge du parent, le même constat que pour les garçons est globalement observé. Il en est de même pour la situation d'activité, le niveau d'instruction des parents et les quintiles du revenu du ménage.

Si on se limite aux enquêtés ayant des enfants des deux sexes (58,3% des enquêtés), et en croisant l'aspiration exprimée pour leur garçon et celle pour leur fille, on constate qu'en matière d'aspiration relative au niveau scolaire souhaité, la majorité des parents (85,6%) ne font aucune discrimination entre leurs enfants garçons et filles; 9,6% le font au profit des garçons et 4,8%, plutôt au profit des filles. C'est dire que sur ce plan, il n'y a pas une discrimination prononcée au détriment d'un sexe donné.

2. Métier souhaité pour les enfants

Pour avoir une idée sur les aspirations des parents concernant l'avenir de leurs enfants et déterminer l'existence de stéréotype de genre auquel appartient l'enquêté, autrement dit comment ces aspirations différent selon le genre des enfants, les adultes enquêtés ayant des enfants de 3 à 22 ans ont été interrogés sur le métier souhaité pour leurs garçons, puis pour leur filles.

2.1. Parents ayant au moins un garçon âgé de 3 à 22 ans

Les professions les plus souvent citées (26,2%) appartiennent surtout aux catégories hétérogènes des professions libérales (médecin, avocat, ingénieurs…) et à des postes dans le secteur public (28,2%). Elles sont suivies, en deuxième lieu, par des métiers plus ou moins précis, à savoir gendarme/policier/soldat/agent d'autorité (11,3%) ou Enseignant (8,8%) ou encore haut fonctionnaire de l'Etat (8,7%). Les métiers manuels, d'artisan/ouvrier, tel que menuisier, coiffeur, mécanicien, etc. (1,9%) ou de chargé de la gestion des affaires de la famille (0,5%) n'ont été cités que très peu, ce qui confirme que les parents nourrissent de réelles ambitions scolaires et professionnelles pour leurs enfants garçons.

Les professions libérales citées semblent traduire les ambitions scolaires déjà exprimées et qui peuvent être qualifiées d'aspirations «élevées» (Doctorat, master) par opposition aux aspirations «timides» du groupe de professions des artisans et ouvriers nécessitant, globalement, des niveaux scolaires inférieurs (primaire ; secondaire ; formation professionnelle), voire à celles «modérées» (baccalauréat, formation technique, licence). En revanche, on ne peut comprendre la place particulière qu'accordent les parents au statut de fonctionnaire, sans précision (i.e. dans le secteur public) qu'au regard de l'espoir que leurs enfants accèdent à un emploi sécurité.

Le fait que des métiers comme «gendarme/policier/soldat/agent d'autorité » ainsi que «Haut fonctionnaire de l'État» soient sollicités en deuxième lieu pourrait s'expliquer par les représentations des parents de ces fonctions comme permettant l'acquisition d'un certain pouvoir. Le métier d'enseignant, déclaré dans une proportion équivalente à celle de «gendarme/policier/soldat/agent d'autorité» pourrait, aux yeux des enquêtés, offrir une certaine respectabilité et prestige sociaux.

Graphique 38. Proportion des parents selon le métier souhaité pour leurs garçons

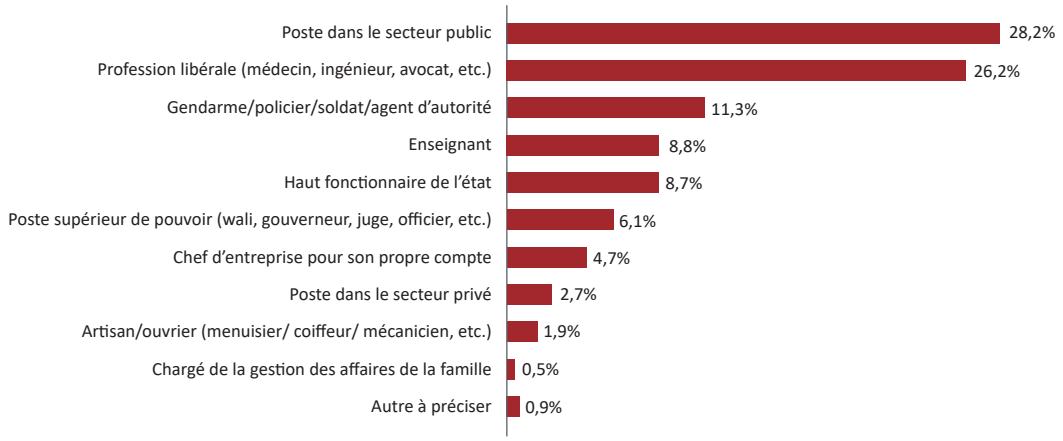

Source : INE-CSEFRS, ENME2018

Ces aspirations se fonderaient donc sur des représentations de professions qui varient selon le milieu de résidence, et selon d'autres caractéristiques. En effet, selon (tableau 12 en annexe), en milieu urbain, les professions les plus fréquemment déclarées appartiennent au groupe «Professions libérales» (30,9%) alors, qu'en milieu rural, c'est plutôt le groupe «Postes dans le secteur public» (35,0%). En deuxième lieu, viennent ces mêmes groupes mais en changeant de milieu : les «Professions libérales» en milieu rural (17,8%) et les «Postes dans le secteur public» en milieu urbain (24,4%).

Les mêmes données font ressortir que le groupe «Haut fonctionnaire de l'État» se place en 3ème position en milieu urbain (10,6%) alors que ce rang est occupé par le groupe «Gendarme/policier/soldat/ agent d'autorité» en milieu rural (16,9%), où la profession d'Enseignant est privilégiée par un parent sur dix (10,0%). Les professions agricoles, qui pourraient être aussi dans le groupe des «artisans/ouvriers» que dans celui résiduel «autre», sont totalement dévalorisées n'attirant presque aucun parent (tableau 12 en annexe).

Selon le genre et par tranche d'âge du répondant, pratiquement les mêmes penchants des aspirations sont observés, avec des ordres de grandeur plus ou moins équivalents ; autrement-dit, les mêmes groupes de professions discutés au niveau global restent valables par genre et par tranche d'âge des répondants. De même, par statut d'emploi, qu'il s'agisse des actifs occupés ou des inactifs et chômeurs, une similitude dans les niveaux et les profils de professions souhaitées pour les garçons des enquêtés est également constatée.

C'est par niveau d'instruction que, bien que les aspirations des métiers pour les garçons privilégient les mêmes groupes de professions que ceux déjà vus précédemment, une tendance semble se dessiner : l'importance accordée aux professions libérales de type médecin, ingénieur et avocat augmente avec le niveau d'instruction du parent, passant progressivement de 19,9% parmi les parents sans niveau d'instruction ou de niveau coranique à 45,7% parmi ceux ayant le niveau secondaire qualifiant et plus. Cette tendance est également constatée en fonction des quintiles du revenu du ménage. Elle l'est aussi, mais dans une moindre mesure, lors de la comparaison des poids des aspirations privilégiant des professions appartenant au groupe «Haut fonctionnaire de l'État». Inversement, le poids des aspirations pour des professions appartenant au groupe «Poste dans le secteur public» ; «Enseignant», «Gendarme/policier/soldat/ agent d'autorité» diminue lorsque le niveau d'instruction du parent augmente.

2.2. Parents ayant au moins une fille âgée de 3 à 22 ans

S'agissant des filles, l'attraction des «professions libérales» et du métier «d'enseignante» devient plus importante; les professions dans le secteur public continuent à être privilégiées mais avec moins de poids que pour les garçons, alors que celles de «Gendarme/policier/soldat/ agent d'autorité», «Haut fonctionnaire de l'État», «Poste supérieur de pouvoir (wali, gouverneur, juge, officier, etc.,)» et dans une moindre mesure «Chef d'entreprise pour son propre compte» perdent de l'importance, constat dénotant une sorte de stéréotype au détriment des filles.

Dans le milieu urbain, les professions les plus fréquemment déclarées appartiennent au groupe «Professions libérales» et sont désirées encore plus pour les filles que pour les garçons (40,0% contre 30,9%) et ce sont ces professions qui recueillent le plus de vœux, alors qu'en milieu rural, et différemment de ce qui est observé pour les garçons, c'est plutôt la profession d'enseignante qui est la plus souhaitée avec 35,2% des réponses (pour les garçons c'était le groupe «postes dans le secteur public» avec 34,3%).

Les parents résidant en milieu urbain sont également attirés par le fonctionnariat «postes dans le secteur public» mais avec un poids se situant au deuxième rang (20,4%), suivi par celui d'enseignante (17,8%).

En milieu rural, le groupe «poste dans le secteur public» et celui des «professions libérales» sont déclarés comme souhaits pour l'emploi des filles, en deuxième et troisième rang respectivement. La comparaison entre milieux, montre également que le cliché au détriment des filles est plus renforcé en milieu rural qu'en milieu urbain. En effet, bien que les groupes de professions «Haut fonctionnaire de l'État», «Poste supérieur de pouvoir» et «Chef d'entreprise pour son propre compte» soient moins souhaitées pour les filles que pour les garçons, elles le sont encore davantage pour les filles en milieu rural qu'en milieu urbain. Ce stéréotype est confirmé par les aspirations des parents qui n'ont nullement souhaité que leurs filles soient «chargée de la gestion des affaires de la famille» alors qu'ils représentent 0,6% pour les garçons, sachant que si cette proportion est faible, elle est non nulle (tableau 13 en annexe).

Graphique 39. Proportions des parents selon le métier souhaité pour leurs filles

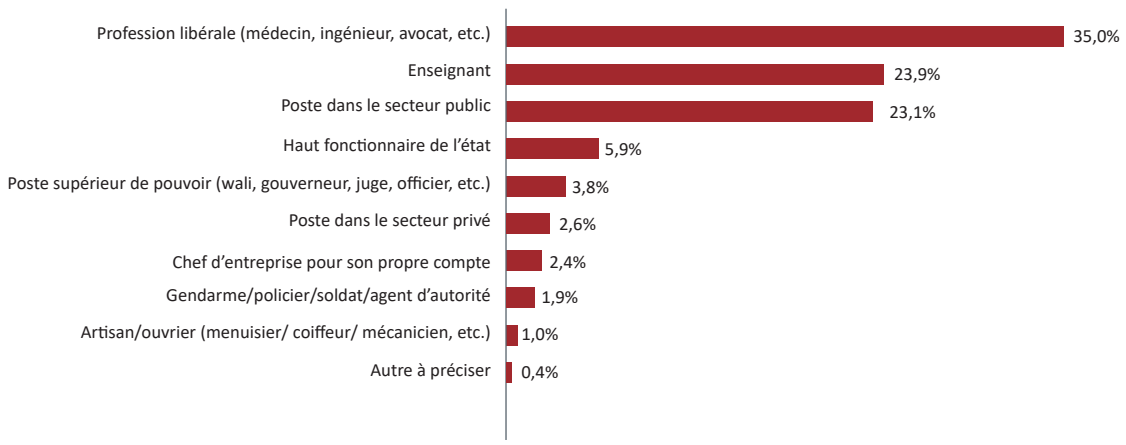

Source : INE-CSEFRS, ENME2018

3. Situation sociale future de l'enfant

Il a été demandé aux parents ayant des enfants âgés de 3 à 22 ans, s'ils considèrent que leur enfants pourraient avoir une situation sociale pareille à la leur, meilleure, ou moindre ? Les résultats, qui figurent dans le tableau 14 en annexe, montrent que la très

grande majorité des parents ont une vision de l'avenir social de leur progéniture en rupture avec la « transmission de leur situation sociale ». Lorsqu'ils mentionnent les souhaits de la situation sociale qu'ils envisagent pour leurs enfants comparativement à la leur, bon nombre de parents récusent leur situation au rang de figure repoussoir, souhaitant que leurs enfants échappent aux conditions de leur vie actuelle. En effet, près de neuf parents sur dix (89,6%), espèrent que leurs enfants aient une situation sociale meilleure que la leur. Cette proportion est plus élevée en milieu rural qu'en milieu urbain (91,6% contre 88,6%) et parmi les mères plus que parmi les pères (91,4% contre 87,9%), parmi les jeunes plus que parmi les plus âgés (91,9% parmi ceux âgés de 25-39 ans, 88,3% parmi ceux âgés de 40-54 ans et 88,2% parmi ceux âgés de 55 ans et plus). Pareillement, cette proportion est plus élevée parmi les inactifs et chômeurs que parmi ceux exerçant une profession (92,1% contre 87,5%). Ceci, pourrait s'expliquer par le fait que les premiers ont généralement une situation sociale inférieure à celles des deuxièmes ce qui les pousse beaucoup plus à nourrir des ambitions pour leur enfants en termes de position sociale.

Graphique 40. Proportions des parents selon la position sociale qu'ils souhaitent pour leurs enfants comparée à la leur

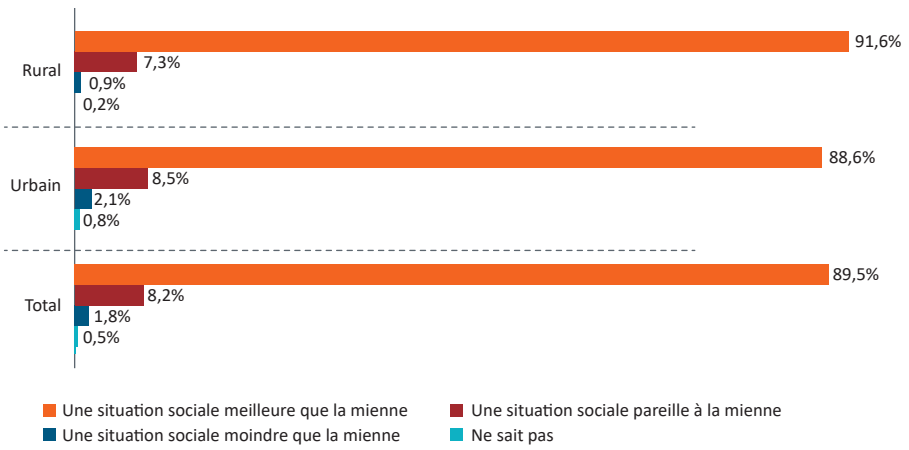

Source : INE-CSEFRS, ENME2018

En revanche, par niveau d'instruction des parents, seuls les parents ayant le niveau secondaire qualifiant et plus semblent se démarquer des autres, étant donné que 85,1% d'entre eux souhaitent une meilleure situation sociale pour leurs enfants alors que pour les autres parents, cette proportion est proche ou dépasse légèrement les 90%. Ce schéma est également observé en fonction des quintiles du revenu du ménage où seule la proportion des aspirations des parents les plus aisés (du cinquième quintile) est nettement moins élevée que celles des autres catégories de parents.

Conclusion

Les résultats de l'enquête «les ménages et l'éducation : perceptions, attentes et aspirations», présentés dans ce rapport, montrent que la connaissance du système éducatif par les parents, leur implication, leur engagement dans l'accompagnement, le suivi et la scolarité de leurs enfants, sont essentiellement corrélés aux facteurs, tels que le niveau d'instruction, le milieu de résidence, de revenu, d'activité, et même aux équipements disponibles à la maison qui reflètent le niveau du confort des ménages. Ces facteurs socio-économiques créent une différenciation dans le rapport des familles avec l'éducation scolaire. Moins les familles sont instruites, plus leur revenu est faible, et lorsqu'elles résident dans le milieu rural, plus elles disposent d'une connaissance limitée du système éducatif, et moins elles s'engagent dans la scolarité de leurs enfants. Ces familles développent ainsi moins d'interaction avec l'école et les enseignants, ce qui met leurs enfants à ressources limitées, dans une situation de vulnérabilité sociale par rapport à la scolarité.

Ces résultats permettent de constater qu'il y a une articulation entre l'éducation et le niveau de développement. Celui-ci, mesuré par rapport au niveau d'instruction des parents, de revenu de la famille et du milieu résidence, impacte le rapport qu'ont les familles avec l'école et avec la scolarité de leurs enfants. Cependant, on pourrait considérer aussi que le niveau d'implication des familles dans la scolarité et dans l'école de leurs enfants impacte le développement de cette dernière et par extension le développement tout court.

L'intérêt de cette étude est de démontrer cette articulation, avec des données à l'appui. Ce qui nous permet d'avancer que toute amélioration des conditions socio-économiques des familles, contribue à améliorer l'éducation des enfants et vice versa. Ceci implique que l'école doit être à la hauteur des défis du développement dans la mesure où sa performance favorise ce dernier et que l'éducation de qualité libère le plein potentiel des personnes.

TABLE DES MATIÈRES GRAPHIQUES

Graphique 1. Le retard scolaire selon le cycle d'enseignement 19
Graphique 2. Répartition des élèves par secteur selon le quintile de revenu 22
Graphique 3. Répartition des élèves par secteur selon le niveau d'instruction du chef du ménage 22
Graphique 4. Proportions des enfants entre 6 et 22 ans ayant abandonné leur scolarité (par niveau et cycle scolaires) 27
Graphique 5. Diplômes et certificats obtenus par les 15 ans et plus selon la tranche d'âge 29
Graphique 6. Dépenses des ménages de scolarisation par enfant scolarisé (dirhams) selon le secteur d'enseignement et le cycle scolaire en 2017-2018 31
Graphique 7. Évolution de la dépense moyenne en dirhams par enfant scolarisé selon les niveaux de revenus 33
Graphique 8. Répartition des ménages selon les niveaux de revenus et le secteur d'éducation des enfants 33
Graphique 9. Incidence des dépenses de la rentrée scolaire sur les budgets des ménages selon leurs niveaux de revenus 34
Graphique 10. Incidence des dépenses de la rentrée scolaire sur les budgets des ménages selon le secteur d'éducation de leurs enfants 34
Graphique 11. Parents d'élèves ayant rencontré au moins une fois le directeur/trice et les enseignants de l'établissement de leurs enfants (% par cycle) 42
Graphique 12. Principales raisons de non-adhésion aux associations des parents d'élèves 44
Graphique 13. Appréciation du rôle des associations par les parents d'élèves 46
Graphique 14. Raisons invoquées pour le choix de l'école publique pour leurs enfants (pourcentage de fois cités) 51
Graphique 15. Motivations du choix du privé pour les personnes qui préfèrent l'école privée (pourcentage de fois cités) 51
Graphique 16. Préférences des familles pour les langues enseignées 52
Graphique 17. Préférences des adultes de 25 ans ou plus pour le responsable de l'éducation des enfants par milieu 54
Graphique 18. Préférences des adultes de 25 ans ou plus pour le responsable de l'éducation des enfants par niveau d'instruction 54
Graphique 19. Perceptions des adultes de 25 ans ou plus du rôle de l'école (pourcentage de fois cités) 56
Graphique 20. Perceptions des adultes de 25 ans ou plus du rôle de l'école par niveau d'instruction (pourcentage de fois cités) 57
Graphique 21. Perceptions des adultes de 25 ans ou plus du rôle de l'école par niveau de revenu (pourcentage de fois cités) 57
Graphique 22. Perceptions des adultes de 25 ans ou plus des problèmes actuels de l'école par milieu (pourcentage de fois cités) 58
Graphique 23. Perceptions des adultes de 25 ans ou plus des problèmes futurs de l'école par milieu (pourcentage de fois cités) 59
Graphique 24. Perception des adultes de 25 ans ou plus de l'importance de l'école pour les garçons et les filles (par milieu) 60
Graphique 25. Perceptions des adultes de 25 ans ou plus envers l'absentéisme des enseignants (par milieu) 60
Graphique 26. Satisfaction des parents par rapport au lieu, à la proximité et à la sécurité aux alentours de l'école 91
Graphique 27. Satisfaction des parents par rapport à la qualité de l'infrastructure à l'école 91
Graphique 28. Satisfaction des parents par rapport à la disponibilité du personnel et l'accueil à l'école 92
Graphique 29. Satisfaction des parents par rapport au curricula et l'orientation scolaire 92
Graphique 30. Satisfaction des parents par rapport au niveau des apprentissages, discipline et intégration de l'élève 93
Graphique 31. Satisfaction des parents par rapport aux enseignants de leur enfant 93
Graphique 32. Satisfaction des parents par rapport aux dispositifs d'appui social dont bénéficient leurs enfants 94
Graphique 33. Attentes des parents d'élèves envers les enseignants pour qu'ils enseignent bien 95
Graphique 34. Attentes des parents d'élèves envers l'école marocaine pour qu'elle soit une bonne école (pourcentage de fois cité) 96
Graphique 35. Attentes des parents d'élèves envers l'école pour que les élèves réussissent (pourcentage de fois cité) 96
Graphique 36. Proportions des parents selon le niveau d'éducation souhaité pour les garçons 97
Graphique 37. Proportions des parents selon le niveau d'éducation souhaité pour les filles 98
Graphique 38. Proportion des parents selon le métier souhaité pour leurs garçons 100
Graphique 39. Proportions des parents selon le métier souhaité pour leurs filles 101
Graphique 40. Proportions des parents selon la position sociale qu'ils souhaitent pour leurs enfants comparée à la leur 102

TABLE DES MATIÈRES TABLEAUX

Tableau 1. Répartition des adultes tirés et enquêtés selon leur genre 7
Tableau 2. Taille moyenne des ménages par milieu de résidence et genre du chef de ménage 10
Tableau 3. Répartition des ménages selon le nombre de personnes par ménage par milieu de résidence 11
Tableau 4. Proportions des ménages selon le type d'habitat par milieu de résidence 11
Tableau 5. Proportions des ménages selon le statut d'occupation par milieu de résidence 12
Tableau 6. Proportions des ménages selon le nombre de pièces par milieu de résidence 12
Tableau 7. Proportions des ménages selon le type de de chambre de l'enfant de 3 à 22 ans (par milieu de résidence) 13
Tableau 8. Proportions des ménages selon la source d'eau bue (par milieu de résidence) 13
Tableau 9. Proportions des ménages selon le type de toilettes à l'intérieur du logement par milieu de résidences 14
Tableau 10. Proportions des ménages selon la possession de l'électricité à l'intérieur du logement par milieu de résidence 15
Tableau 11. Proportions des ménages disposant de quelques équipements de confort par milieu de résidence (2014 et 2018) 15
Tableau 12. Proportions ménages selon la première langue parlée à la maison par milieu de résidence 16
Tableau 13. Proportions des enfants entre 3 et 22 ans scolarisés par cycle et par secteur d'enseignement 20
Tableau 14. Proportions des enfants entre 3 et 22 ans scolarisés par secteur et par facteur individuel 21
Tableau 15. Proportions des enfants entre 3 et 22 ans scolarisés par secteur et par facteur lié au ménage 23
Tableau 16. Proportions des enfants entre 6 et 22 ans scolarisés et non scolarisés par facteur individuel 24
Tableau 17. Proportions des enfants entre 6 et 22 ans scolarisés et non scolarisés par facteur lié au ménage 25
Tableau 18. Proportions des enfants entre 6 et 22 ans scolarisés et non scolarisés par facteur lié au chef de ménage 26
Tableau 19. Proportions des enfants entre 6 et 22 ans scolarisés et déscolarisés par facteur individuel 26
Tableau 20. Cycles de sortie de l'école des enfants entre 6 et 22 ans 27
Tableau 21. Proportions des enfants entre 6 et 22 ans scolarisés et déscolarisés par facteur lié au chef de ménage 28
Tableau 22. Raisons de déscolarisation des enfants entre 6 et 22 ans 28
Tableau 23. Proportions des personnes de 15 ans et plus par diplôme le plus élevé obtenu et par facteur individuel 29
Tableau 24. Proportions des personnes de 15 ans et plus par diplôme le plus élevé obtenu et par facteur lié au ménage 30
Tableau 25. Proportions des personnes de 15 ans et plus par diplôme le plus élevé obtenu et par le facteur lié au chef de ménage 30
Tableau 26. Dépenses des ménages en éducation selon le cycle, le genre et le milieu 32
Tableau 27. Proportions des parents selon qu'ils sont pour ou contre la contribution des familles aux frais de scolarité au cycle secondaire qualifiant (lycée) et / ou au supérieur, en cas d'amélioration de la qualité de l'éducation à l'école publique (par caractéristique des parents) 35
Tableau 28. Proportions des parents favorables à la contribution des familles aux frais de scolarité, en cas d'amélioration de la qualité de l'éducation à l'école publique, selon le cycle d'enseignement (secondaire qualifiant ou supérieur) à financer (par caractéristique des parents) 36
Tableau 29. Proportions des parents qui ne sont pas pour la contribution des familles aux frais de scolarité, en cas d'amélioration de la qualité de l'éducation à l'école publique, selon la raison déclarée (par caractéristique de l'enquêté) 37
Tableau 30. Proportions des réponses des parents d'enfants âgés entre 3 et 22 ans, scolarisés ou ayant été scolarisés sur leur connaissance de l'école par caractéristiques 39
Tableau 31. Proportions des réponses des parents d'enfants âgés entre 3 et 22 ans, scolarisés ou ayant été scolarisés sur la connaissance du directeur par caractéristiques 40
Tableau 32. Proportions des réponses des parents d'enfants âgés entre 3 et 22 ans, scolarisés ou ayant été scolarisés sur la connaissance des enseignants par caractéristique 41
Tableau 33. Existence d'une association de parents d'élèves dans l'établissement de l'enfant par milieu, cycle et secteur d'enseignement 43
Tableau 34. Taux d'adhésion des parents d'élèves aux APE par caractéristique 43
Tableau 35. Taux de participation des parents d'élèves aux réunions des APE (par caractéristique) 45
Tableau 36. Connaissance et fréquence d'utilisation des services mis en place par le MEN 47
Tableau 37. Préférences des adultes de 25 ans ou plus pour l'école d'hier et celle d'aujourd'hui par caractéristiques 49
Tableau 38. Préférences des adultes de 25 ans ou plus pour l'école publique et privée par caractéristiques 50
Tableau 39. Préférences des adultes de 25 ans ou plus pour les langues enseignées par caractéristique 53
Tableau 40. Préférences des familles pour le responsable de l'éducation des enfants 53
Tableau 41. Perceptions des adultes de 25 ans ou plus de la qualité de l'enseignement à l'école marocaine par caractéristiques 55
Tableau 42. Perceptions des adultes de 25 ans ou plus des problèmes actuels de l'école 58
Tableau 43. Perceptions des adultes de 25 ans ou plus des problèmes futurs de l'école 59
Tableau 44. Déclarations des parents d'élèves concernant la violence subie par leurs enfants à l'école par caractéristique 61

Tableau 45. Proportions des parents selon la personne qui s'occupe de l'éducation des filles par caractéristique de l'enquêté(e)... 64
Tableau 46. Proportions des parents selon la personne qui s'occupe de l'éducation des garçons par caractéristique de l'enquêté(e) ... 65
Tableau 47. Parents ayant des enfants de 3 à 22 ans vivant avec eux et scolarisés ou l'ayant été selon qu'ils regardent la télévision en compagnie ou non de leurs enfants, par caractéristique de l'enquêté(e) ... 66
Tableau 48. Proportions des parents qui regardent la télévision en compagnie de leurs enfants selon le type d'émission regardée, par caractéristique de l'enquêté(e) ... 67
Tableau 49. Proportions des parents selon le type de travaux qu'ils insistent que leurs enfants fassent par caractéristiques de l'enquêté(e) ... 68
Tableau 50. Proportions des enfants, du primaire au secondaire qualifiant, selon le degré de connaissance de leur emploi du temps par les parents par caractéristiques ... 70
Tableau 51. Proportions des parents ne connaissant pas l'emploi du temps de leur enfant par cycle scolaire de ce dernier et caractéristiques de ses parents ... 71
Tableau 52. Proportions des enfants selon le degré de connaissance de leur niveau d'apprentissage scolaire par le parent enquêté et les caractéristiques de ce dernier ... 72
Tableau 53. Proportions des parents ne connaissant pas le niveau d'apprentissage scolaire de leur enfant selon le cycle d'enseignement de ce dernier par caractéristique ... 73
Tableau 54. Proportions des parents ayant déclaré ne pas être pas informé des notes d'évaluation scolaire de leurs enfants par cycle scolaire et caractéristiques ... 74
Tableau 55. Proportions des parents selon la fréquence d'accompagnement de l'enfant par son parent dans sa vie scolaire ... 75
Tableau 56. Proportions des parents selon la fréquence des révisions qu'ils effectuent avec leur enfant par cycle scolaire ... 75
Tableau 57. Proportions des parents ayant déclaré n'avoir jamais aidé leur enfant dans la révision de ses leçons par cycle, selon leurs caractéristiques ... 76
Tableau 58. Parents par cycle scolaire de leur enfant selon la fréquence d'aide qu'une autre personne du ménage fournit à l'enfant pour la révision des leçons ... 77
Tableau 59. Proportions des parents dont l'enfant ne reçoit aucune aide pour la révision des leçons d'une autre personne du ménage par cycle scolaire de l'enfant et par caractéristiques du parent ... 78
Tableau 60. Fréquence de l'aide accordée par une personne non membre du ménage, par cycle d'enseignement de l'enfant ... 79
Tableau 61. Proportions des parents dont l'enfant reçoit une aide pour la révision de ses leçons d'une autre personne en dehors du ménage par cycle scolaire de l'enfant et par caractéristique du parent ... 80
Tableau 62. Répartition des parents dont les enfants reçoivent une aide pour la révision de leurs leçons d'une personne en dehors du ménage selon la fréquence de la contrepartie monétaire ou en nature de cette aide par cycle d'enseignement des enfants ... 81
Tableau 63. Répartition des parents selon la fréquence de discussion avec l'enfant sur ce que ce dernier étudie à l'école, par cycle scolaire ... 81
Tableau 64. Proportions des parents qui ne discutent jamais avec leur enfant de ce qu'il étudie à l'école selon les caractéristiques du parent et par cycle scolaire de leur enfant ... 82
Tableau 65. Proportions des parents, selon la fréquence de rencontre des difficultés à communiquer avec leurs enfants quand ils ont des problèmes dans leurs études par cycle d'enseignement ... 83
Tableau 66. Proportions des parents qui ne rencontrent jamais de difficultés à communiquer avec leurs enfants quand ceux-ci ont des problèmes dans leurs études ... 83
Tableau 67. Répartition des parents selon la fréquence de leur discussion ou d'un membre de leur ménage avec l'un des enseignants concernant les progrès à l'école de leurs enfants par cycle scolaire de ces derniers ... 84
Tableau 68. Proportions des parents qui n'ont jamais discuté, eux ou leur conjoint (e) ou encore quelqu'un de leur ménage avec l'un des enseignants concernant les progrès à l'école de leur enfant par cycle scolaire de ce dernier et caractéristique du parent ... 85
Tableau 69. Parents ayant au moins un enfant vivant avec eux et âgés de moins de 22 ans et dont le niveau scolaire est le qualifiant selon qu'ils l'ont aidé à choisir sa branche d'étude (orientation) par caractéristique ... 86
Tableau 70. Proportion des parents ayant déclaré encourager leurs enfants à la réussite scolaire par caractéristique ... 87
Tableau 71. Proportion des parents pratiquant un type donné d'encouragement aux enfants pour réussir à l'école par cycle scolaire de l'enfant ... 88
Tableau 72. Proportion des parents qui encouragent leurs enfants pour réussir à l'école selon leur jugement quant à l'effet de cet encouragement par cycle scolaire de l'enfant ... 89
Tableau 73. Parents ayant au moins un enfant vivant avec eux et âgé de 3 à 22 ans selon la fréquence d'encouragement de cet enfant à participer aux activités parascolaires par caractéristique ... 89
Tableau 74. Satisfaction globale des parents d'élèves vis-à-vis de l'école de leurs enfants par caractéristique ... 90
Tableau 75. Attentes des parents envers la scolarisation de leurs enfants des deux sexes ... 94

Annexes

Tableau 1. Adultes enquêtés selon le lien de parenté avec le chef du ménage par genre et milieu de résidence

Lien de parenté avec le chef de ménage	Genre		ENSEMBLE
	Homme	Femme	
Urbain			
Chef de ménage	83,2%	29,5%	56,3%
Conjoint(e)	1,0%	58,2%	29,6%
Fils/Fille	13,9%	7,4%	10,6%
Autres personnes avec lien de parenté	1,4%	4,5%	2,7%
Sans lien de parenté	0,4%	0,4%	0,4%
Total	**100,0%**	**100,0%**	**100,0%**
Rural			
Chef de ménage	84,1%	16,6%	53,2%
Conjoint(e)	0,1%	67,0%	30,7%
Fils/Fille	14,2%	3,7%	9,4%
Autres personnes avec lien de parenté	1,5%	12,0%	6,5%
Sans lien de parenté	-	0,4%	0,2%
Total	**100,0%**	**100,0%**	**100,0%**
Ensemble			
Chef de ménage	83,5%	25,6%	55,3%
Conjoint(e)	0,7%	60,9%	30,0%
Fils/Fille	14,0%	6,3%	10,3%
Autres personnes avec lien de parenté	1,5%	7,3%	4,2%
Sans lien de parenté	0,3%	0,4%	0,3%
Total	**100,0%**	**100,0%**	**100,0%**

-: insignifiant *Source : INE-CSEFRS, ENME2018*

Tableau 2. Adultes enquêtés selon la tranche d'âges par genre et milieu de résidence

Milieu	Tranche d'âges	Genre		TOTAL
		Homme	Femme	
Urbain	25 à 39 ans	37,5%	37,3%	37,4%
	40 à 54 ans	35,4%	36,3%	35,8%
	55 et plus	27,1%	26,4%	26,8%
	Total	100,0%	100,0%	100,0%
Rural	25 à 39 ans	37,2%	41,1%	39,0%
	40 à 54 ans	34,7%	34,1%	34,5%
	55 et plus	28,1%	24,7%	26,5%
	Total	100,0%	100,0%	100,0%
Total	25 à 39 ans	37,4%	38,4%	37,9%
	40 à 54 ans	35,1%	35,6%	35,4%
	55 et plus	27,4%	25,9%	26,7%
	Total	100,0%	100,0%	100,0%

Source : INE-CSEFRS, ENME2018

Tableau 3. Adultes enquêtés selon l'état matrimonial par genre et milieu de résidence

L'état matrimonial	Genre		TOTAL
	Homme	Femme	
Urbain			
Célibataire(s)	17,6%	9,9%	13,7%
Marié(e)s	79,4%	64,5%	71,9%
Divorcé(e)s	1,9%	6,5%	4,2%
Veuf (ve)s	1,2%	19,1%	10,2%
Total	**100,0%**	**100,0%**	**100,0%**
Rural			
Célibataire(s)	10,0%	5,0%	7,7%
Marié(e)s	88,9%	75,6%	82,8%
Divorcé(e)s	1,1%	0,9%	1,1%
Veuf (ve)s	-	18,5%	8,5%
Total	**100,0%**	**100,0%**	**100,0%**
Ensemble			
Célibataire(s)	15,0%	8,4%	11,8%
Marié(e)s	82,6%	67,8%	75,4%
Divorcé(e)s	1,6%	4,8%	3,2%
Veuf (ve)s	0,8%	18,9%	9,6%
Total	**100,0%**	**100,0%**	**100,0%**

- : négligeable

-: insignifiant

Source : INE-CSEFRS, ENME2018

Tableau 4. Adultes enquêtés selon le type d'activité par genre et milieu de résidence

Milieu	Type d'activité	Genre		TOTAL
		Homme	Femme	
Urbain	Actif occupé	83,1%	20,6%	51,8%
	Chômeur ayant déjà travaillé	2,1%	1,0%	1,6%
	Chômeur n'ayant jamais travaillé	1,6%	2,0%	1,8%
	Femme au foyer	-	70,5%	35,3%
	Retraité	9,9%	2,6%	6,2%
	Personnes âgées	2,0%	3,1%	2,6%
	Handicapé ou grand malade	0,7%	-	0,4%
	Rentier	0,2%	0,1%	0,1%
	Autres	0,4%	-	0,2%
	Total	**100,0%**	**100,0%**	**100,0%**
Rural	Actif occupé)	89,5%	5,4%	51,0%
	Chômeur ayant déjà travaillé	1,8%	1,2%	1,5%
	Chômeur n'ayant jamais travaillé	0,9%	0,9%	0,9%
	Femme au foyer	-	85,9%	39,3%
	Retraité	1,6%	-	0,8%
	Personnes âgées	5,2%	5,9%	5,5%
	Handicapé ou grand malade	1,0%	0,7%	0,9%
	Total	**100,0%**	**100,0%**	**100,0%**
Ensemble	Actif occupé	85,2%	16,1%	51,6%
	Chômeur ayant déjà travaillé	2,0%	1,1%	1,5%
	Chômeur n'ayant jamais travaillé	1,4%	1,7%	1,5%
	Femme au foyer	-	75,2%	36,6%
	Retraité	7,1%	1,8%	4,5%
	Personnes âgées	3,1%	4,0%	3,5%
	Handicapé ou grand malade	0,8%	0,2%	0,5%
	Rentier	0,1%	0,1%	0,1%
	Autres	0,2%	-	0,1%
	Total	**100,0%**	**100,0%**	**100,0%**

-: insignifiant

Source : INE-CSEFRS, ENME2018

Tableau 5. Adultes enquêtés selon le grand groupe de professions par genre et milieu de résidence

Milieu	Grand groupe de professions	Genre		TOTAL
		Homme	Femme	
Urbain	Responsables hiérarchiques de la fonction publique	1,3%	2,9%	1,7%
	Directeurs et cadres de direction d'entreprises	1,8%	1,5%	1,7%
	Cadres supérieurs et membres des professions libérales	5,7%	6,0%	5,8%
	Cadres moyens	3,1%	4,6%	3,4%
	Employés ou fonctionnaires	21,7%	34,3%	24,2%
	Commerçants, intermédiaires commerciaux et financiers	23,2%	8,5%	20,2%
	Exploitants agricoles, pêcheurs, forestiers, travailleurs assimilés.	1,5%	1,0%	1,4%
	Artisans et ouvriers qualifiés des métiers artisanaux (hors agriculture	11,2%	8,6%	10,7%
	Ouvriers et manœuvres agricoles et de la pêche (y compris les ouvriers qualifiés).	8,8%	7,6%	8,5%
	Conducteurs d'installations et de machines et ouvriers de l'assemblage	2,1%		1,7%
	Manœuvres non agricoles, manutentionnaires et travailleurs des petits métiers.	19,4%	24,0%	20,3%
	Autres	0,2%	1,0%	0,4%
	Total	**100,0%**	**100,0%**	**100,0%**
Rural	Responsables hiérarchiques de la fonction publique	0,1%		0,1%
	Directeurs et cadres de direction d'entreprises	0,3%		0,3%
	Cadres supérieurs et membres de professions libérales	0,5%		0,5%
	Cadres moyens	0,7%	1,6%	0,8%
	Employés ou fonctionnaires	7,4%	14,4%	7,8%
	Commerçants, intermédiaires commerciaux et financiers	7,5%	2,6%	7,2%
	Exploitants agricoles, pêcheurs, forestiers, travailleurs assimilés.	27,4%	29,7%	27,5%
	Artisans et ouvriers qualifiés des métiers artisanaux (hors agriculture	0,9%		0,8%
	Ouvriers et manœuvres agricoles et de la pêche (y compris les ouvriers qualifiés).	31,6%	40,4%	32,1%
	Conducteurs d'installations et de machines et ouvriers de l'assemblage	0,7%		0,7%
	Manœuvres non agricoles, manutentionnaires et travailleurs des petits métiers.	22,8%	11,2%	22,2%
	Autres	-	-	-
	Total	**100,0%**	**100,0%**	**100,0%**
Ensemble	Responsables hiérarchiques de la fonction publique	0,9%	2,6%	1,2%
	Directeurs et cadres de direction d'entreprises	1,3%	1,4%	1,3%
	Cadres supérieurs et membres des professions libérales	3,9%	5,3%	4,1%
	Cadres moyens	2,2%	4,3%	2,6%
	Employés ou fonctionnaires	16,6%	31,9%	19,0%
	Commerçants, intermédiaires commerciaux et financiers	17,6%	7,8%	16,1%
	Exploitants agricoles, pêcheurs, forestiers, travailleurs assimilés.	10,7%	4,4%	9,7%
	Artisans et ouvriers qualifiés des métiers artisanaux (hors agriculture	7,5%	7,6%	7,5%
	Ouvriers et manœuvres agricoles et de la pêche (y compris les ouvriers qualifiés).	16,9%	11,4%	16,0%
	Conducteurs d'installations et de machines et ouvriers de l'assemblage	1,6%		1,4%
	Manœuvres non agricoles, manutentionnaires et travailleurs des petits métiers.	20,6%	22,5%	20,9%
	Autres	0,2%	0,9%	0,3%
	Total	**100,0%**	**100,0%**	**100,0%**

-: insignifiant

Source : INE-CSEFRS, ENME2018

Tableau 6. Adultes enquêtés selon la situation dans la profession par genre et milieu de résidence

Milieu	Situation dans la profession	Genre		TOTAL
		Homme	Femme	
Urbain	Salarié	55,9%	66,8%	58,1%
	Indépendant	40,4%	23,2%	36,9%
	Employeur	3,4%	3,5%	3,4%
	Femme de ménage	0,2%	6,3%	1,4%
	Aide familiale	0,2%	0,2%	0,2%
	Total	**100,0%**	**100,0%**	**100,0%**
Rural	Salarié	38,1%	53,1%	39,0%
	Indépendant	57,1%	37,0%	55,9%
	Employeur	4,1%	-	3,9%
	Femme de ménage	-	3,5%	0,2%
	Aide familiale	0,4%	6,4%	0,7%
	Associé/membre de coopérative	0,3%	-	0,3%
	Total	**100,0%**	**100,0%**	**100,0%**
Ensemble	Salarié	49,6%	65,2%	52,0%
	Indépendant	46,3%	24,8%	42,9%
	Employeur	3,6%	3,1%	3,5%
	Femme de ménage	0,1%	6,0%	1,0%
	Aide familiale	0,2%	0,9%	0,3%
	Associé/membre de coopérative	0,1%	-	0,1%
	Total	**100,0%**	**100,0%**	**100,0%**

-: insignifiant

Source : INE-CSEFRS, ENME2018

Tableau 7. Adultes enquêtés selon le niveau d'instruction par genre et milieu de résidence

Milieu	Niveau d'instruction	Genre		Total
		Homme	Femme	
Urbain	Sans	18,2%	41,6%	30,0%
	Coranique/ Préscolaire	3,5%	1,7%	2,6%
	Primaire	24,8%	19,8%	22,3%
	Collège	20,4%	13,2%	16,8%
	Lycée	16,0%	13,4%	14,7%
	Supérieur	17,1%	10,1%	13,6%
	Total	**100,0%**	**100,0%**	**100,0%**
Rural	Sans instruction	46,6%	78,6%	61,2%
	Coranique	6,3%	0,5%	3,7%
	Primaire	30,1%	16,0%	23,6%
	Collégial	10,5%	3,5%	7,3%
	Qualifiant	4,7%	1,0%	3,0%
	Supérieur	1,8%	0,4%	1,2%
	Total	**100,0%**	**100,0%**	**100,0%**
Ensemble	Sans	27,9%	52,8%	40,0%
	Coranique / Préscolaire	4,4%	1,4%	3,0%
	Primaire	26,6%	18,7%	22,7%
	Collégial	17,0%	10,3%	13,8%
	Qualifiant	12,1%	9,7%	10,9%
	Supérieur	11,9%	7,2%	9,6%
	Total	**100,0%**	**100,0%**	**100,0%**

- : négligeable

Source : INE-CSEFRS, ENME2018

Tableau 8. Proportions des enfants entre 3 et 22 ans scolarisés par cycle et par caractéristique

Caractéristiques	Cycle d'enseignement					
	Préscolaire	Primaire	Secondaire collège	Secondaire qualifiant	Supérieur	Total
Genre						
Masculin	48,9%	54,6%	49,9%	48,7%	42,5%	51,8%
Féminin	51,1%	45,4%	50,1%	51,3%	57,5%	48,2%
Total	**100,0%**	**100,0%**	**100,0%**	**100,0%**	**100,0%**	**100,0%**
Tranche d'âge						
0-3 ans	10,7%	-	-	-	-	0,9%
4-5 ans	63,2%	1,1%	-	-	-	5,9%
6-11 ans	26,1%	81,7%	2,6%	-	-	45,0%
12-14 ans	-	15,2%	59,4%	2,3%	-	21,0%
15-17 ans	-	2,0%	32,7%	52,7%	3,6%	16,6%
18-22 ans	-	-	5,3%	45,0%	96,4%	10,6%
Total	**100,0%**	**100,0%**	**100,0%**	**100,0%**	**100,0%**	**100,0%**
Milieu de résidence						
Urbain	83,3%	54,5%	66,4%	76,9%	86,4%	63,8%
Rural	16,7%	45,5%	33,6%	23,1%	13,6%	36,2%
Total	**100,0%**	**100,0%**	**100,0%**	**100,0%**	**100,0%**	**100,0%**
Secteur d'enseignement						
Public	24,7%	86,7%	92,2%	94,1%	98,9%	84,1%
Privé	75,3%	13,3%	7,8%	5,9%	1,1%	15,9%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
TOTAL	**8,5%**	**51,7%**	**21,5%**	**15,9%**	**2,4%**	**100,0%**

-: Non concernés

Source : INE-CSEFRS, ENME2018

Tableau 9. Proportions des enfants entre 6 et 22 ans scolarisés et déscolarisés par facteur lié au ménage

Caractéristiques du ménage		Est-ce que l'enfant est déscolarisé ?		
		NON	OUI	TOTAL
Milieu de résidence				
Urbain		85,7%	14,3%	100,0%
Rural		72,3%	27,7%	100,0%
Quintiles de revenu du ménage				
1er quintile		79,1%	20,9%	100,0%
2ème quintile		76,6%	23,4%	100,0%
3ème quintile		78,1%	21,9%	100,0%
4ème quintile		83,4%	16,6%	100,0%
5ème quintile		86,2%	13,8%	100,0%
Est-ce que chaque enfant dispose de sa propre chambre ?				
Chaque enfant a sa propre chambre		87,3%	12,7%	100,0%
La majorité des enfants partagent leur chambre avec d'autres enfants du ménage		81,7%	18,3%	100,0%
La majorité des enfants partagent la chambre avec d'autres membres adultes du ménage		75,3%	24,7%	100,0%
Provenance de l'eau bue par les membres du ménage				
Eau potable du robinet		83,3%	16,7%	100,0%
Eau du puits		70,8%	29,2%	100,0%
Eau de source		70,9%	29,1%	100,0%
Équipements du ménage				
Électricité	Oui	80,3%	19,7%	100,0%
	Non	75,9%	24,1%	100,0%
Téléphone fixe	Oui	91,4%	8,6%	100,0%
	Non	79,0%	21,0%	100,0%
Ordinateur/Tablette	Oui	90,9%	9,1%	100,0%
	Non	77,3%	22,7%	100,0%
Connexion internet	Oui	93,7%	6,3%	100,0%
	Non	78,3%	21,7%	100,0%
TOTAL		**80,2%**	**19,8%**	**100,0%**

Source : INE-CSEFRS, ENME2018

Tableau 10. Adultes enquêtés (%) selon le niveau d'éducation souhaité pour les garçons par milieu de résidence, genre, âge, type d'activité et niveau d'instruction

Caractéristique de l'adulte enquêté	NIVEAU D'ÉDUCATION SOUHAITÉ POUR LES ENFANTS DE SEXE MASCULIN										TOTAL
	Aucun	Secondaire collègial	Secondaire qualifiant	Baccalauréat	Licence	Master	Doctorat	Formation professionnelle	Formation technique	Autre	
Milieu de résidence											
Urbain	-	-	0,2%	8,1%	26,4%	12,8%	49,5%	1,6%	0,5%	0,8%	100,0%
Rural	0,1%	0,3%	0,3%	19,2%	43,4%	7,7%	25,6%	1,4%	1,3%	0,8%	100,0%
Genre											
Homme	0,0%	0,2%	0,2%	9,9%	31,7%	10,9%	44,5%	1,5%	0,8%	0,3%	100,0%
Femme	-	-	0,2%	14,0%	32,7%	11,2%	38,1%	1,6%	0,7%	1,4%	100,0%
Tranche d'âge											
25 à 39 ans	-	-	0,1%	10,6%	34,4%	12,2%	40,9%	1,4%	0,2%	0,2%	100,0%
40 à 54 ans	-	0,2%	-	11,5%	31,4%	11,0%	43,2%	1,2%	0,8%	0,8%	100,0%
55 et plus	0,1%	0,1%	0,6%	14,4%	30,1%	9,5%	39,7%	2,4%	1,4%	1,7%	100,0%
Situation d'activité											
Chômeur ou inactif	0,0%	0,2%	0,2%	9,8%	31,9%	11,0%	44,4%	1,4%	0,6%	0,5%	100,0%
Actif occupé	-	-	0,2%	14,1%	32,5%	11,1%	38,3%	1,7%	0,9%	1,2%	100,0%
Niveau d'instruction											
Sans/ coranique/ préscolaire	0,0%	0,2%	0,2%	19,1%	38,8%	8,3%	28,4%	2,6%	1,0%	1,3%	100,0%
Primaire	-	-	0,5%	8,4%	36,3%	11,9%	40,9%	1,1%	0,5%	0,4%	100,0%
Secondaire Collégial	-	-	-	7,2%	28,0%	12,1%	51,7%	0,2%	0,3%	0,5%	100,0%
Secondaire qualifiant et plus	-	-	-	1,5%	13,4%	16,1%	67,3%	0,5%	0,7%	0,5%	100,0%
Quintile de revenu											
1er quintile	0,1%	0,7%	0,1%	23,9%	37,9%	8,0%	27,3%	0,8%	0,8%	0,4%	100,0%
2ème quintile			0,1%	14,3%	40,1%	9,1%	33,0%	1,8%	0,4%	1,2%	100,0%
3ème quintile			0,6%	11,1%	33,7%	12,1%	38,7%	2,0%	1,0%	0,9%	100,0%
4ème quintile				7,6%	32,0%	13,7%	43,1%	1,9%	0,9%	0,8%	100,0%
5ème quintile				4,5%	17,4%	12,5%	63,0%	1,2%	0,7%	0,6%	100,0%
TOTAL	**0,0%**	**0,1%**	**0,2%**	**11,9%**	**32,2%**	**11,1%**	**41,4%**	**1,6%**	**0,8%**	**0,8%**	**100,0%**

-: Non significatif

Source : INE-CSEFRS, ENME2018

Tableau 11. Adultes enquêtés (%) selon le niveau d'éducation souhaité pour les filles par milieu de résidence, genre, âge, type d'activité et niveau d'instruction

Caractéristique de l'adulte enquêté	NIVEAU D'ÉDUCATION SOUHAITÉ POUR LES ENFANTS DE SEXE FÉMININ											TOTAL
	Aucun	Primaire	Secondaire collègial	Secondaire qualifiant	Baccalauréat	Licence	Master	Doctorat	Formation professionnelle	Formation technique	Autre	
Milieu de résidence												
Urbain	0,2%	0,2%	0,1%	0,4%	8,6%	25,3%	11,9%	51,8%	0,9%	0,4%	0,3%	100,0%
Rural	0,3%	1,4%	0,4%	1,0%	23,5%	42,2%	6,5%	23,0%	1,0%	0,1%	0,7%	100,0%
Genre												
Homme	0,3%	0,5%	0,3%	0,4%	13,9%	29,6%	9,5%	44,5%	0,6%	0,1%	0,2%	100,0%
Femme	0,1%	0,7%	0,1%	0,8%	13,0%	32,1%	10,7%	40,2%	1,3%	0,5%	0,5%	100,0%
Tranche d'âge												
25 à 39 ans	0,2%	0,4%	0,1%	0,6%	12,5%	33,0%	11,3%	40,5%	1,1%	0,1%	0,3%	100,0%
40 à 54 ans		0,8%	0,1%	0,4%	12,2%	30,4%	9,9%	44,0%	1,0%	0,6%	0,3%	100,0%
55 et plus	0,6%	0,6%	0,4%	0,8%	16,7%	28,2%	8,6%	42,6%	0,6%	0,1%	0,7%	100,0%
Situation d'activité												
Chômeur ou inactif	0,3%	0,5%	0,4%	0,4%	13,4%	30,1%	9,9%	43,9%	0,9%	0,2%	0,1%	100,0%
Actif occupé	0,1%	0,7%	0,0%	0,8%	13,5%	31,6%	10,4%	40,7%	1,0%	0,4%	0,7%	100,0%
Niveau d'instruction												
Sans/ coranique/ préscolaire	0,3%	0,7%	0,5%	0,9%	20,7%	35,9%	7,4%	31,2%	1,4%	0,4%	0,6%	100,0%
Primaire	-	0,5%	0,2%	0,5%	8,6%	38,2%	11,7%	38,6%	0,6%	0,4%	0,8%	100,0%
Secondaire Collégial	-	-	-	-	8,3%	25,1%	13,4%	51,4%	1,3%	0,4%	-	100,0%
Secondaire qualifiant et plus	0,3%	-	-	-	2,0%	12,5%	13,9%	71,0%	0,3%	-	-	100,0%
Quintile de revenu												
1er quintile	0,1%	1,6%	0,2%	1,0%	22,4%	37,7%	8,0%	25,0%	1,8%	1,0%	1,2%	100,0%
2ème quintile	0,5%	0,1%	0,5%	0,3%	16,4%	37,8%	9,1%	34,2%	0,6%	0,1%	0,4%	100,0%
3ème quintile	0,2%	0,7%	0,2%	0,1%	13,7%	31,5%	11,2%	41,2%	0,6%		0,4%	100,0%
4ème quintile		1,0%		2,2%	9,3%	30,1%	11,6%	44,9%	0,9%			100,0%
5ème quintile					5,8%	17,0%	10,7%	64,9%	1,1%	0,6%		100,0%
TOTAL	**0,2%**	**0,6%**	**0,2%**	**0,6%**	**13,4%**	**30,8%**	**10,1%**	**42,4%**	**0,9%**	**0,3%**	**0,4%**	**100,0%**

-: Non significatif

Source : INE-CSEFRS, ENME2018

Tableau 12. Adultes enquêtés (%) selon le poste souhaité pour leurs garçons par milieu de résidence, genre, âge, type d'activité et niveau d'instruction

Caractéristique de l'adulte enquêté	POSTE SOUHAITÉ POUR LES GARÇONS											TOTAL
	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	
Milieu de résidence												
Urbain	30,9%	10,6%	5,9%	24,4%	3,1%	5,8%	8,2%	8,1%	1,7%	0,4%	0,9%	100,0%
Rural	17,8%	5,3%	6,5%	35,0%	2,0%	2,8%	10,0%	16,9%	2,2%	0,8%	0,7%	100,0%
Genre												
Homme	24,7%	8,1%	6,7%	30,3%	3,4%	5,2%	7,7%	10,3%	2,2%	0,5%	0,8%	100,0%
Femme	27,7%	9,2%	5,5%	26,0%	2,0%	4,3%	10,0%	12,2%	1,6%	0,6%	0,9%	100,0%
Tranche d'âge												
25 à 39 ans	27,0%	10,5%	5,0%	28,2%	0,8%	3,6%	10,7%	12,3%	1,3%	0,3%	0,2%	100,0%
40 à 54 ans	27,3%	7,1%	7,1%	27,8%	3,1%	4,4%	8,1%	11,1%	2,1%	0,6%	1,2%	100,0%
55 et plus	21,7%	9,0%	5,7%	28,9%	5,6%	7,9%	7,2%	9,2%	2,7%	0,7%	1,2%	100,0%
Situation d'activité												
Chômeur ou inactif	26,9%	8,2%	6,5%	28,3%	3,1%	4,8%	8,1%	10,3%	2,2%	0,8%	0,9%	100,0%
Actif occupé	25,5%	9,2%	5,7%	28,0%	2,3%	4,7%	9,7%	12,2%	1,6%	0,2%	0,8%	100,0%
Niveau d'instruction												
Sans/ coranique/ préscolaire	19,9%	7,1%	5,1%	31,5%	2,3%	4,2%	11,5%	13,7%	3,4%	0,5%	0,8%	100,0%
Primaire	23,3%	7,3%	7,7%	31,6%	3,4%	3,6%	8,5%	13,1%	1,0%	0,1%	0,3%	100,0%
Secondaire Collégial	29,5%	13,1%	6,2%	23,3%	3,7%	8,0%	6,5%	7,2%	0,6%	-	1,7%	100,0%
Secondaire qualifiant et plus	44,7%	11,2%	6,5%	18,3%	2,3%	5,2%	3,9%	5,1%	0,2%	1,5%	1,2%	100,0%
Quintile de revenu												
1er quintile	18,9%	5,2%	4,6%	33,5%	2,3%	3,6%	10,3%	14,8%	4,9%	0,8%	1,1%	100,0%
2ème quintile	22,2%	6,8%	7,9%	27,3%	3,1%	3,5%	11,6%	14,1%	2,3%	0,4%	1,0%	100,0%
3ème quintile	22,3%	10,1%	6,5%	30,4%	2,4%	4,0%	9,1%	14,1%	0,6%	0,2%	0,4%	100,0%
4ème quintile	30,0%	10,8%	4,1%	30,7%	3,9%	5,5%	3,8%	8,8%	1,3%	-	1,0%	100,0%
5ème quintile	39,5%	10,7%	6,1%	20,3%	2,2%	7,7%	7,5%	2,7%	1,0%	1,3%	0,9%	100,0%
TOTAL	**26,2%**	**8,7%**	**6,1%**	**28,2%**	**2,7%**	**4,7%**	**8,8%**	**11,2%**	**1,9%**	**0,5%**	**0,9%**	**100,0%**

01. Profession libérale (médecin, ingénieur, avocat, etc.)
02. Haut fonctionnaire de l'Etat
03. Poste supérieur de pouvoir (wali, gouverneur, juge, officier, etc.,)
04. Poste dans le secteur public
05. Poste dans le secteur privé
06. Chef d'entreprise pour son propre compte
07. Enseignant
08. Gendarme/policier/soldat/ agent d'autorité
09. Artisan/Ouvrier (menuisier/ coiffeur/mécanicien, etc.)
10. Chargé de la gestion des affaires de la famille
11. Autre (décorateur, fqih, commerce, pilote, enfant a déjà un métier, …)

-: Non significatif *Source : INE-CSEFRS, ENME2018*

Tableau 13. Adultes enquêtés (%) selon le poste souhaité pour leurs filles par milieu de résidence, genre, âge, type d'activité et niveau d'instruction

Caractéristique de l'adulte enquêté	POSTE SOUHAITÉ POUR LES GARÇONS											TOTAL
	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	
Milieu de résidence												
Urbain	40,0%	7,9%	4,3%	20,4%	3,3%	3,3%	17,8%	1,8%	1,0%	-	0,1%	100,0%
Rural	25,8%	2,1%	2,7%	28,2%	1,4%	0,7%	35,2%	2,1%	0,9%	-	1,0%	100,0%
Genre												
Homme	32,2%	6,0%	4,5%	25,4%	2,6%	2,6%	23,8%	1,5%	0,8%	-	0,6%	100,0%
Femme	37,8%	5,8%	3,0%	20,9%	2,6%	2,2%	23,9%	2,3%	1,1%	-	0,3%	100,0%
Tranche d'âge												
25 à 39 ans	37,7%	6,9%	3,5%	20,0%	0,9%	1,7%	26,2%	1,9%	1,0%	-	0,1%	100,0%
40 à 54 ans	35,3%	4,7%	4,3%	24,9%	3,3%	1,8%	22,5%	1,9%	0,8%	-	0,6%	100,0%
55 et plus	28,1%	6,8%	2,9%	25,2%	4,7%	5,8%	22,4%	2,1%	1,3%	-	0,7%	100,0%
Situation d'activité												
Chômeur ou inactif	34,6%	5,7%	4,4%	24,0%	2,7%	2,6%	23,0%	1,6%	0,8%	-	0,6%	100,0%
Actif occupé	35,5%	6,1%	3,1%	22,1%	2,5%	2,1%	24,8%	2,3%	1,2%	-	0,3%	100,0%
Niveau d'instruction												
Sans/ coranique/ préscolaire	28,1%	3,5%	2,0%	26,4%	1,7%	2,2%	31,5%	2,4%	1,8%	-	0,5%	100,0%
Primaire	37,6%	6,0%	4,3%	23,6%	4,8%	1,4%	19,4%	1,6%	0,5%	-	0,6%	100,0%
Secondaire Collégial	34,8%	8,3%	4,8%	23,1%	2,6%	2,3%	21,5%	2,3%		-	0,3%	100,0%
Secondaire qualifiant et plus	50,5%	10,1%	7,0%	13,5%	2,2%	4,3%	11,4%	0,8%	0,3%	-		100,0%
Quintile de revenu												
1er quintile	28,2%	3,0%	1,1%	24,9%	2,8%	1,8%	32,5%	2,4%	2,1%	-	1,3%	100,0%
2ème quintile	32,8%	2,8%	4,1%	23,0%	1,8%	1,8%	29,9%	1,7%	1,6%	-	0,5%	100,0%
3ème quintile	29,8%	9,1%	4,7%	24,3%	2,5%	1,9%	24,2%	3,3%		-	0,2%	100,0%
4ème quintile	42,2%	5,5%	2,3%	19,5%	4,0%	2,2%	21,9%	1,3%	1,2%	-		100,0%
5ème quintile	44,6%	9,2%	5,5%	23,4%	2,8%	4,4%	9,1%	0,5%	0,3%	-	0,2%	100,0%
TOTAL	**35,0%**	**5,9%**	**3,8%**	**23,1%**	**2,6%**	**2,4%**	**23,9%**	**1,9%**	**1,0%**	**-**	**0,4%**	**100,0%**

01. Profession libérale (médecin, ingénieur, avocat, etc.)
02. Haut fonctionnaire de l'Etat
03. Poste supérieur de pouvoir (wali, gouverneur, juge, officier, etc.,)
04. Poste dans le secteur public
05. Poste dans le secteur privé
06. Chef d'entreprise pour son propre compte
07. Enseignant
08. Gendarme/policier/soldat/ agent d'autorité
09. Artisan/Ouvrier (menuisier/ coiffeur/mécanicien, etc.)
10. Chargé de la gestion des affaires de la famille
11. Autre

-: Non significatif

Source : INE-CSEFRS, ENME2018

Tableau 14. Adultes enquêtés (%) selon la position sociale aspirée pour les enfants comparée à celle de l'enquêté par milieu de résidence, genre, âge, type d'activité et niveau d'instruction

Caractéristique de l'adulte enquêté	POSITION SOCIALE ASPIRÉE POUR LES ENFANTS COMPARÉE À CELLE DE L'ENQUÊTÉ				
	Une situation sociale pareille à la mienne	Une situation sociale meilleure que la mienne	Une situation sociale moindre que la mienne	NSP	TOTAL
Milieu de résidence					
Urbain	8,5%	88,6%	2,1%	0,8%	100,0%
Rural	7,3%	91,6%	0,9%	0,2%	100,0%
Genre					
Homme	9,4%	87,9%	1,6%	1,0%	100,0%
Femme	6,7%	91,4%	1,8%	0,1%	100,0%
Tranche d'âge					
25 à 39 ans	5,8%	91,9%	1,4%	0,9%	100,0%
40 à 54 ans	10,0%	88,3%	1,6%	0,1%	100,0%
55 et plus	8,0%	88,2%	2,7%	1,1%	100,0%
Situation d'activité					
Chômeur ou inactif	9,9%	87,5%	1,6%	0,9%	100,0%
Actif occupé	5,9%	92,1%	1,8%	0,2%	100,0%
Niveau d'instruction					
Sans/ coranique/ préscolaire	6,4%	91,5%	1,8%	0,2%	100,0%
Primaire	8,5%	88,4%	2,5%	0,6%	100,0%
Secondaire Collégial	6,6%	91,6%	0,3%	1,5%	100,0%
Secondaire qualifiant et plus	12,7%	85,1%	1,4%	0,8%	100,0%
Quintile de revenu					
1er quintile	8,5%	89,1%	1,9%	0,6%	100,0%
2ème quintile	8,7%	89,8%	1,1%	0,4%	100,0%
3ème quintile	6,0%	92,5%	1,5%	-	100,0%
4ème quintile	5,4%	91,1%	2,8%	0,7%	100,0%
5ème quintile	11,4%	85,4%	1,9%	1,4%	100,0%
TOTAL	**8,2%**	**89,5%**	**1,8%**	**0,6%**	**100,0%**

-: Non significatif *Source : INE-CSEFRS, ENME2018*

Ont réalisé ce rapport

Sous la direction de Rahma Bourqia,

Saad-Ellah Berhili, Nawal Zaaj, Abdelaziz Ait Hammou, Mohamed El Msayer

Lecture & correction, mise en forme et infographie

Leila El Khamlichi, Fouzia Addi, Zakaria Badri

Pour citer ce rapport

Instance Nationale d'Évaluation auprès du Conseil Supérieur de l'Éducation, de la Formation et de la Recherche Scientifique.
Sous la direction de Rahma Bourqia, "les ménages et l'éducation : perceptions, attentes et aspirations",
Saad-Ellah Berhili, Nawal Zaaj, Abdelaziz Ait Hammou, Mohamed El Msayer.

Rabat 2019

Angle Avenues Al Melia et Allal El Fassi,
Hay Riad, Rabat - B.P. 6535 - Maroc

Conseil Supérieur de l'Éducation, de la Formation et de la Recherche Scientifique

Tél : +212(0)537-77-44-25 | contact@csefrs.ma
Fax : +212(0)537-68-08-86 | www.csefrs.ma